

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

MISE EN PLACE D'UN TABLEAU DE BORD

RAPPORT FINAL

JUIN 2004

Mission réalisée par ECCE pour la Direction du Tourisme

REMERCIEMENTS

Confiée à ECCE par la Direction du Tourisme, cette mission a été placée sous la responsabilité de Jean-Marie Poutrel, Directeur d'études à ECCE. Elle a été réalisée avec le concours de Christian Cazaubon, Directeur d'ECCE.

L'équipe d'ECCE tient à remercier la Direction du Tourisme et de l'AFIT, toutes les personnes contactées, ainsi que les participants au séminaire de travail du 18 mars 2004 (*voir annexes 1 et 2*).

Néanmoins, les informations et analyses présentées ci-après relèvent de la seule responsabilité d'ECCE et ne sauraient engager les personnes ayant apporté leur concours à l'opération.

SOMMAIRE

<u>RESUME</u>	P.7
----------------------	-----

PREMIERE PARTIE : OBJECTIF, METHODE ET CADRAGE

A. L'OBJECTIF	P.13
B. LE CHAMP DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES	P.14
C. ESSAI DE MISE EN PERSPECTIVE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE	P.16
D. CADRAGE D'ENSEMBLE	P.18

DEUXIEME PARTIE : FICHES SECTORIELLES ET SYNTHESE

A. HÔTELS	P.22
B. HÔTELLERIE DE PLEIN AIR	P.28
C. VILLAGES DE VACANCES	P.30
D. GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES	P.32
E. RÉSIDENCES DE TOURISME	P.34
F. RÉSIDENCES SECONDAIRES	P.36
G. ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS D'HÉBERGEMENT	P.38
H. REMONTÉES MÉCANIQUES ET ÉQUIPEMENTS CONNEXES	P.40
I. PORTS DE PLAISANCE	P.42
J. CASINOS	P.44
K. PARCS DE LOISIRS	P.46
L. CENTRES DE CONGRÈS ET PARCS D'EXPOSITION	P.48
M. RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES	P.50
N. ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT PAR SEGMENT	P.52
O. LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES HORS RÉSIDENCES SECONDAIRES PAR RÉGION	P.54
P. INVESTISSEMENTS DANS LES TRANSPORTS	P.56
Q. INVESTISSEMENTS CULTURELS	P.58
R. RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME	P.61

TROISIEME PARTIE : AXES TRANSVERSAUX

A. LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX	P.63
B. LES COMMUNES TOURISTIQUES	P.73

QUATRIEME PARTIE : ELEMENTS DE PROSPECTIVE

A. LE TOURISME ET SES MOTS	P.84
B. TENDANCES DE LA CONSOMMATION	P.86
C. LA LIGNE DE CRÊTE ENTRE TRAVAIL ET VACANCE	P.88
D. LES TROIS PÔLES DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE	P.90
E. ESQUISSE DE SCÉNARIOS	P.92

<u>ANNEXES</u>	P.95
-----------------------	------

VERS UNE REANIMATION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

L'objet de la mission confiée à ECCE par la Direction du Tourisme a été de réaliser **une mise en perspective des investissements** dans le secteur du tourisme. Cet objectif s'est traduit par l'élaboration d'un Tableau de bord, s'appuyant sur un **dialogue avec les Professionnels** afin de permettre la construction d'une vision partagée de l'économie touristique.

Avec **8,9 milliards d'Euros en 2003**, les investissements touristiques totaux (voir tableau) ont représenté 3 % de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) en France. En termes de maîtrise d'ouvrage, ces investissements sont portés par les **entreprises à hauteur de 45 %** ; les **ménages interviennent pour 45 %**, essentiellement à travers les résidences secondaires ; enfin les **administrations publiques réalisent 10 %** du total des investissements. De façon à fournir un panorama plus complet, il est important de noter que le **développement et l'attractivité du tourisme** dans notre Pays dépendent également d'investissements dans le domaine des **infrastructures de transports** (de l'ordre de 12 Mds €) et de la **culture** (2,3 Mds €), ces deux domaines étant caractérisés par la **prépondérance des investisseurs publics**, nationaux ou locaux.

Par ailleurs, les **communes touristiques** doivent faire face à un **surcroît d'investissement**, correspondant notamment aux besoins des **populations saisonnières** en matière d'aménagement urbain, d'alimentation en eau etc. On peut ainsi estimer à **800 M€ cet investissement induit** par le tourisme. Dans les communes touristiques de moins de 10 000 habitants, les ressources spécifiques du tourisme (dotations touristiques, taxes de séjour etc.) n'apportent qu'à peine la moitié du financement de ces investissements induits, d'où une **fiscalité plus élevée** et un **niveau d'endettement double** de celui des communes de même taille.

Au total, l'interaction entre les **trois pôles marchand, domestique et public**, constitue une caractéristique forte du tourisme qui contribue à une certaine **régulation dans le temps** - la bonne tenue des résidences secondaires depuis 2000 a permis de pallier en partie la baisse de l'investissement des entreprises - et **dans l'espace** : les investissements des petites communes touristiques et ceux qui relèvent du tourisme diffus (camping, gîtes et chambres d'hôtes, hôtellerie indépendante en milieu rural etc.) participent au maintien d'une **activité répartie sur l'ensemble du territoire**, y compris dans les zones les moins favorisées.

Les investissements touristiques en France en 2003 et depuis 10 ans

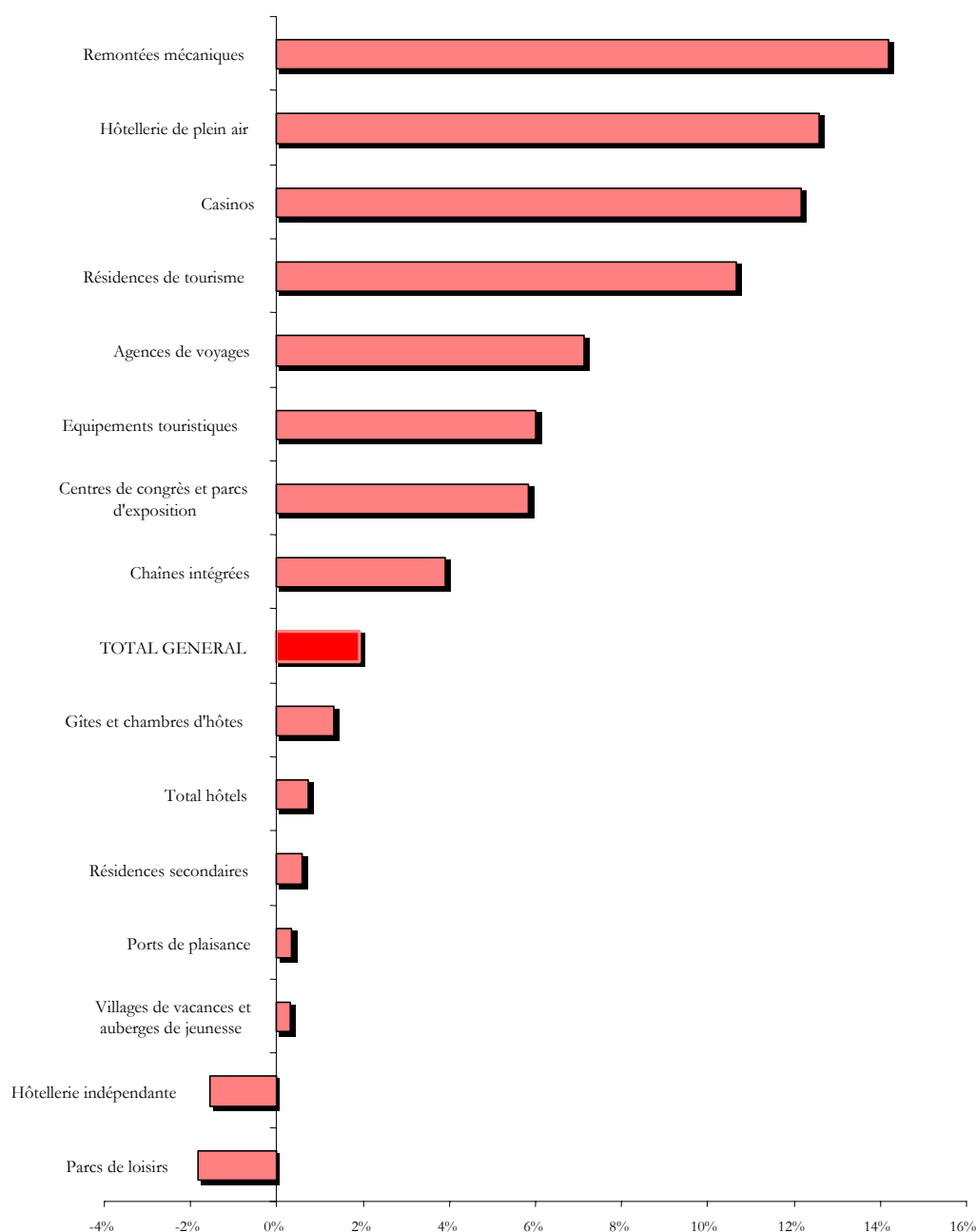
	2003 en Millions Euros courants	Accroissement annuel moyen 1993- 2003 en %
Hébergement et restauration (y compris résidences tourisme)	3 590	2,3 %
Résidences secondaires	3 741	0,6 %
Equipements touristiques	1 000	6,0 %
Accompagnement (agences de voyages, valorisation sites etc.)	537	3,1 %
TOTAL GENERAL	8 868	1,9 %

L'analyse par secteur révèle que **quatre segments** ont bénéficié d'une progression de leurs investissements de **plus de 10% par an** en valeur de 1993 à 2003 :

- **les remontées mécaniques** (effet d'une intensité capitalistique croissante),
- **l'hôtellerie de plein air** (essor des équipements type bungalows, *mobil homes* etc.),
- **les casinos** (augmentation du parc de machines à sous),
- **les résidences de tourisme** (association d'une gestion professionnelle des hébergements et d'une épargne privée bénéficiant de mesures fiscales incitatives).

A l'opposé, les **investissements en parcs de loisirs** ont diminué (difficultés de certains grands parcs en particulier), comme ceux de **l'hôtellerie indépendante**, ce dernier résultat faisant contraste avec la **progression de l'investissement des chaînes intégrées**.

Croissance moyenne en valeur 1993-2003 des investissements



Après quatre années de morosité, les **anticipations des entreprises** pour l'activité à venir paraissent **orientées plus favorablement**. Issue des dernières enquêtes de conjoncture, cette tendance nous semble trop fragile à la mi 2004 pour agir sur l'investissement dès cette année. En revanche, une **réanimation de l'investissement des entreprises** devrait intervenir en **2005**.

Malgré la vivacité de la progression attendue, **l'investissement touristique total retrouverait à peine en 2005 son niveau de 1990** ; or au terme de cette période de 15 ans, la consommation touristique aura pratiquement doublé en termes nominaux, d'où un risque d'insuffisance des investissements.

Perspectives de investissements touristiques en France en 2004 et 2005

	2003 en Millions euros	Accroissement annuel moyen en valeur (%)	
		2004 -2003	2005-2004
Hôtels	1 346	2,4 %	9,5 %
Hôtellerie de plein air	286	2,4 %	9,5 %
Villages de vacances et auberges de jeunesse	149	7,9 %	14,7 %
Gîtes et chambres d'hôtes	180	1,8 %	3,8 %
Résidences de tourisme	497	-3,4 %	6,5 %
Autres secteurs (restauration, cafés etc.)	1 132	1,8 %	9,7 %
Hébergement restauration (y compris résidences de tourisme)	3 590	1,6 %	9,1 %
Résidences secondaires	3 741	-4,5 %	-6,2 %
Remontées mécaniques	324	6,8 %	5,2 %
Ports de plaisance	102	3,9 %	5,7 %
Activités thermales et de thalassothérapie	30	2,5 %	6,2 %
Casinos	170	5,9 %	8,3 %
Parcs de loisirs	126	-27,6 %	33,9 %
Centres de congrès et parcs d'exposition	247	-43,6 %	22,9 %
Equipements touristiques	1 000	-10,6 %	11,6 %
Accompagnement (agences de voyages, valorisation sites etc.)	537	1,9 %	4,6 %
Total investissements touristiques avec résidences secondaires	8 868	-2,3 %	2,8 %

Par delà le court terme, **trois scénarios** sont proposés pour lancer la réflexion prospective :

- Le **scénario d'instabilité** suppose une persistance de fortes tensions dans le monde qui entrave l'émergence d'un nouveau régime de développement. A l'image des années 2000-2003, la croissance reste faible et irrégulière.

Dominée par la recherche de prix minima, la demande touristique est trop volatile pour permettre la progression des investissements touristiques. Les entreprises concentrent leurs investissements dans des **niches sectorielles** (casinos) ou **géographiques** (Ile-de-France, Rhône Alpes et PACA notamment, ces régions ayant déjà mobilisé la moitié des investissements hors résidences secondaires en 2003). Face à l'incertitude, les **ménages** recherchent dans la pierre la protection de leurs actifs. Le **secteur public est peu actif**, focalisant son action sur un minimum d'investissements en faveur du tourisme social ;

- A l'opposé, **un scénario d'unification** verrait la convergence des tenants de la globalisation et des aspirations des altermondialistes, pour exploiter la veine technologique issue des TIC. Proche des travaux de l'OMT, ce scénario conduit à **1,6 milliard de touristes internationaux en 2020** (0,7 milliard en 2003). **La France reste une destination prisée**, y compris pour les centaines de millions de nouveaux touristes issus de la Chine et de l'Inde qui ont choisi l'Europe.

Les **investissements touristiques progressent de 5 à 6 % par an**, cette croissance requérant la mobilisation des trois pôles de l'économie touristique. Le **secteur public** réalise des investissements considérables, notamment en matière d'**infrastructures de transports** (TGV, nouvelles plates formes aéroportuaires et interconnexions avec les aéroports parisiens). Les **entreprises** accroissent et modernisent leurs capacités, en même temps qu'elles internationalisent leur activité. L'**économie domestique** s'internationalise elle aussi, comme le montrent les **acquisitions immobilières des étrangers en France** qui ont atteint **3,8 Mds d'euros en 2002**, contre **1,8 en 1994**. L'accent est mis sur le **tourisme durable**, en particulier pour maîtriser la fréquentation des grands sites ;

- Enfin, dans le **scénario de fragmentation**, les Etats-Unis, l'Europe et la Chine associée au Japon, prennent chacun la tête de vastes régions économiques au sein desquelles s'opère une nouvelle division internationale du travail. Tandis que les activités manufacturières sont délocalisées dans l'*Hinterland* de chaque pôle, les activités nouvelles, notamment de services, prospèrent dans les **grandes cités** des Pays développés.

Dans ce scénario, les nouvelles générations s'intéressent peu à la campagne, sauf à y faire retour sur un mode ludique et artificiel (complexes intégrés de loisirs). Le **secteur public** trouve un rôle important dans le domaine des **investissements culturels** qui déterminent largement l'attractivité des villes. Concentrés également en milieu urbain, les **investissements des entreprises redémarrent**, qu'il s'agisse d'hébergement ou d'équipements de loisirs. Les ménages montrent moins d'intérêt pour les résidences secondaires, préférant multiplier séjours et voyages, confiés à des agences et TO spécialisés. Des **partenariats public-privé**, associant le savoir faire de spécialistes du tourisme et les avantages de coûts d'opérateurs locaux, permettent d'investir dans la zone d'influence de chaque pôle.

Si les perspectives sont ainsi largement ouvertes, certains invariants semblent se dégager, telles que les **différences de rythme entre phases de travail et non travail**, de plus en plus pénibles à vivre par nos contemporains. Qu'il s'agisse de détendre, de libérer, de jouer, de montrer, d'éveiller ou de suggérer, il en résulte un **contexte favorable** aux investissements touristiques et de loisirs, dès lors que des mécanismes de financement efficaces permettent **d'associer les trois pôles marchand, domestique et public** à leur mise en œuvre.

PREMIERE PARTIE

**OBJECTIF, METHODE
ET CADRAGE**

**A. L'OBJECTIF : CONTRIBUER À BÂTIR UN SYSTÈME D'INFORMATIONS
SUR L'INVESTISSEMENT À LA HAUTEUR DES BESOINS DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE**

- L'information sur les **investissements touristiques ne paraît pas à la hauteur des enjeux économiques et sociaux d'un secteur** qui demeure en croissance - y compris pour l'emploi - et constitue l'un des principaux points d'appui du développement local dans de nombreux territoires.

Rappelons en effet qu'avec une Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) de plus de 9 Milliards d'Euros, les **investissements touristiques** représentent environ **3% de la FBCF nationale**. Si l'on ôte les résidences secondaires, les investissements touristiques *stricto sensu* pèsent **plus que ceux de l'ensemble des industries de consommation** (*habillement, chaussures et cuirs, presse édition, pharmacie, parfumerie etc.*).

- Cette insuffisance de l'information est d'autant plus dommageable que la conjonction d'une **forte intensité en capital**¹ et d'une **demande finale volatile** rend particulièrement délicat le choix des investissements touristiques.

Plus que dans d'autres domaines, l'erreur de dimensionnement des investissements, de calendrier, de localisation ou de positionnement est coûteuse pour le secteur dans son ensemble, parfois fatale au niveau de projets individuels. Mais inversement, bien investir c'est s'assurer un **avantage décisif** face aux offres concurrentes.

- Les **travaux récents réalisés par la Direction du Tourisme et l'AFIT**² ont contribué à combler l'écart entre les besoins d'information et la connaissance de l'investissement.

Dans la continuité de ces travaux, la présente étude vise à :

- ✓ **actualiser les informations de cadrage macro-économiques et sectorielles** déjà élaborées, en même temps que les **modules thématiques** portant sur les investissements touristiques transnationaux³ et les communes touristiques ;
- ✓ **approfondir l'analyse**, notamment celle du principal segment d'activité - le secteur de l'**hôtellerie cafés restaurants** -, en distinguant les investissements de chaînes et ceux des entreprises indépendantes ;
- ✓ **développer la dimension prospective**, en particulier par la maintenance et l'exploitation de la base de données sur l'investissement, la réalisation d'une note de synthèse prospective et l'engagement d'un dialogue avec les **Professionnels du secteur**, cela afin de construire une **vision partagée de l'économie touristique**.

¹ Pour produire 100 € de valeur ajoutée dans le secteur du tourisme, 120 € d'immobilisations nettes sont nécessaires. A titre de comparaison, 100 € de valeur ajoutée ne requièrent que 95 € d'immobilisations nettes dans les industries de consommation (habillement, chaussures, parachimie et pharmacie, mobilier etc.) et 75 € dans les services aux personnes.

² Rapport « Investissements touristiques, bilan et perspectives », Direction du Tourisme (CDC Consultants, juin 2002 ; « Le compte satellite du tourisme », Direction du Tourisme (L. Vassille), 2003 ; « Le financement de l'économie touristique », Direction du Tourisme (CDC Consultants, publié par l'ONT), 1999.

³ Investissements étrangers en France et investissements français à l'étranger.

B. LE CHAMP DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

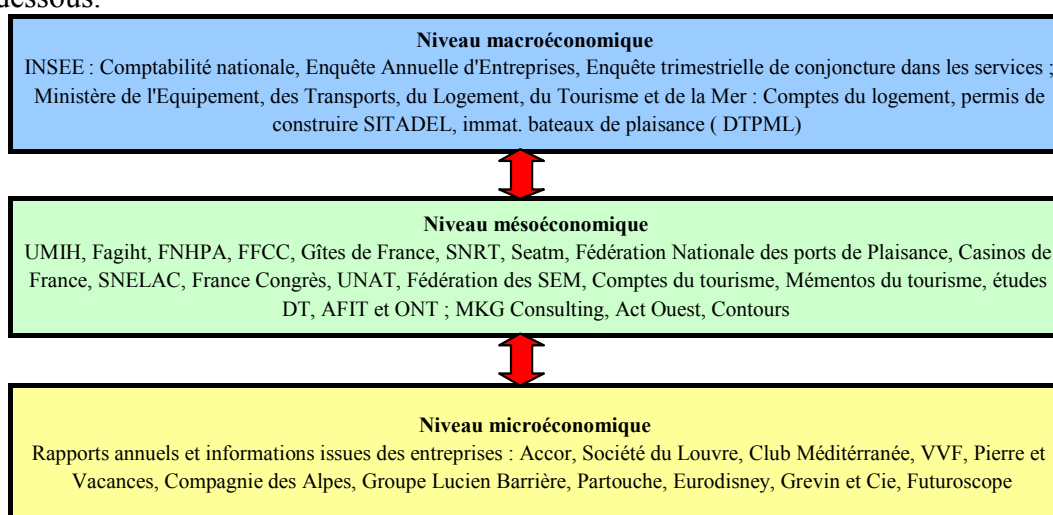
Grille construite à partir de la NAF de niveau 700 (rév.1 2003)

Codes APEN 700 - APET 700	Définition des classes	Observations, site INSEE à consulter : www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/naf/nlst700.htm
55.1A	Hôtels touristiques avec restaurant	Activités caractéristiques du tourisme (ACT) Remarque : la nomenclature des ACT est susceptible d'évolutions et la correspondance entre la présente étude et les ACT ne peut être complètement figée. Pour plus d'informations, on consultera la DT
55.1C	Hôtels touristiques sans restaurant	
55.1E	Autres hôtels	
55.2A	Auberges de jeunesse et refuges	
55.2C	Exploitation de terrains de camping	
55.2E	Autre hébergement touristique ⁴	
55.3A	Restauration de type traditionnel	
55.3B	Restauration de type rapide	
55.4A	Cafés tabacs	
55.4B	Débites de boisson	
55.5A	Cantines et restaurants d'entreprises	Hors ACT
55.5C	Restauration collective sous contrat	Hors ACT
55.5D	Traiteurs, organisation de réception	Hors ACT
55	Hôtels et restaurants	Les rubriques 552F « Hébergement collectif non touristique » et 55.4C (discothèques) sont également hors ACT
452A	Construction de maisons individuelles	Les investissements en résidences secondaires ont été pris en compte, bien que hors ACT
452R	Travaux maritimes et fluviaux	Les investissements retenus ont été limités aux ports de plaisance (qui n'appartiennent pas aux ACT)
63.3Z	Agences de voyage	Activités caractéristiques du tourisme
93.0E	Soins de beauté	
93.0K	Activités thermales et de thalassothérapie	
93.0L	Autres soins corporels	
60.02C	Téléphériques, remontées mécaniques	Bien que hors ACT, les investissements des parcs récréatifs et animaliers ont été pris en compte, pas ceux des manèges forains
92.3F	Manèges forains et parcs d'attraction	
92.7A	Jeux de hasard et d'argent	
74.8J	Organisation de foires et salons	Les investissements en Centre de congrès et Parcs d'exposition ont été pris en compte (hors ACT)
92.5C	Gestion du patrimoine culturel	Au titre de la valorisation des sites, l'étude a actualisé l'évaluation empirique de la composante touristique d'aménagements naturels et culturels (hors ACT)
92.5E	Gestion du patrimoine naturel	

⁴ Cette catégorie inclut notamment les maisons familiales, centres et villages de vacances, les chambres d'hôtes, gîtes à la ferme, gîtes ruraux, appartements de vacances, les activités des voitures lits et les résidences hôtelières ou de tourisme. L'investissement en résidences de tourisme est porté *in fine* par les ménages ou d'autres investisseurs, et non par l'entreprise qui exploite ce type d'hébergement ; aussi est-il apparu pertinent de le distinguer des autres investissements de la branche 55 « Hôtels et restaurants » dans les fiches qui suivent.

UN SOUCI DE COHÉRENCE ENTRE REALITÉ D'ENTREPRISE ET APPROCHE GLOBALE

- Le domaine retenu pour évaluer les investissements touristiques comprend (voir tableau) :
 - Les **activités caractéristiques du tourisme** telles qu'elles sont définies dans les « Comptes satellites du tourisme »⁵, ces activités caractéristiques servant de base au calcul de la consommation touristique T_0 . Elles comportent la branche 55 « Hôtels et restaurants »⁶, les agences de voyages, les remontées mécaniques et les téléphériques, les activités thermales et de thalassothérapie, ainsi que les services de soins de beauté et d'entretien corporel ;
 - Les **résidences secondaires**, l'investissement dans ce domaine ayant été apprécié à partir des Comptes du logement et des travaux de la DAEI ;
 - Un certain nombre **d'équipements touristiques** et d'opérations de **valorisation des sites** choisis à partir des travaux déjà réalisés par l'équipe d'ECCE⁷. Rappelons qu'à l'origine la segmentation de ces équipements et opérations avait été établie avec les Services Généraux de l'Action Régionale (SGAR) et les Délégations Régionales du Tourisme (DRT), de manière à extraire des fichiers d'opérations ayant reçu des aides européennes celles qui comprenaient une forte composante touristique.
- Sur le domaine ainsi défini, on s'est fixé comme objectif d'évaluer les **investissements pour la période 1990-2003** et d'accompagner ces évaluations d'une **prévision pour 2004 et 2005**. L'investissement est entendu au sens de la **Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)**, les estimations étant menées dans une optique de **maître d'ouvrage par branche** : on trouvera en annexe 1. le rappel de la définition de ces différents concepts.
- Les branches retenues correspondent à un **niveau mésoéconomique**, intermédiaire entre la macroéconomie (FBCF de l'ensemble des entreprises par exemple) et la microéconomie (investissement de telle entreprise). Pour fiabiliser les évaluations autant qu'il est possible, l'**éventail des sources d'information mobilisées a été largement ouvert**, l'étude ayant procédé à de multiples recoupements, ainsi que le suggère le schéma ci-dessous.

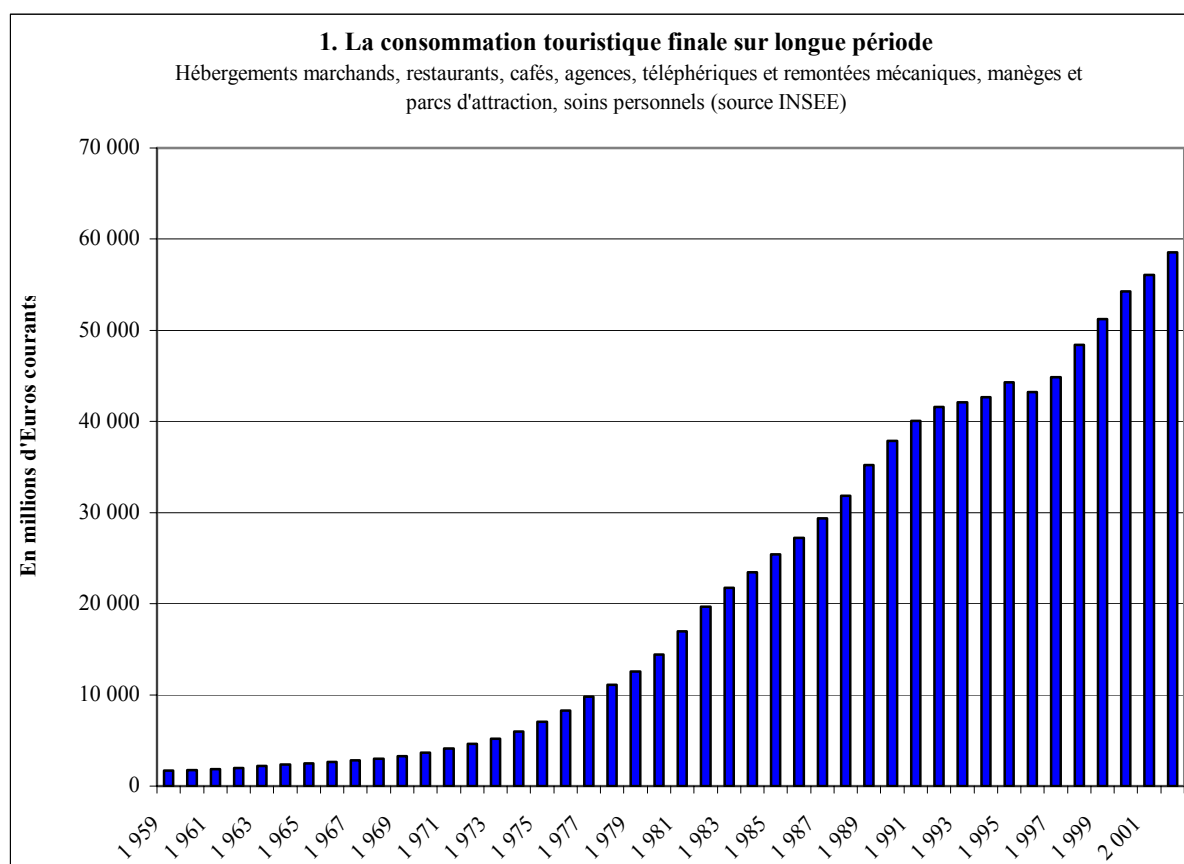


⁵ Voir la publication de mai 2003 « Comptes satellites du Tourisme. Comptes provisoires 2002 » du Secrétariat d'Etat au Tourisme.

⁶ A l'exception des classes 552F « Hébergement collectif non touristique » et 555, cette dernière regroupant notamment les cantines et restaurants d'entreprises

⁷ Voir « Investissements touristiques. Bilan et perspectives ». Etude CDC Consultants publiée en mai 2002 par la Direction du Tourisme.

C. ESSAI DE MISE EN PERSPECTIVE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE



2. Evolution de la consommation touristique par poste

	Niveau 2002 en Mds € courants	Accroissement annuel moyen de la consommation (%)					
		1960-1973		1973-1996		1996-2002	
		A prix courants	A prix constants	A prix courants	A prix constants	A prix courants	A prix constants
Hôtels de tourisme	8 035	9,5%	2,5%	15,7%	0,4%	5,7%	2,5%
Autres moyens d'hébergement	5 355	4,7%	-2,0%	17,7%	2,9%	4,9%	2,5%
Restaurants	32 254	10,2%	1,9%	22,0%	5,8%	5,2%	3,1%
Cafés	7 502	7,9%	0,9%	10,4%	-5,3%	4,7%	1,8%
Téléphériques, remontées mécaniques	685	10,2%	5,3%	24,0%	9,1%	4,6%	2,0%
Agences de voyage	965	10,6%	6,0%	20,6%	5,0%	3,9%	1,4%
Manèges forains et parcs d'attractions	2 061	9,7%	-1,4%	14,4%	0,1%	4,7%	1,4%
Soins de beauté et entretien corporel	1 678	10,0%	-1,1%	19,1%	0,9%	7,9%	6,1%
Total Tourisme	58 535	8,7%	1,0%	17,7%	1,8%	5,2%	2,8%
Consommation territoriale totale	1 069 223	10,7%	5,5%	17,0%	4,4%	3,7%	2,4%

Source : La consommation des ménages en 2002 INSEE Résultats n° 14, Juillet 2003 (Cédérom)

VERS UN NOUVEAU RÉGIME DE CROISSANCE ?

- Pour servir de cadrage à la prospective de l'investissement, il est apparu utile d'apprécier l'**évolution de la consommation touristique sur longue période**. Les travaux de l'INSEE fournissant dans un cadre cohérent l'évolution en valeur et en volume⁸ de plus de 300 postes de consommation finale de 1959 à 2002, on a sélectionné **huit séries caractéristiques du tourisme**⁹ : hôtels ; autres moyens d'hébergement ; restaurants ; cafés ; agences de voyages ; téléphériques et remontées mécaniques ; manèges forains et parcs d'attraction, soins de beauté et entretien corporel.
- La **somme de ces huit postes** ne correspond **pas exactement** à la définition de la **consommation touristique T₀**. Par exemple, les séries longues de l'INSEE portent sur la consommation finale et n'incluent donc pas les dépenses des entreprises (tourisme professionnel). Inversement - et ce facteur pèse plus que le précédent - on a considéré la **totalité de chacun des 8 postes choisis**, alors qu'une partie importante du marché final de ces secteurs ne correspond pas à une finalité strictement touristique (cas des restaurants et cafés). Ainsi, la somme des huit postes aboutit en 2002 à une demande totale de 58,5 Milliards d'euros contre 42,5 Milliards d'euros pour la consommation touristique T₀.
- S'il existe une différence concernant le niveau des dépenses, **les évolutions de T₀ et de la somme des huit postes** marquent en revanche un **parallélisme satisfaisant**¹⁰ : les séries de l'INSEE fournissent donc un éclairage significatif des tendances longues de la demande touristique.
- L'examen des données en volume éclaire la mutation intervenue au milieu de la décennie passée. **Jusqu'en 1996, la demande touristique en volume progressait faiblement** (+ 1,8 % par an de 1973 à 1996) et moins rapidement que la consommation totale (+ 4,4 %), la croissance en valeur reflétant surtout celle des prix. En valeur, la consommation touristique atteignait même une certaine **saturation dans la première partie de la décennie 90**, la part du tourisme dans la consommation tendant à diminuer.
- C'est un changement du régime de croissance qui semble s'être amorcé pendant la décennie écoulée avec le **ralentissement des prix relatifs des produits touristiques**. Par le jeu de l'élasticité prix, la **demande touristique en volume s'est accélérée**, augmentant même plus rapidement que la consommation totale de 1996 à 2002.
- La dynamique de l'investissement des années 1985-1992 a probablement joué un rôle dans ce ralentissement des prix observé à partir du début de la décennie 90. Mais d'un autre côté, la **capacité de l'ensemble des acteurs** à maintenir un rythme suffisant d'investissement dans un contexte de prix stabilisés n'est pas acquise. C'est notamment le cas de l'**hôtellerie indépendante saisonnière** : celle-ci joue un rôle clé pour l'équilibre des territoires, mais parvient plus difficilement à financer ses investissements qu'il y a une quinzaine d'années.

⁸ Les séries en volume sont établies aux prix chaînés de 1995

⁹ Voir « Comptes satellites du Tourisme », édition 2003

¹⁰ Portant sur 13 ans, la régression en valeur entre la série T₀ et la somme des huit postes tirés du Cédérom de l'INSEE fait apparaître un coefficient de détermination de 97 %, ainsi qu'un test de Fisher significatif.

D. CADRAGE D'ENSEMBLE

1. Perspectives de l'économie française

	2002, en Mds € courants	Accroissement annuel moyen en volume (%)		
		2003/2002	2004/2003	2005/2004
Produit intérieur brut	1 520,8	0,2%	1,5%	2,3%
Importations	380,2	1,0%	3,0%	4,9%
Consommation finale des ménages	823,0	1,5%	1,5%	2,3%
Consommation finale des APU¹ et autres²	373,2	1,7%	0,5%	0,5%
Formation Brute de Capital Fixe	296,0	-1,0%	1,3%	3,3%
Ménages	73,2	0,9%	-0,1%	0,5%
Entreprises	164,1	-2,2%	2,2%	5,0%
APU et autres³	58,7	-0,1%	0,7%	1,1%
Variations de stocks et divers⁴	-2,8			
Exportations	411,6	-2,5%	2,5%	4,5%

(1) APU : Administrations Publiques

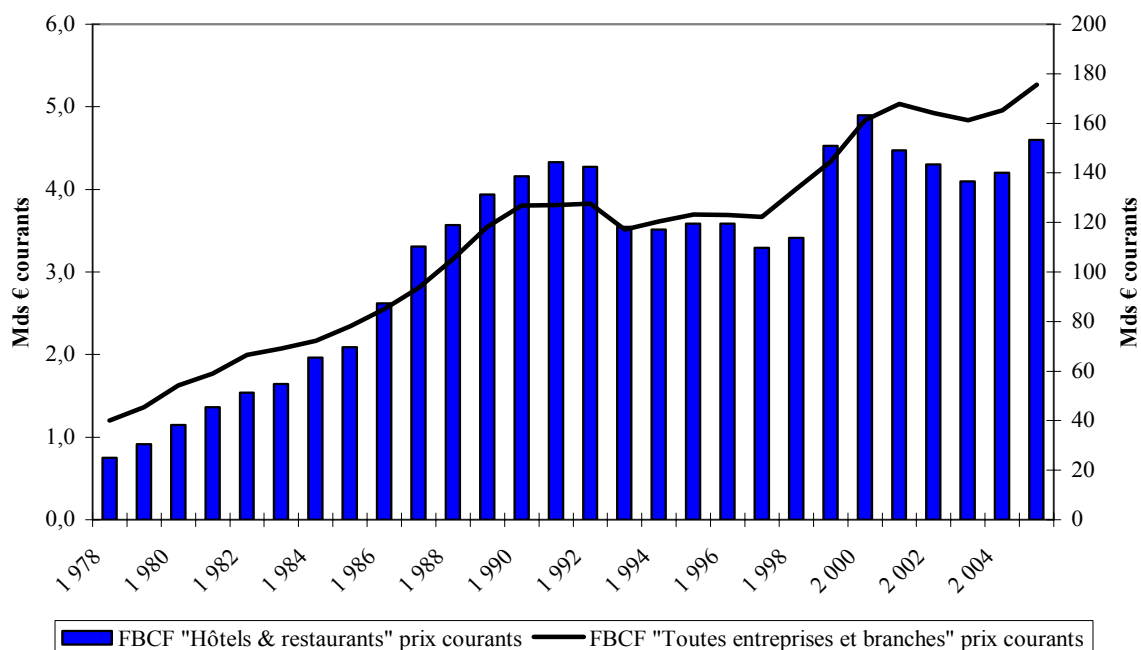
(2) Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM)

(3) Institutions financières et ISBLSM

(4) Acquisitions d'objets de valeur, nettes des cessions

Source : d'après INSEE (2002), ECCE (estimation 2003, prévision 2003 et 2004)

2. Perspectives de l'investissement total des entreprises et de la branche "Hôtels et restaurants"



UNE REMISE EN MOUVEMENT PROGRESSIVE DE L'ÉCONOMIE

- L'année 2003 n'aura pas été un bon cru pour l'économie française : même si le PIB n'a pas reculé comme 10 ans auparavant (- 1% en volume en 1993 par rapport à 1992), il aura stagné. Quant à **l'investissement total, il a diminué de 1%** et de plus de 2 % dans les entreprises.
- La consommation des ménages a légèrement progressé en 2003 par rapport à 2002 (+ 1,5 %), ce qui a constitué un facteur plutôt favorable pour la consommation touristique des résidents. Cela dit, l'année touristique a été dominée par des **événements extérieurs négatifs** : guerre en Irak, augmentation du taux de change de l'euro par rapport au dollar et pesanteur du climat général ont conduit à un **recul de la clientèle étrangère** qui a atteint de l'ordre de 13 % pour les nuitées dans l'hôtellerie de mai à septembre (de l'ordre de 30 % pour les nuitées des touristes en provenance des Etats-Unis). A total, ces facteurs négatifs l'ont emporté et la demande touristique totale s'est probablement inscrite en retrait en 2003 par rapport à 2002.
- Nous avons retenu l'hypothèse d'une **reprise progressive de l'économie en 2004**, cette amélioration étant déjà perceptible dans l'industrie, notamment à travers l'indicateur de climat des affaires de l'INSEE¹¹. Il sera probablement difficile de commencer à résorber les déficits publics sans un prélèvement accru sur les revenus des ménages. Dans ces conditions, **c'est moins la consommation qui devrait tirer la reprise que les exportations**, l'investissement devant prendre le relais en 2005. Cette hypothèse suppose que le taux de change €/ \$ retrouve un niveau n'affectant pas défavorablement la compétitivité des entreprises comme ce fut le cas en 2003.
- L'investissement de la **branche « Hôtels et restaurants »** constitue une **composante majeure de l'investissement touristique marchand**¹² qui présente l'avantage de pouvoir être suivie sur une période longue. Si l'investissement de l'ensemble des entreprises et celui de la branche « Hôtels et restaurants » évoluent de manière sensiblement parallèle, des différences significatives se font jour :
 - ✓ à la **fin des années 80 et au début des années 90**, l'investissement « Hôtels et restaurants » a connu une forte progression, liée notamment à la concurrence accrue entre établissements financiers. Le surinvestissement qui en est résulté alors s'est traduit ensuite par une évolution ralentie jusqu'en 1997 ;
 - ✓ la **reprise de la fin des années 90 s'est interrompue avant** celle de l'investissement de l'ensemble des entreprises, les grandes entreprises du secteur privilégiant peut-être alors l'internationalisation de leurs investissements hors de France.
- Après une pause en 2004, les **investissements de la branche « Hôtels et restaurants » devraient à nouveau se développer en 2005** dans le contexte d'une ranimation de l'économie tel qu'esquissé ci-dessus.

¹¹ En progression depuis octobre novembre 2003, cet indicateur basé sur des enquêtes en milieu industriel atteignait le niveau 102 en janvier 2004, un minimum de 90 ayant été enregistré en juin 2003. L'enquête de conjoncture trimestrielle dans les services comprend notamment une interrogation des agences de voyages, des hôtels et restaurants et des activités culturelles, récréatives et sportives : les résultats d'octobre 2003 font apparaître des perspectives plus favorables que celles du début et du milieu de l'année.

¹² Il existe bien sûr d'autres investissements touristiques marchands que ceux de la branche « Hôtels et restaurants » (cas des parcs de loisirs par exemple) et tous les investissements de cette branche ne présentent pas un caractère touristique (cantines et restaurants d'entreprises par exemple). Cela dit, les travaux d'ECCE montrent que les évolutions du total de l'investissement touristique marchand sont en phase avec celles de la branche.

DEUXIEME PARTIE

FICHES SECTORIELLES
ET
SYNTHESE

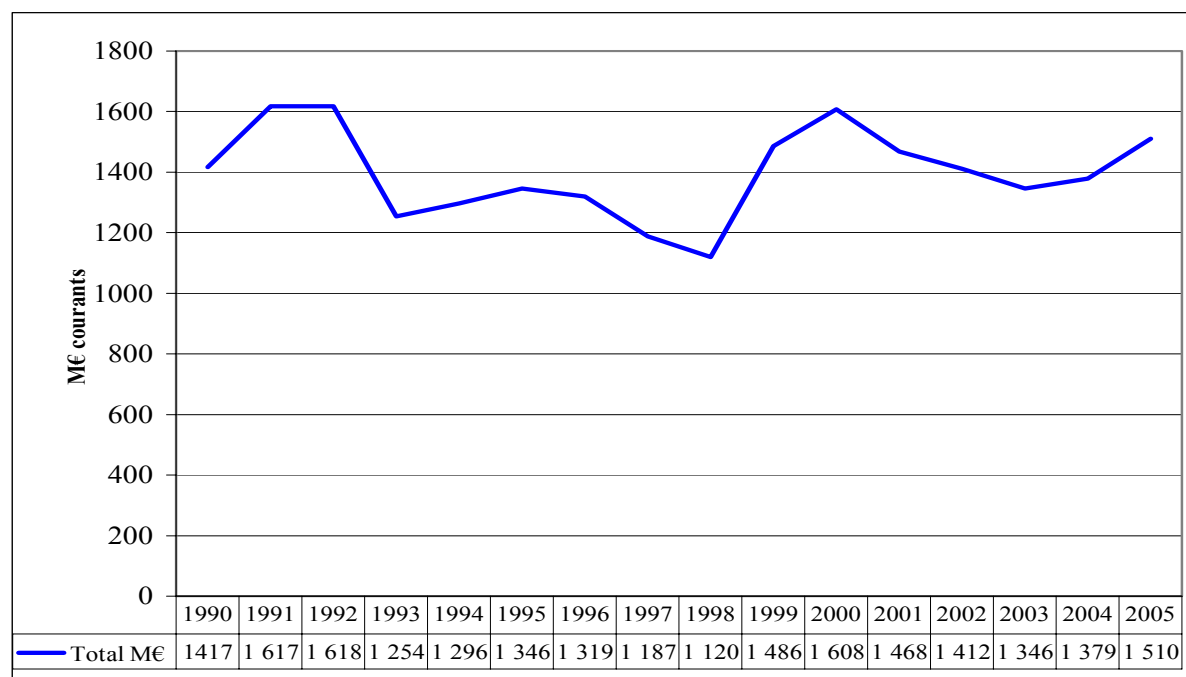
A. HÔTELS

1. Capacités d'hébergement

	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Milliers de lits touristiques	1 095	1 102	1 198	1 178	1 135	1 193	1 223	1 217	1 202	1 171	1 167	1 178	1 201	1 207

Début d'année, d'après Mémentos du tourisme

2. Evolution des investissements de l'ensemble des hôtels (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Comptes nationaux 2002 (Cédérom INSEE), EAE, MKG Consulting, fagih@wanadoo.fr ; www.umih.fr ; <http://www.accor.com> ; <http://www.societedulouvre.fr>

4. Méthode

La chronique des investissements de 1990 à 1998 reprend celle des précédents travaux de CDC Consultants. A partir de 1999, on s'est calé sur le profil de la branche « Hôtels et restaurants ».

Un calcul direct a par ailleurs été effectué à partir des capacités mises en service chaque d'année (estimées à partir de la base de données de MKG Consulting, ces données étant quelque peu différentes des informations issues des Mémentos du tourisme, reprises dans le tableau ci-dessus), de coûts d'investissements obtenus sur le site de l'UMIH et d'une estimation des Investissements sur Actifs Existants (IAE) en % de leur valeur initiale.

Ces deux approches ont été mises en cohérence en ajustant le taux annuel d'IAE.

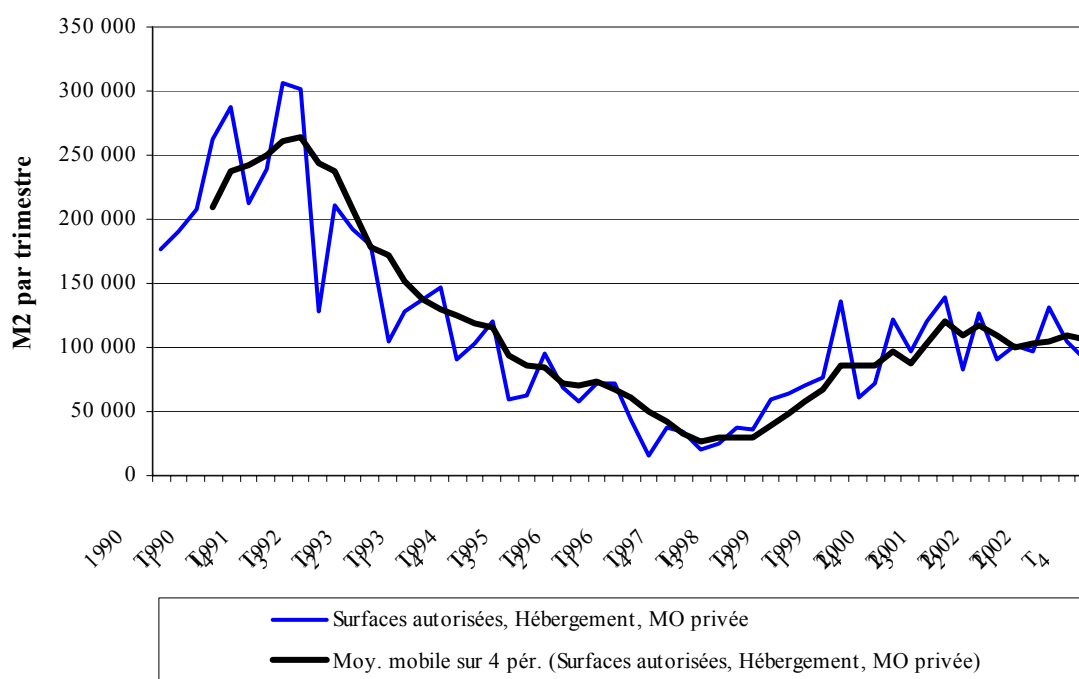
5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous): ■■■

Codification de la qualité des évaluations

- Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

LA REPRISE DES INVESTISSEMENTS S'EST ESSOUFLÉE EN 2001

- La reprise des investissements hôteliers initiée en 1999 n'aura duré que 2 ans. Certes, les surfaces autorisées d'hôtels et motels à maîtrise d'ouvrage privée¹³ n'ont pas diminué depuis 2000. Mais la **part de la construction neuve** - celle qui entraîne les investissements les plus élevés - est passée de **85 % au début de la décennie 90 à 70 % dix ans plus tard**. Ce résultat prolonge l'analyse qui peut être faite sur l'évolution du nombre de chambres recensées par la Direction du Tourisme: de 1978 à 1992, ce nombre augmentait en moyenne de près de 10 000 par an, la progression n'étant plus que de l'ordre de 1 000 de 1992 à 2002¹⁴.



- Les premiers résultats de l'Enquête Annuelle d'Entreprises (EAE) pour 2002 font apparaître une poursuite de la diminution des investissements dans le secteur des hôtels de tourisme. Par ailleurs, l'examen des **perspectives de grands groupes hôteliers** indique que ceux-ci ont été conduits à **revoir à la baisse leurs programmes d'investissements** par rapport au niveau atteint en 1999-2000, y compris pour certains d'entre eux en 2004, compte tenu notamment du retrait des nuitées hôtelières en 2003 par rapport à 2002.
- Cela dit, la consultation des professionnels réalisée par ECCE montre également que les **perspectives d'investissement en France demeurent bien orientées à moyen terme**. Aussi, dans l'hypothèse retenue d'une amélioration de la conjoncture en 2004, l'investissement hôtelier pourrait connaître une vive progression en 2005 et au-delà.

¹³ On prendra garde au fait que les surfaces autorisées de la catégorie « Hôtels et motels » incorporent des hébergements non touristiques qu'on ne peut séparer des hôtels proprement dits (foyers de personnes âgées, d'étudiants, de travailleurs sociaux etc.). Même si en ne considérant que les surfaces à maîtrise d'ouvrage privée, on limite l'inclusion de surfaces non touristiques, l'indicateur précurseur issu des permis de construire centralisés par la DAEI couvre un champ plus vaste que celui du Tableau de bord des investissements touristiques.

¹⁴ Les créations brutes de chambres peuvent être plus importantes, compte tenu des fermetures ou des reconversions d'établissements hôteliers.

CHAÎNES INTÉGRÉES ET HÔTELLERIE INDÉPENDANTE

Evolution du parc de 1990 à 2002¹⁵

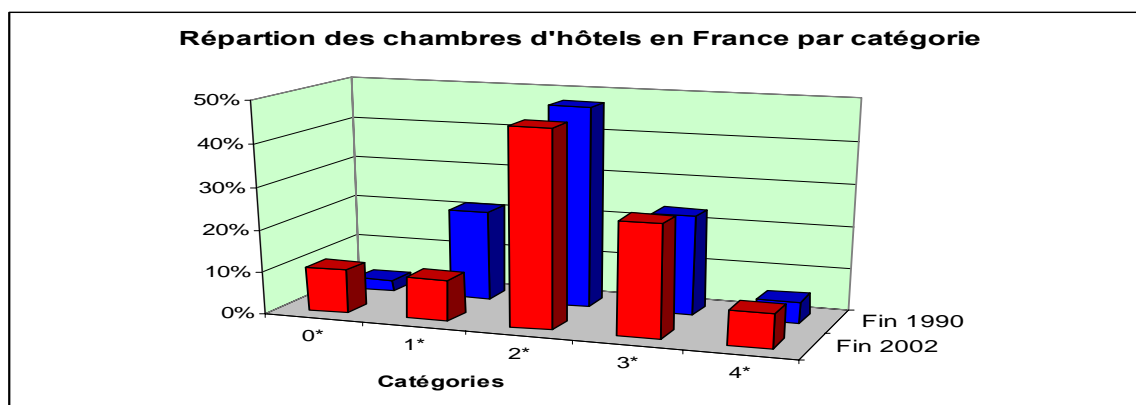
	Catégories	Chaînes intégrées		Hôtellerie indépendante		Total France	
		Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres	Hôtels	Chambres
Fin 1990	0*	185	12 890	305	3 055	490	15 945
	1*	198	9 748	7 399	113 855	7 597	123 603
	2*	993	64 451	8 462	208 520	9 455	272 971
	3*	386	40 524	2 497	94 684	2 883	135 208
	4*	134	24 899	290	4 003	424	28 902
	Total	1 896	152 512	18 953	424 117	20 849	576 629
Fin 2002	0*	598	42 488	2 026	25 797	2 624	68 285
	1*	438	28 235	2 177	36 194	2 615	64 429
	2*	1 126	75 701	9 792	228 432	10 918	304 133
	3*	855	72 058	2 992	101 882	3 847	173 940
	4*	230	34 795	477	17 393	707	52 188
	Total	3 247	253 277	17 464	409 698	20 711	662 975
Accroissement annuel moyen 1990-2002 (%)	0*	10,3%	10,5%	17,1%	19,5%	15,0%	12,9%
	1*	6,8%	9,3%	-9,7%	-9,1%	-8,5%	-5,3%
	2*	1,1%	1,3%	1,2%	0,8%	1,2%	0,9%
	3*	6,9%	4,9%	1,5%	0,6%	2,4%	2,1%
	4*	4,6%	2,8%	4,2%	13,0%	4,4%	5,0%
	Total	4,6%	4,3%	-0,7%	-0,3%	-0,1%	1,2%

D'après base de données MKG Consulting - Décembre 2003

¹⁵ De manière à fournir un panorama depuis 1990, ECCE s'est rapproché de MKG Consulting pour construire le tableau ci-dessus des capacités d'hébergement hôtelières. Les données qui figurent dans le tableau sont différentes de celles du Mémento du Tourisme. Par exemple, le Mémento fait état de 1207 milliers de lits début 2003, alors que MKG en recense 1326 milliers à la même date. Sous réserve d'une analyse plus complète qui requerrait un travail approfondi par département, les différences entre sources semblent porter sur les hôtels non homologués non retenus dans l'enquête INSEE à l'origine des données du Mémento, et qui sont enquêtés par MKG Consulting. Le système d'informations de MKG est à vocation exhaustive, les hôtels de chaînes étant interrogés mensuellement et l'activité des hôtels indépendants faisant l'objet d'une vérification téléphonique annuelle.

COMPLÉMENTARITÉ ENTRE HÔTELLERIE INDÉPENDANTE ET DE CHAÎNES

- Entre le grand hôtel parisien, l'hôtel économique suburbain, le petit hôtel en milieu rural, l'établissement d'une station balnéaire ou de montagne, les taux d'occupation et le chiffre d'affaires par chambre conduisent à des politiques d'investissement diversifiées. Une première approche de cette diversité ressort de l'Enquête Annuelle d'Entreprises (EAE) qui permet d'apprécier **l'effet de la taille des entreprises sur l'investissement** : les hôtels dont le chiffre d'affaires (CA) est de **moins de 500 K€** ont investi environ **5 % de leur CA en 2000**, contre **14 %** pour les entreprises de **plus de 10 M€ de CA**.
- Pour aller plus loin, la présente étude s'est appuyée sur la **base de données de MKG Consulting** concernant l'offre hôtelière afin de répartir les **investissements selon qu'ils relèvent de l'hôtellerie indépendante ou de chaînes intégrées**¹⁶, cette segmentation rendant compte de logiques économiques différentes entre les deux catégories d'établissements.
- Au préalable, il est apparu utile de présenter **l'évolution de l'offre hôtelière globale de 1990 à 2002** (voir graphique ci-dessous). Si l'augmentation du nombre de chambres classées en 3 et 4 étoiles traduit une montée en gamme, on observe également un accroissement de la catégorie « 0 étoile »¹⁷, ces deux évolutions conduisant à un **élargissement de l'offre**.



- L'**hôtellerie de chaîne** est spécialisée à la fois sur la **catégorie économique** (plus de 60% de l'offre de ce type de chambres en France fin 2002) et sur les **4 étoiles** (2/3 des chambres 4* en France relèvent des chaînes fin 2002). De son côté, **l'hôtellerie indépendante** représente fin 2002 les **trois quarts des chambres classées en 2 étoiles**.
- Les **positionnements** de l'hôtellerie de chaîne et de l'hôtellerie indépendante apparaissent ainsi globalement **complémentaires**. Cela dit, l'offre des chaînes intégrées s'est développée à plus de 4 % par an de 1990 à 2002, tandis que celle des indépendants stagnait pendant la même période¹⁸.

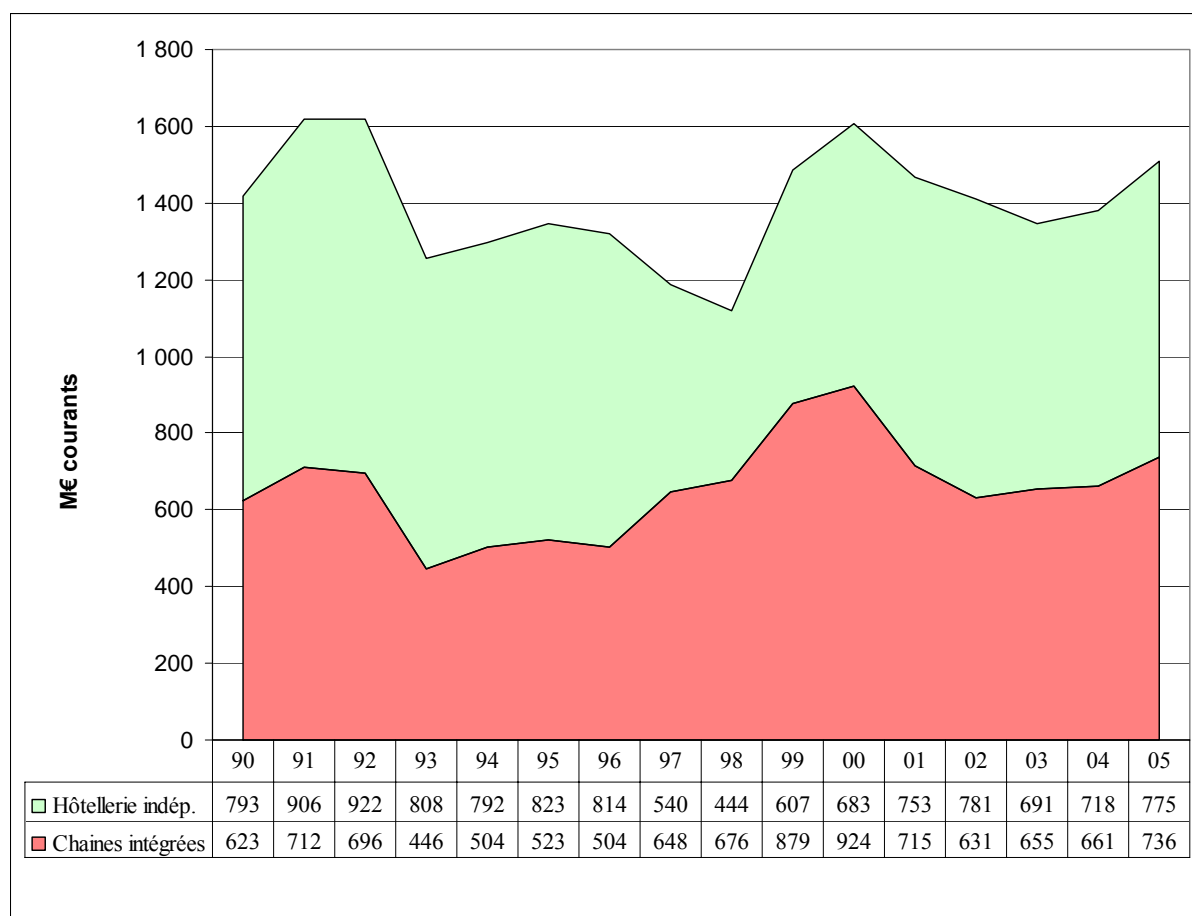
¹⁶ Y compris franchise.

¹⁷ S'agissant des hôtels indépendants, l'augmentation du nombre d'établissements et de chambres entre 1990 et 2003 de la catégorie « 0 * » ne semble pas imputable à titre principal à des créations, mais à un déclassement d'entreprises auparavant enregistrées en « 1 * ».

¹⁸ Une analyse réalisée par la FAGIHT sur les investissements de l'hôtellerie saisonnière et de campagne, montre que, sur les 117 M€ de travaux subventionnés par la Région Rhône-Alpes de 1989 à 2003, seuls 4 M€ portent sur des créations *ex nihilo*, les 113 M€ restants correspondant à des modernisations ou des agrandissements.

CHAÎNES INTÉGRÉES ET HÔTELLERIE INDÉPENDANTE

1. Perspectives des investissements par catégorie d'hôtels (prévision ECCE de 2003 à 2005)



2. Méthode

La chronique des investissements est déterminée à partir : (a) des capacités mises en service chaque année respectivement pour les chaînes intégrées d'une part, et pour l'hôtellerie indépendante d'autre part, capacités estimées par ECCE en s'appuyant sur les informations sur les capacités par catégorie d'hôtels de la Direction du Tourisme (de 1998 à 2003) et de la base de données de MKG Consulting ; (b) de coûts d'investissements par chambre ; (c) et d'une estimation des Investissements sur Actifs Existants (IAE) en % de leur valeur initiale. Pour les chaînes intégrées, une vérification *ex post* a pu être réalisée à partir des résultats de certaines entreprises, notamment d'Accor qui représente environ 50 % des chambres de chaînes en France.

Le niveau total des investissements (chaînes + indépendants) est bien sûr égal à celui qui a été présenté ci-dessus.

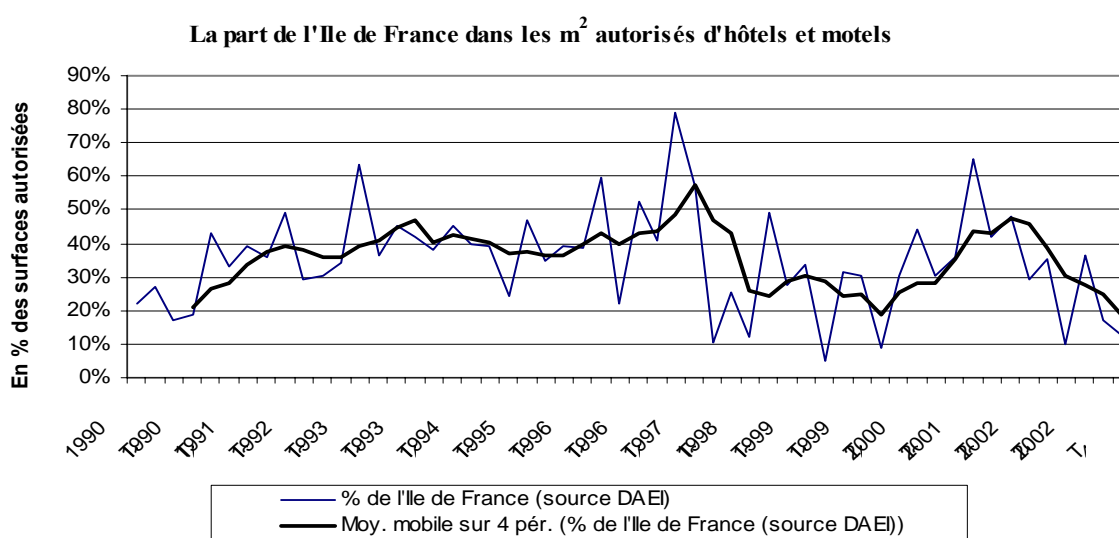
3 Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous): ■ ■

Codification de la qualité des évaluations

- ■ ■ ■ Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- ■ ■ Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- ■ ■ Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

LES CHAÎNES ET LES INDÉPENDANTS AU COUDE À COUDE POUR L'INVESTISSEMENT

- Selon les calculs conduits par ECCE, les chaînes auraient effectué **près de la moitié des investissements hôteliers de la période 1990-2003**, alors qu'elles ne représentaient encore qu'un peu moins de 40 % des chambres à fin 2002¹⁹.
- Au sein des chaînes intégrées, on notera **l'importance croissante prise par la franchise**, ce mode de gestion représentant plus de 30 % des chambres en 2002 selon les données de MKG Consulting. La pénétration de l'hôtellerie de chaînes²⁰ **atteignait 48 % en milieu urbain en 2001**, cette pénétration étant particulièrement élevée en Ile-de-France hors Paris (71 % dont 78 % pour les 3 départements de la petite couronne).
- Le dynamisme de l'implantation des chaînes dans cette région a probablement joué un rôle central dans la concentration de l'ensemble des investissements hôteliers en Ile-de-France : de 1990 à mi 2003, **l'Ile-de-France a représenté 35 % des surfaces autorisées d'hôtels et motels en France**, d'après les statistiques de permis de construire de la DAEI.



Si l'investissement des chaînes tend à devenir prépondérant, **l'hôtellerie indépendante** dispose encore d'atouts, notamment à Paris. Cela dit, la **situation de l'hôtellerie saisonnière est délicate**, alors même qu'elle contribue à la vitalité de nombreux territoires. Pour maintenir un tissu dynamique d'entreprises hôtelières, plusieurs actions sont à combiner, incluant notamment une diminution des charges de capital, par exemple en les étalant sur une période longue. Afin de faciliter la transmission des affaires familiales, la mise en place d'outils de financement dans lesquels les **repreneurs d'hôtels loueraient les murs et n'achèteraient que le fonds de commerce** dans un premier temps, s'inscrit dans cette perspective, ainsi que le propose Jean-François Tassin²¹.

- Au total, c'est cette capacité à **associer savoir faire d'exploitation et formules de financement** adaptées à l'intensité capitalistique élevée de l'activité, qui conditionne le dynamisme de l'investissement hôtelier dans les années à venir.

¹⁹ Encore faut-il noter que le choix d'un ratio commun d'Investissements sur Actifs Existants en % de leur valeur initiale, conduit peut-être à une sous-estimation de l'investissement des chaînes.

²⁰ Pourcentage des chambres appartenant à des hôtels de chaînes parmi l'ensemble des chambres offertes. Données issues de « L'hôtellerie classée et les campings en Ile-de-France : l'offre et la fréquentation en 2001 », Secrétariat d'Etat au Tourisme.

²¹ Voir la revue Espaces de janvier 2004 « Le portage des murs : une réponse originale au problème de la transmission dans la petite hôtellerie », Jean-François Tassin, Président de l'IREST Panthéon Sorbonne et du Gefil. La vente simultanée des murs et du fonds est centrale dans 30 % des 720 affaires en vente examinées.

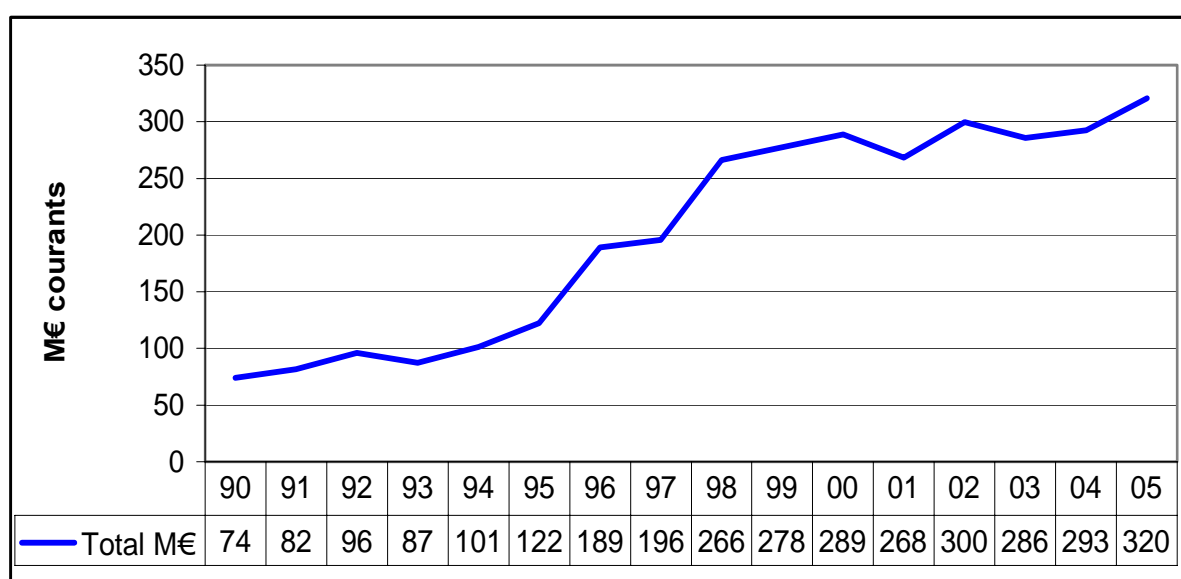
B. HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

1. Capacités d'hébergement

	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
En milliers de lits	2 572	2 670	2 662	2 799	2 765	2 692	2 739	2 788	2 784	2 704	2 700	2 692	2 765	2 762

Début d'année, lits = emplacements*3 ; d'après Mémentos du tourisme

2. Evolution des investissements de l'Hôtellerie de plein Air (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Comptes nationaux 2002 (Cédérom INSEE), EAE, FNHPA (notamment travaux de Melle Aude de Lartigue), FFCC ; <http://www.ffcc.fr> , <http://www.fnhpa-france.com>

4. Méthode

Les investissements ont été déterminés à partir de l'évolution du nombre d'emplacements et du parc d'équipements (mobil homes, chalets, bungalows, piscines, tennis, restaurants), de coûts unitaires (par emplacement et type d'équipement) et de ratios reliant les dépenses de gros entretien à la valeur à neuf des installations. La chronique d'investissements ainsi obtenue est en phase avec les investissements calculés par la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air en Languedoc Roussillon en 1990, 1998 et 2000. En revanche, les résultats représentent de l'ordre du double de ceux de l'EAE (secteur 55.2.C « Exploitation de terrains de campings ») qui ne prend en compte que les entreprises (donc ni les collectivités locales ni les associations gérant au total de l'ordre du tiers de l'offre nationale), ni le crédit bail, fortement répandu dans ce secteur.

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous):

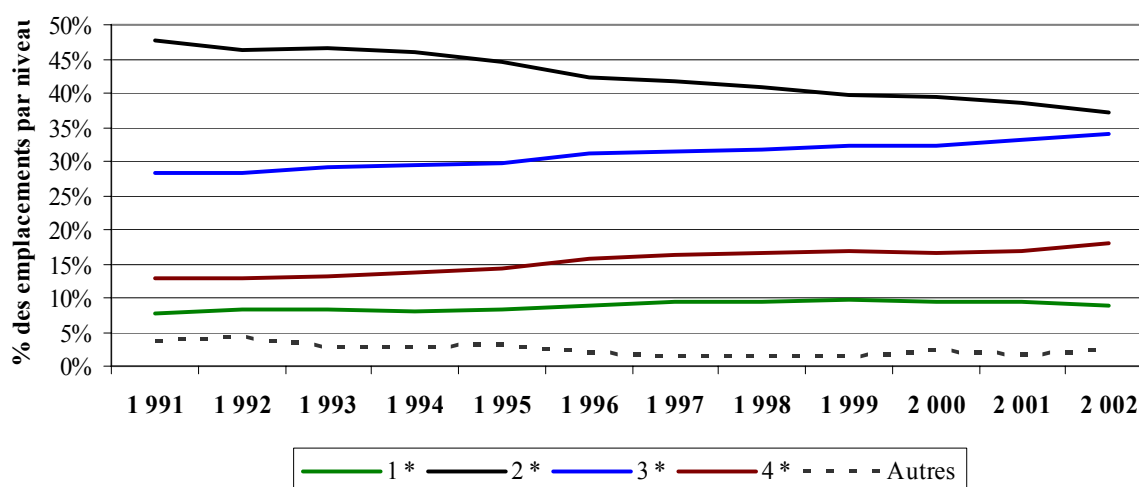
Codification de la qualité des évaluations

- Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

LA MUTATION DE L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

- Le passage du camping à l'Hôtellerie de Plein Air n'est pas qu'affaire de vocabulaire, c'est un **changement qualitatif** qui s'est traduit par une vive progression des investissements, ceux-ci ayant été **multipliés par un facteur proche de 4 de 1990 à 2002**²².
- Si le nombre des emplacements progresse peu²³, la **montée en gamme** - illustrée par le graphique ci-dessous qui montre que le nombre d'emplacements deux étoiles diminue au profit des catégories trois et quatre étoiles - est pour une part à l'origine de l'augmentation des investissements.

Répartition des emplacements par niveau (source : FFCC)



- De plus, cette montée en gamme s'accompagne d'un **fort accroissement des équipements** : le nombre de piscines est ainsi passé de 1 700 en 1990 à 2 900 en 2002, celui des *mobil homes* de 1 700 à 100 000 sur la même période, enfin le nombre de chalets et bungalows atteint 20 000 unités en 2002 contre moins de 1 000 en 1990.
- Ces évolutions vont de pair avec le **développement de nouvelles clientèles** à pouvoir d'achat élevé qui fréquentaient assez peu les terrains traditionnels. Permettant toujours un contact rapproché avec la nature, le camping s'est ainsi adapté aux exigences de confort exprimées par la demande.
- La mobilité et la durée de vie réduite des *mobil homes*, chalets et bungalows peuvent contribuer à la mise en place d'un tourisme durable. Encore faut-il pour cela que ces équipements s'intègrent correctement dans les espaces naturels et que des dispositions soient prises pour leur devenir en fin de vie. Les gestionnaires sont conscients de ces enjeux et, après une pause liée à la dégradation de la conjoncture depuis 2001, les **investissements devraient continuer à progresser à moyen terme**.

²² Lors des travaux précédents de CD Consultants sur les investissements touristiques, la non prise en compte des équipements tels que *mobil homes*, chalets, bungalows, piscines etc. avait abouti à des investissements sensiblement plus faibles et marquant une moindre croissance que dans la présente édition du Tableau de bord.

²³ De 1990 à 2002, la tendance d'accroissement est d'environ 2 300 emplacements par an (7 000 lits).

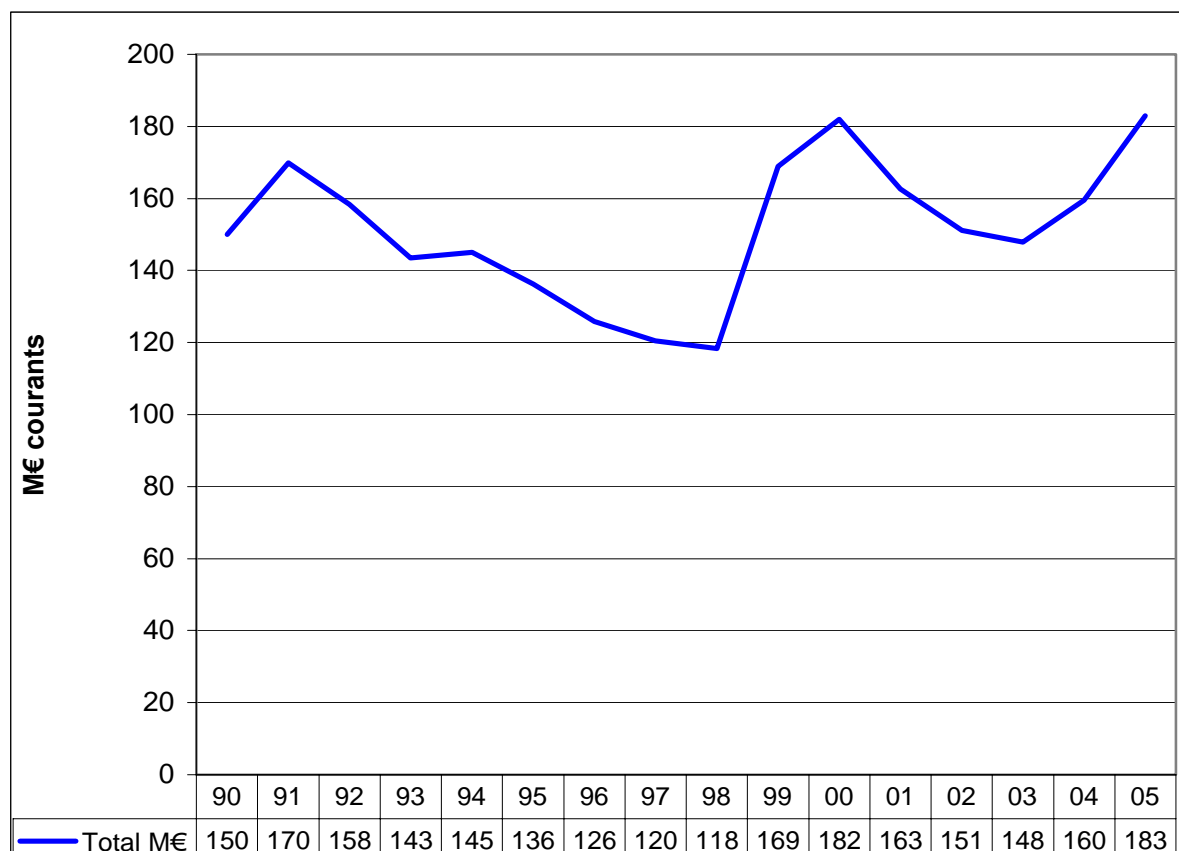
C. VILLAGES DE VACANCES

1. Capacités d'hébergement

	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Milliers de lits	273	273	235	239	242	242	242	247	253	260	261	263	264	259

Début d'année, d'après Mémentos du tourisme

2. Evolution des investissements en villages vacances (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Plan Patrimoine et Programme de consolidation, rapports annuels d'entreprises, dires d'experts (coûts de création), Comptes nationaux 2002 (Cédérom INSEE) ; <http://www.clubmed.net> ;

4. Méthode

Les investissements ont été déterminés à partir de trois éléments : dans le domaine du tourisme social, le Plan Patrimoine et le Programme de consolidation qui lui a succédé en 2002 ; l'évaluation directe des investissements de quelques opérateurs hors tourisme social et notamment du Club Méditerranée ; une évaluation forfaitaire d'environ 340 € par lit et par an pour les dépenses de gros entretien. Le profil a été ajusté sur les investissements de la branche « Hôtels et restaurants ».

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous): (☐)

Codification de la qualité des évaluations

- Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

UNE LIGNE DE PARTAGE MOUVANTE ENTRE TOURISME SOCIAL ET COMMERCIAL

- L'impulsion nouvelle donnée au **Plan Patrimoine** à partir de 1998, puis la mise en place du **Programme de consolidation** depuis 2002, ont conduit à un redémarrage sensible des investissements du tourisme social : ceux-ci devraient atteindre 40 M€ en 2004 contre 6 M€ à l'étiage de 1998. En cumul depuis 1990 jusqu'à aujourd'hui, les 60 M€ apportés par l'Etat auront permis la réalisation de **près de 320 M€ d'investissements en faveur du tourisme social**.
- Au titre des programmations de 2002 et 2003, la **région Rhône-Alpes** l'emporte avec 23% des subventions, suivie par **l'Auvergne** (12%), **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** (11%) et **Midi Pyrénées** (7%). On notera qu'une partie significative des villages relevant du **tourisme social se trouve dans des zones rurales ou de moyenne montagne** (cas de l'Auvergne notamment), en dehors des sites les plus touristiques du littoral et de la montagne. Il en résulte souvent des difficultés de remplissage, le maintien de ces capacités d'hébergement relevant pour une part d'une **logique d'aménagement du territoire**.
- Les **villages à vocation principalement commerciale** obéissent à une autre logique d'implantation et d'exploitation, la recherche d'un taux de remplissage régulier requérant une montée en gamme des hébergements et le recours aux méthodes de marketing propres à attirer une **clientèle exigeante et volatile** : variété des destinations et des offres d'activités proposées sur les catalogues papier et désormais sur le *Net*, politique de prix encourageant la réservation à l'avance à travers des *booking bonus* etc. De plus, on assiste à une **diversification des formes d'exploitation** : propriétaire des murs-exploitant (50% des villages seulement au Clubmed aujourd'hui), baux à long terme, contrats de gestion, voire de commercialisation.
- Il y a quelques années encore, les **logiques commerciale et sociale pouvaient coexister au sein du même opérateur** : ainsi en allait-il pour Villages Vacances Familles (VVF) qui exploitait à la fois de grands villages situés en bord de mer ou en montagne - les « Paquebots » - et des unités de plus petite taille implantées en milieu rural.
- L'évolution de la demande et la logique économique tendent à **séparer ces deux formes de tourisme** : ainsi dans le cas de VVF, **VVF-Vacances** a pris une orientation commerciale pour tirer le meilleur parti des équipements les plus importants. Par ailleurs, une entité nouvelle – **VVF-Villages** – regroupe les infrastructures qui appartiennent aux collectivités locales et sont souvent implantées en milieu rural. VVF-Villages se rapproche actuellement de VAL, l'ensemble en voie de constitution représentant une centaine de villages et de l'ordre de 30 000 lits.
- Au total, l'**arrivée à maturité du secteur des villages de vacances** déplace la ligne de partage entre tourisme social et tourisme commercial, ce qui pourrait conduire à une diminution des lits gérés par des entités associatives. Mais **le rôle des associations restera important**, et cela d'autant plus qu'elles sauront innover en proposant de nouvelles formes de tourisme, comme elles ont su le faire par le passé. En tout état de cause, **l'investissement en France** dans le domaine des villages de vacances devrait connaître une **progression sensible** dans les années à venir (requalification des équipements, montée en gamme, offre d'activités nouvelles).

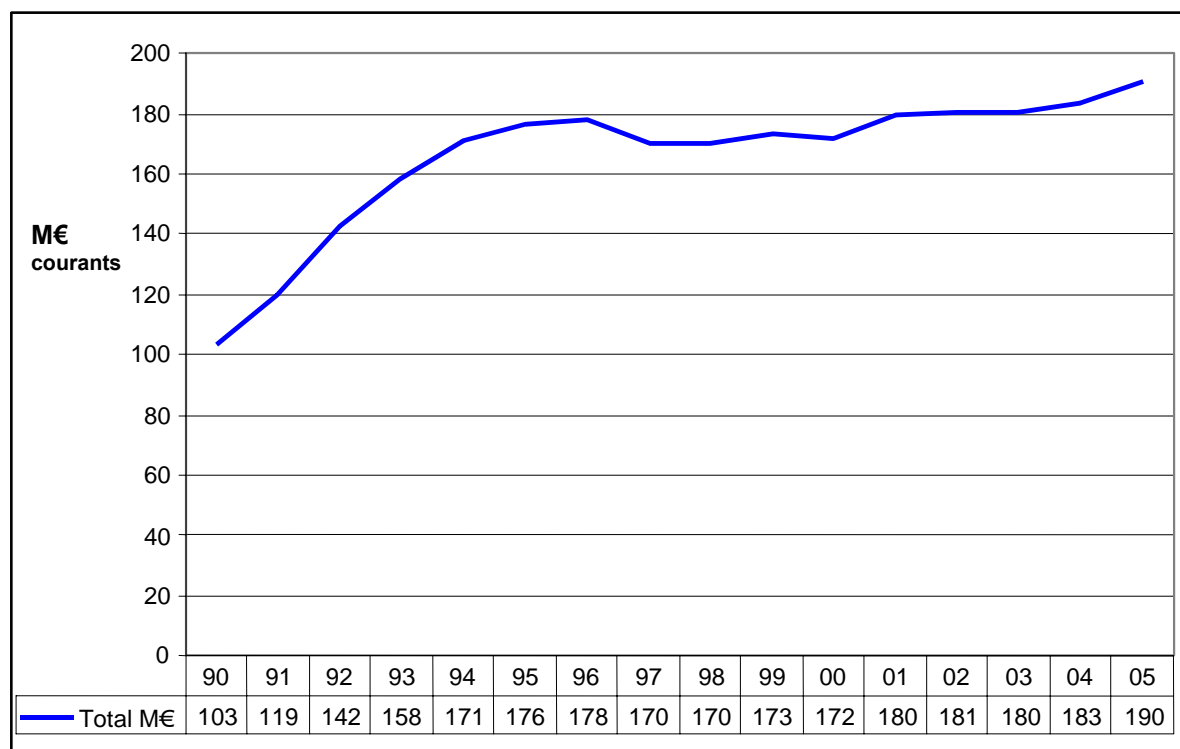
D. GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

1. Capacités d'hébergement

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Milliers de lits	220	235	261	275	288	297	296	303	306	307	308	311	313	314

Début d'année. 1 chambre d'hôtes = 2 lits, 1 gîte rural ou communal = 5,1 lits (évaluations ECCE d'après base de données Gîtes de France)

2. Evolution des investissements des Gîtes et Chambres d'hôtes (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Gîtes de France (capacités d'hébergement), Réseau National d'Observation Trame (coûts unitaires) ; <http://www.gites-de-france.fr>

4. Méthode

Au sein des hébergements regroupés sous l'égide de Gîtes de France, les évaluations d'investissements portent sur les chambres d'hôtes, ainsi que les gîtes ruraux, communaux, de groupes et d'enfants. A partir de données sur l'évolution du parc par sous groupe d'hébergements (chambres d'hôtes, gîtes ruraux etc.), de coûts unitaires liés aux créations, d'une évaluation de la montée en gamme des hébergements et d'un ratio relatif aux dépenses de gros entretien, une chronique d'investissement a été bâtie.

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous):

Codification de la qualité des évaluations

- Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

LE DÉVELOPPEMENT DE COMPLEXES MULTI-ACTIVITÉS

- En s'appuyant sur les données de Gîtes de France qui représentent plus de 85 % de ce type d'hébergements²⁴, il apparaît que le **nombre de lits de gîtes et chambres d'hôtes n'augmente plus guère**. Une analyse plus fine montre que, si le nombre de gîtes est stabilisé (environ 45 000 gîtes ruraux, communaux, de groupes et d'enfants début 2003 correspondant à 260 000 lits), celui des **chambres d'hôtes continue à connaître une certaine progression** : début 2003, 25 800 structures proposant des chambres d'hôtes étaient recensées par Gîtes de France (environ 52 000 lits), contre 24 400 deux ans auparavant (environ 49 000 lits).
- Par delà le comptage du nombre des structures et des lits, il convient de prendre en compte **la montée en gamme du parc** qui, dans le cas des gîtes, se traduit par l'importance des créations récentes en catégories 3 et 4 épis.
- On notera en outre que les **capacités d'hébergement sont réparties de manière relativement homogène** sur le territoire national, la région Rhône-Alpes venant en tête avec 14% du nombre de lits, suivie par Midi-Pyrénées (10%), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (9%), la Bretagne (8%), le Languedoc-Roussillon (7%), l'Aquitaine (6%) etc. De 2001 à 2003, la **progression de l'offre a été significative** en Corse (+13%), dans le Nord-Pas-de-Calais (+9%), en Bourgogne (+6%), en Bretagne et en PACA (+5%).
- Pour accroître leur revenu, les exploitants de gîtes et de chambres d'hôtes sont de plus en plus souvent conduits à développer des **Complexes Multi-Activités (CMA)**, associant en un même lieu **plusieurs types d'hébergement** (gîtes ruraux et de groupes, chambres d'hôtes, campings), de la **restauration** et des **équipements tels que piscines, courts de tennis et salles de séminaires**.
- Le développement des CMA accompagne le **changement de génération** des exploitants de structures du tourisme à la ferme ou rural. Plus éloignés des valeurs traditionnelles de la ruralité que leurs prédécesseurs, ils se vivent avant tout comme des professionnels du tourisme s'efforçant de répondre à la demande commerciale qui les fait vivre. Dans ce contexte, le **lien entre activité touristique et agricole se distend**, la seconde n'ayant même dans certains cas qu'un rôle symbolique.
- La mutation précédente se heurte parfois à la logique des têtes de réseaux : celles-ci doivent en effet veiller au **respect des normes de classification des hébergements** qui ont fait le succès du tourisme rural, les grands labels nationaux constituant des actifs de valeur qu'il est dans l'intérêt de tous de préserver et de développer²⁵.
- Par delà la querelle entre anciens et modernes, la tension qui traverse le tourisme rural pour le contrôle de ces labels, traduit finalement la **vitalité de cette forme d'hébergement** et sa capacité à se situer en phase avec les orientations profondes de la demande sociale. C'est dans cette perspective que nous nous plaçons en posant l'hypothèse d'un maintien à haut niveau des investissements pour la période qui s'ouvre.

²⁴ Evaluation basée sur le Mémento du Tourisme 2001. Depuis son édition 2002, le Mémento n'isole plus que les chambres d'hôtes (58 000 lits début 2003).

²⁵ De 30 à 50 % des capacités d'hébergement du tourisme rural sont réservées en novembre pour la saison estivale à venir : l'importance de ce taux dans une période de demande volatile, souligne l'image positive dont bénéficie cette forme de tourisme.

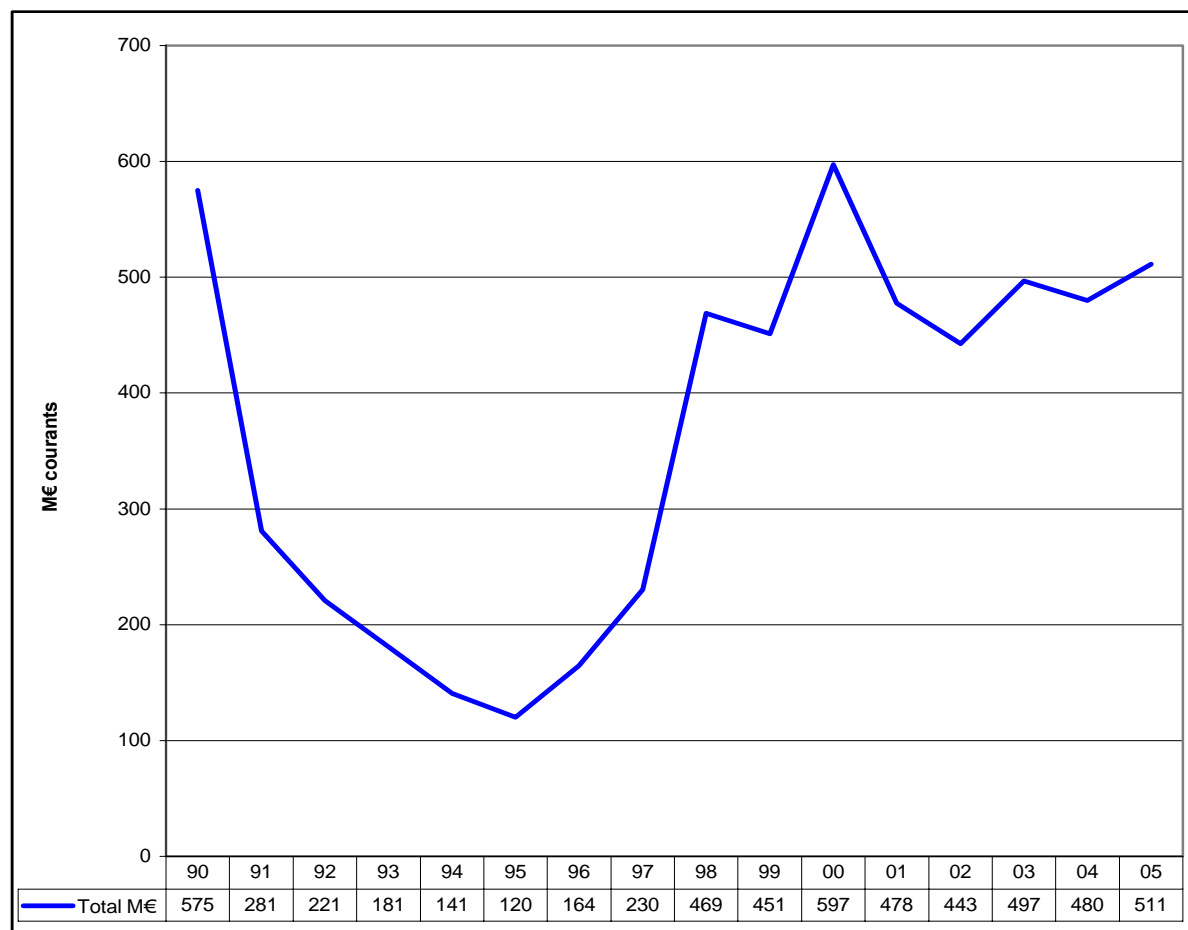
E. RÉSIDENCES DE TOURISME

1. Capacités d'hébergement

	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Milliers de lits	240	251	259	265	269	272	277	285	304	322	346	364	380	398

Début d'année, d'après SNRT

2. Evolution des investissements (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Syndicat National des Résidences de Tourisme ; <http://www.snrt.fr> ;
<http://www.pierre-vacances.fr>

4. Méthode

L'investissement annuel est calculé à partir de la chronique des résidences mises en service et d'un coût moyen d'environ 22 K€ par lit nouveau (revu en hausse par rapport aux évaluations faites en 2002) d'une part, et d'une estimation des dépenses de gros entretien d'autre part (1 % de la valeur à neuf du parc) d'autre part.

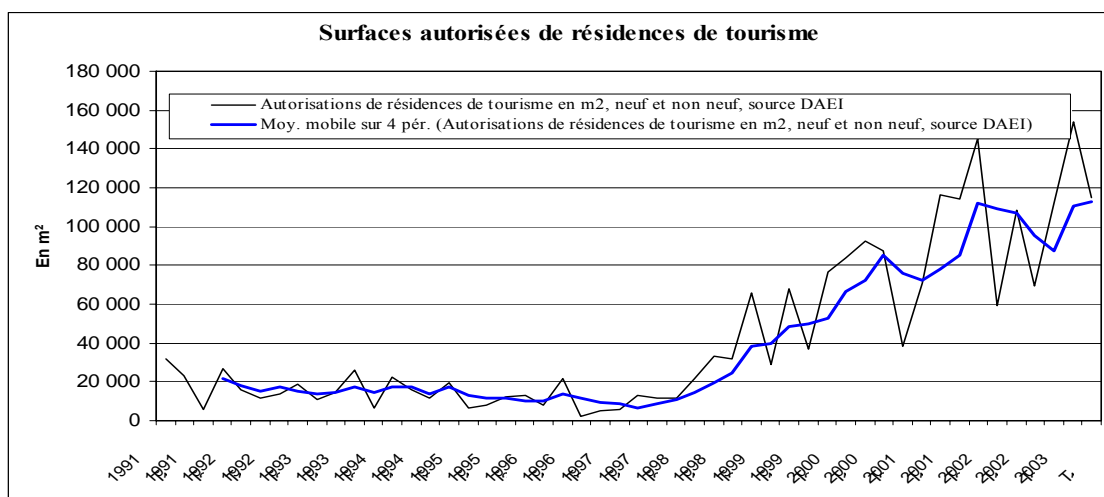
5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) : ■ ■ (■)

Codification de la qualité des évaluations

- ■ ■ Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- ■ Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

MAINTIEN DES INVESTISSEMENTS À UN NIVEAU ÉLEVÉ

- De 1990 à 2003, le parc de lits des résidences de tourisme s'est accru de **près de 4% par an**. En retenant un champ plus vaste car incluant les villages de vacances et les gîtes ruraux, les surfaces autorisées de résidences de tourisme répertoriées par la DAEI²⁶ montrent que la **progression du parc s'est accélérée** au tournant de la décennie. Même si toutes les surfaces autorisées ne se réalisent pas, on notera que depuis 2002, ces surfaces se situent autour de 100 000 m² par trimestre contre moins de 20 000 m² dix ans auparavant.



- Les mesures fiscales dont bénéficient les résidences de tourisme depuis l'**amendement Périssol**, jouent probablement un rôle important dans la vive progression de l'investissement à partir de 1998. Avec de nouvelles dispositions visant à favoriser la réhabilitation du patrimoine existant et à faciliter le logement des saisonniers du tourisme, les textes les plus récents devraient permettre un **maintien à haut niveau des investissements** en résidences de tourisme.
- L'édition 2003 du Mémento du Tourisme indique une **assez forte concentration du parc de résidences du tourisme** dans 4 régions du sud-est ou du sud : **Rhône-Alpes** (30% des lits), **PACA** (27%), **Aquitaine** (10%) et **Languedoc Roussillon** (7%). Ces quatre régions viennent également en tête pour les surfaces autorisées de résidences de tourisme depuis 2000, ce qui suggère une certaine stabilité dans la localisation des résidences de tourisme.
- S'agissant d'un parc assez jeune, la **création de nouvelles résidences** aurait représenté en moyenne sur la période 1990-2003 **environ 80 % des investissements totaux**²⁷. A terme, les travaux de gros entretien devraient prendre plus d'importance, de manière à maintenir l'attractivité du parc pour les touristes qui les occupent.

²⁶ La croissance du parc étant faible pour les villages de vacances comme pour les gîtes ruraux (voir les indicateurs correspondants), l'essentiel des constructions neuves recensées par la DAEI correspond aux résidences de tourisme.

²⁷ Ce résultat est en ligne avec l'analyse des permis de construire, les mètres carrés autorisés dans le neuf comptant également pour 80 % des surfaces totales sur la période d'analyse.

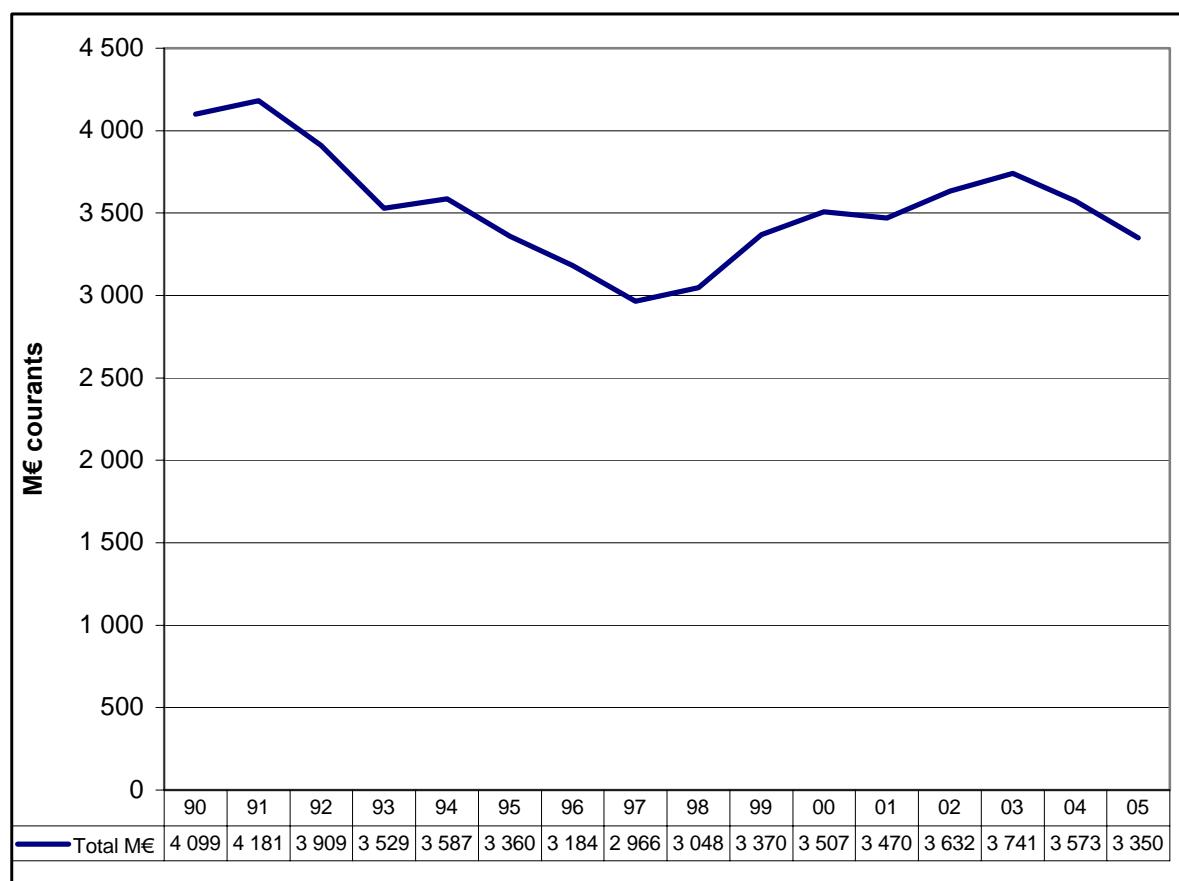
F. RÉSIDENCES SECONDAIRES

1. Capacités d'hébergement

	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Milliers de lits	11 113	11 179	11 159	11 097	10 996	10 845	10 837	10 923	11 074	11 315	11 559	11 749	11 926	12 102

Estimation ECCE d'après Mémento du tourisme et Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer ; début d'année, 1 résidence secondaire = 5 lits

2. Evolution des investissements en résidences secondaires (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (Comptes du Logement et base de données SITADEL notamment), Bipe ; <http://www.equipement.gouv.fr>

4. Méthode

L'investissement annuel en résidences secondaires est directement issu des évaluations du Ministère, après avoir ôté la valeur des terrains. La FBCF pour les années 2002 et 2003 a été estimée à partir des travaux du Bipe (FBCF des ménages) et de l'évolution des surfaces autorisées

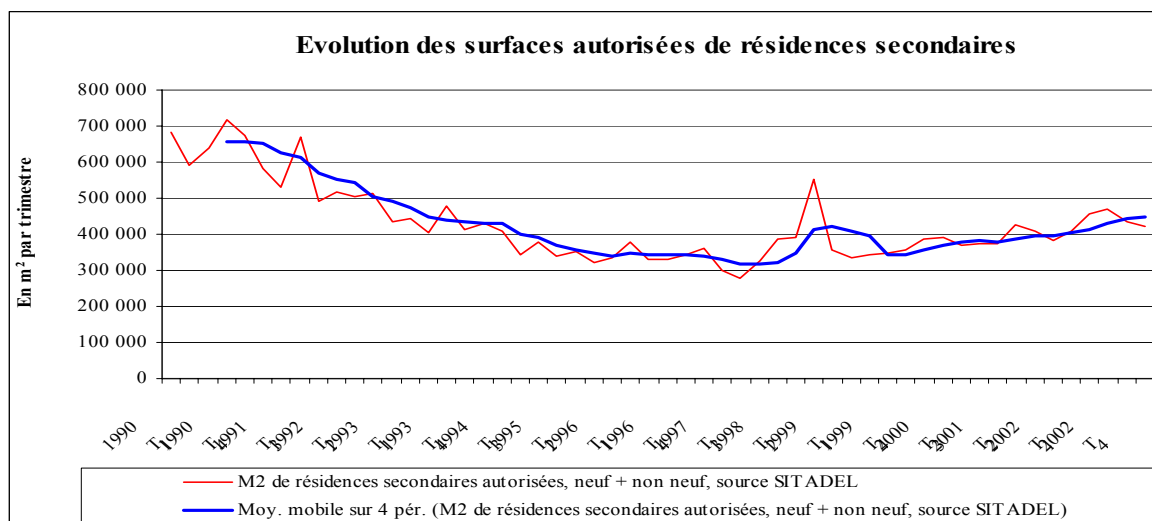
5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) : ■ ■ ■

Codification de la qualité des évaluations

- ■ ■ Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- ■ Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

UNE ÉVOLUTION CONTRACYCLIQUE

- La construction de logements a connu une **évolution favorable dans la période récente**, y compris dans le domaine des résidences secondaires, ainsi que le suggère la courbe des surfaces autorisées pour ce type d'hébergement.



- Le faible niveau des taux d'intérêt, la moindre attractivité des placements bousiers, les mesures fiscales et, peut-être aussi dans certaines régions, l'afflux d'investisseurs étrangers entreprenant des travaux de rénovation²⁸, expliquent cette évolution. Globalement, ces **travaux de rénovation semblent mieux orientés que la construction neuve** : la proportion des surfaces autorisées dans le non neuf au sein de l'ensemble « neuf + non neuf » est passée de 10 % au début des années 90 à plus de 20 % aujourd'hui.
- Début 2003, les résidences secondaires représentaient **70 % des lits touristiques**. Si la spécificité nationale que constituent les résidences secondaires ne s'est pas démentie dans la période récente, la tendance de moyen terme demeure celle d'une **lente diminution de ce type d'investissement**²⁹. Ainsi, la FBCF en résidences secondaires qui comptait pour environ 7 % de l'investissement des ménages en 1990, n'en représentait plus que 5 % en 2003. Dans l'hypothèse que nous retenons d'une réanimation de l'économie, cette tendance à la baisse devrait reprendre, de sorte que **l'investissement en résidences secondaires diminuerait sensiblement en 2004 et 2005**.
- Les **trois régions qui pèsent le plus dans le parc de résidences secondaires** sont **PACA** (15,7% du parc hors DOM dans l'édition 2003 du Mémento du Tourisme), **Rhône-Alpes** (12,7%) et **Languedoc-Roussillon** (11,5%). L'analyse des permis de construire récents ne modifie pas fondamentalement cette répartition. On note cependant une **forte poussée de la Bretagne** (13 % des surfaces autorisées de 2000 à 2002 pour 7,1 % du parc), tandis que le poids de PACA tend à diminuer (de 15,7 % en parc à 13,2 % pour les investissements récents), probablement parce que les terrains disponibles tendent à se restreindre.

²⁸ Rappelons que les transactions de biens immobiliers ne créent pas en elles-mêmes de FBCF. En revanche, les travaux éventuellement entrepris par les nouveaux propriétaires à la suite de ces transactions peuvent générer des volumes d'investissement en résidences secondaires, dès lors qu'ils sont répertoriés dans cette catégorie.

²⁹ Noter cependant que les nouvelles règles de calcul des plus values (terrains, revente de résidences secondaires), pourraient redonner de l'intérêt à ce type d'investissement.

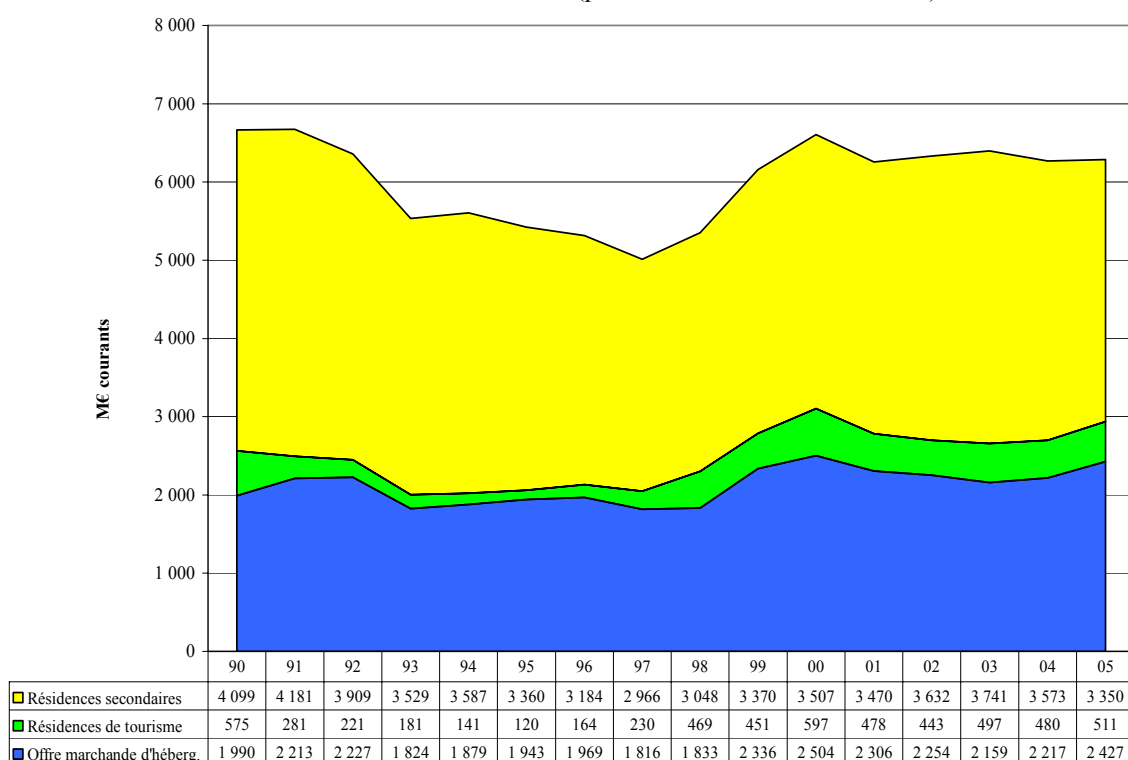
G. ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS D'HÉBERGEMENT

1. Capacités d'hébergement

Milliers de lits en début d'année	Offre marchande d'hébergement							Résidences de tourisme	Résidences secondaire	TOTAL
	Hôtels	Hôtellerie de Plein Air	Villages de vacances	Gîtes et chambres d'hôtes	Meublés touristiques	Auberges de jeunesse	Total			
1 990	1 095	2 572	273	220	450	20	4 630	240	11 113	15 982
2 003	1 207	2 762	259	314	450	14	5 005	398	12 102	17 505
% par an 1990 2003	0,8%	0,5%	-0,4%	2,8%	0,0%	-2,6%	0,6%	4,0%	0,7%	0,7%

Evaluations ECCE d'après les éditions successives des Mémentos du tourisme

2. Evolution des investissements (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Comptes nationaux 2002 (Cédérom INSEE), EAE, sources professionnelles mentionnées dans les fiches précédentes

4. Méthode

La récapitulation des investissements a été établie par agrégation des résultats des fiches précédentes, agrégation complétée par des hypothèses techniques pour les secteurs n'ayant pas fait l'objet de fiches (auberges de jeunesse et refuges)

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) : ■(■ ■)

Codification de la qualité des évaluations

- ■ ■ Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- ■ Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

DIVERSITÉ ET HYBRIDATION DES FORMES D'HÉBERGEMENT

- Il nous a semblé utile de reprendre la **distinction entre l'hébergement marchand et les résidences secondaires**, et de la compléter en isolant les **résidences de tourisme**. Ces dernières relèvent certes des hébergements marchands pour les touristes qui les occupent ; mais contrairement aux autres formes d'hébergement marchand, ces résidences de tourisme appartiennent à des investisseurs privés distincts des exploitants. Il s'agit donc d'une forme hybride d'hébergement, leur problématique comportant une dimension patrimoniale qui les rapproche des résidences secondaires.
- De 1990 à 2003, les capacités d'hébergement exprimées en nombre de lits n'ont augmenté qu'à un rythme annuel moyen de l'ordre de 0,7%. Sur la période voisine 1990-2001, le **stock de capital fixe net de la branche** « Hôtels et restaurants » a progressé en **volume de 2,9% par an** selon l'INSEE. Il n'est certes pas exclu que cette différence de croissance de plus de 2% par an soit en partie imputable aux activités non liées à des hébergements touristiques (restauration ; cafés, tabacs et débits de boisson ; hébergement collectif) qui représentent environ la moitié de la FBCF de la branche « Hôtels et restaurants », et qui auraient pu se développer plus rapidement que la partie « Hébergement ».
- Mais on ne doit pas non plus exclure que cette **différence de progression traduise un effet qualité** lié à la montée en gamme des hébergements. Cette interprétation est validée par les analyses détaillées qui montrent en effet une **montée en gamme des hébergements**, en particulier pour l'Hôtellerie de Plein Air, les villages de vacances et les gîtes et chambres d'hôtes.
- Cette montée en gamme va de pair avec **l'élargissement des offres** (cas des hôtels notamment) et leur **association** (développement des Complexes Multi Activités en matière de tourisme rural par exemple). Ces évolutions répondent aux exigences de la demande en permettant à chacun de composer un **parcours touristique personnalisé** associant différentes formes d'hébergement au cours de l'année : courts séjours à l'hôtel, vacances d'été en villages ou en résidence, location d'un grand gîte pour un week-end entre amis, séjours dans une résidence secondaire familiale etc.
- Les **dépenses d'investissement rapportées aux capacités d'hébergement** traduisent la diversité des offres touristiques : de **110 € par lit pour l'hôtellerie de plein air** en 2000 (ratio en forte augmentation dans la décennie écoulée, en liaison avec l'équipement de terrains, notamment en habitat léger de loisir) à **1 400 € par lit pour les hôtels**, en passant par des valeurs de 560 € par lit pour les gîtes et chambres d'hôtes et de 700 € par lit pour les villages de vacances.
- On notera qu'à partir de 2001, la diminution des investissements en hébergement marchand a été compensée par la bonne tenue de la FBCF en résidences secondaires, ce qui a conduit à une **stabilisation globale des investissements**. A l'horizon 2005, on s'attend à un **maintien du total des investissements d'hébergement**, mais dans une **configuration inverse** : baisse des résidences secondaires et accroissement du secteur marchand.

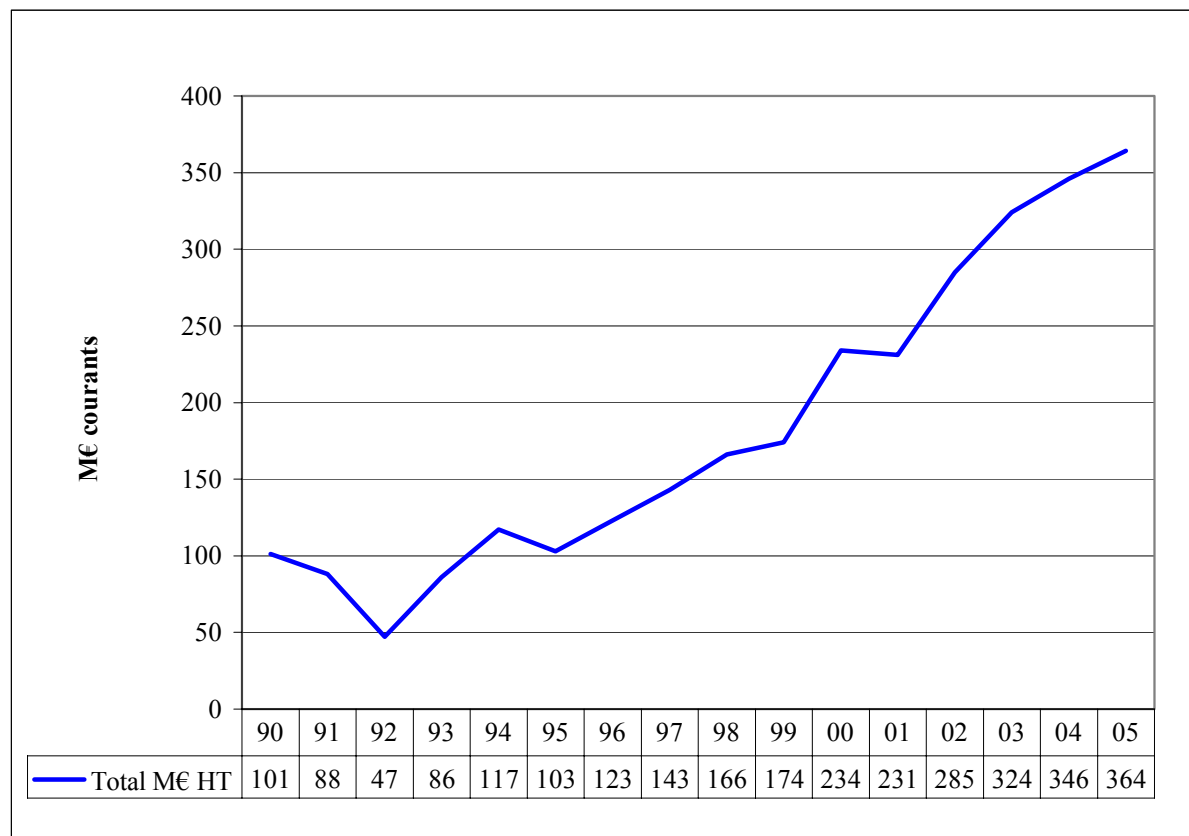
H. REMONTÉES MÉCANIQUES ET ÉQUIPEMENTS CONNEXES

1. Chiffre d'affaires

	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Chiffre d'affaires M€ courants	311	485	533	527	604	596	624	618	675	705	724	742	770	881

Source : Aménagement & Montagne (A&M), Service d'Etudes et d'Aménagement touristique de la montagne (SEATM)

2. Evolution des investissements en remontées mécaniques (prévision ECCE pour 2004 et 2005)



3. Sources d'informations : Aménagement & Montagne (A&M), Service d'Etudes et d'Aménagement touristique de la montagne ; seatm@gouv.fr ; <http://www.compagniedesalpes.com>

4. Méthode

Le chiffre d'affaires et l'investissement sont directement repris des travaux d'A&M et du SEATM publiés en octobre novembre 2003 dans le n° 179 d'Aménagement et Montagne sous le titre « Bilan des investissements dans les domaines skiables français en 2003 ». Les résultats s'appuient sur des enquêtes annuelles menées auprès des exploitants, fournisseurs et bureaux d'études (environ 200 répondants).

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) :

Codification de la qualité des évaluations

- Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

LA DYNAMIQUE DES INVESTISSEMENTS

- Une dynamique des investissements s'est enclenchée depuis une dizaine d'années dans le domaine des remontées mécaniques et équipements connexes (pistes, damage, neige, billetterie, sécurité signalétique etc.). En effet, Le **chiffre d'affaires** en monnaie courante s'inscrit sur une progression de **plus de 6% par an** depuis 1990, les moyens financiers rendus ainsi disponibles ayant permis une **croissance des investissements de plus de 12% par an en monnaie courante**. Les infrastructures et équipements mis en place contribuent à améliorer l'attractivité des stations, ce qui nourrit en retour la progression de l'activité.
- En 2003, le niveau des investissements est suffisamment élevé pour permettre à la fois une **augmentation des investissements en remontées mécaniques neuves** (+ 19% par rapport à 2002, avec notamment le téléphérique « Vanoise Express » et les télécabines débrayables de Samoëns et de la Clusaz), tout en assurant un accroissement sensible des autres investissements (modifications de remontées, billetterie, pistes et neige).
- Le tableau ci-après présente la **répartition par massif** du chiffre d'affaires et des investissements en 2003.

	Chiffre d'affaires		Investissements	
	M€ 2003	%	M€ 2003	%
Savoie	397	45,0%	131	40,5%
Haute Savoie	191	21,7%	78	24,2%
Isère Drôme	87	9,8%	22	6,7%
Alpes du sud	103	11,7%	44	13,6%
Pyrénées	75	8,5%	40	12,5%
Jura	8	1,0%	2	0,7%
Vosges	10	1,1%	1	0,3%
Massif Central	10	1,2%	5	1,5%
Total	881	100,0%	324	100,0%

D'après A&M et SEATM

- Si ces résultats sont dans l'ensemble satisfaisants, on notera en revanche **certaines éléments de préoccupation** :
 - ✓ dépassant 50% dans les Pyrénées en 2003, le ratio d'investissement rapporté au chiffre d'affaires semble insuffisant pour faire face au **vieillissement des installations dans tous les massifs**, notamment **dans le Jura** (ratio d'environ 25%) et dans les **Vosges** (10%) ;
 - ✓ principal Pays concurrent de la France, l'**Autriche** investit de l'ordre de 50% de son chiffre d'affaires, contre 37% seulement dans notre Pays.
- A l'avenir, il n'est pas certain que les **conditions d'enneigement** permettent d'assurer une progression de l'activité similaire à celle enregistrée en 2003. La prévision que nous retenons suppose néanmoins que **l'effort d'investissement pourra être accentué**, le ratio d'investissement rapporté au chiffre d'affaires atteignant de l'ordre de 40% en 2005.

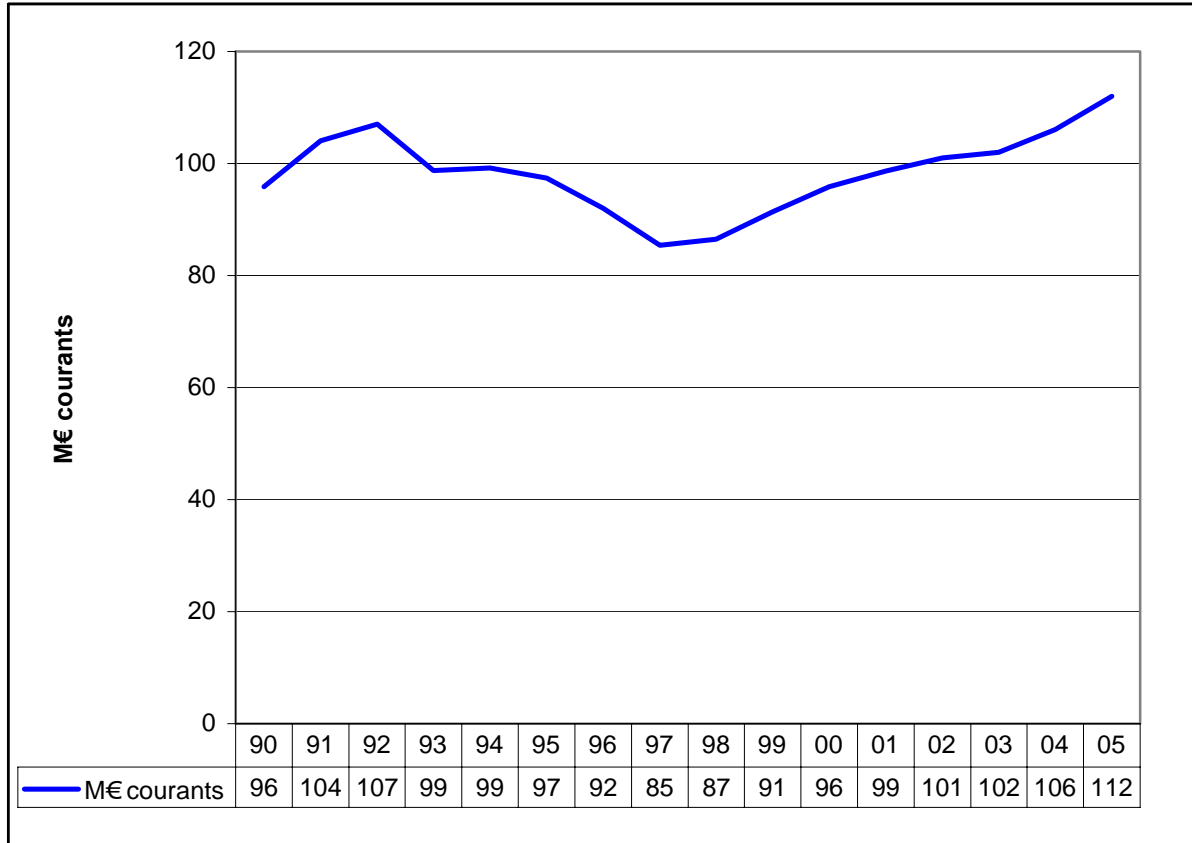
I. PORTS DE PLAISANCE

1. Flotte de plaisance

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
000 de voiliers et bateaux à moteur	597	613	628	643	658	672	685	696	710	725	745	767	789	813

D'après DTPML, Département des systèmes d'information (situation au 31 août, hors outre-mer)

2. Evolution des investissements des ports de plaisance (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : DTPML, Fédération Française des Ports de Plaisance, Fédération des Industries Nautiques, AFIT, étude Act-Ouest Consultants Tourisme « Etude stratégique sur l'adaptation des capacités d'accueil et la gestion des places dans les ports de plaisance maritimes en France métropolitaine » (août 2003) ; <http://www.ffports-plaisance.com>

4. Méthode

Utilisation de données professionnelles issues de l'étude d'Act Ouest mentionnée ci-dessus (capacité des ports de plaisance, coûts unitaires par place) pour évaluer un ordre de grandeur de la valeur à neuf des ports existants (3,5 Mds €), puis estimer les dépenses de requalification et de gros entretien, ainsi que les travaux neufs. L'évolution de 1990 à 2003 est calée sur celle de la FBCF des Administrations Publiques et notamment des collectivités.

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) :

Codification de la qualité des évaluations

- Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

L'INSUFFISANCE DES INVESTISSEMENTS BLOQUE LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLAISANCE

- La flotte de plaisance métropolitaine³⁰ comptabilisée par sommation des immatriculations annuelles successives est estimée à **813 000 voiliers et bateaux à moteur** fin 2003. En tenant compte des **disparitions** le plus souvent non déclarées (de l'ordre de 13 000 bateaux par an), **la flotte active à fin 2001** serait, selon Act Ouest d'**environ 420 000 bateaux** : 120 000 de plus de 6 m et 300 000 de moins de 6 m. Compte tenu des immatriculations récentes³¹ et à venir, ainsi que des disparitions probables, Act Ouest estime que l'accroissement annuel de la flotte active serait de 25 000 à près de 50 000 bateaux, s'ajoutant aux 420 000 de fin 2001. Au total, on pourrait avoir une **flotte active de l'ordre de 570 000 bateaux de plaisance à fin 2005**.
- La **disproportion entre la demande d'amarrage et l'offre**³² est patente puisque les 370 ports disposant du statut administratif en 2002 ne comptaient que **163 000 places** auxquelles s'ajoutaient **60 000 mouillages**. De son côté, la Fédération des Industries Nautiques (FIN) recensait **70 000 demandes d'amarrage en 2002**. La non réponse à cette demande pourrait à terme entraver le développement de l'offre nationale de bateaux de plaisance, un secteur où l'industrie française est leader avec 30% des exportations mondiales, devant les Etats-Unis et le Royaume Uni (10% chacun).
- La consultation des gestionnaires des ports évalue à **54 000 le nombre des places manquantes** susceptibles d'être utilisées rapidement aux tarifs actuels :

Zones littorales	Capacités actuelles des ports	Places manquantes à court terme
Nord et Normandie	16 000	4 800
Bretagne	33 000	8 600
Littoral Atlantique	28 000	13 300
Languedoc Roussillon	22 000	4 700
Provence Côte d'Azur	57 000	17 800
Corse	7 000	4 800
Total	163 000	54 000

D'après étude Act Ouest Consultants Tourisme

- Les **possibilités économiques de création de ports de plaisance étant désormais restreintes**, les investissements à réaliser pourraient porter sur des opérations d'extension (10-30 K€ par place ; potentiel de 25 000 places), des requalifications de friches portuaires (5-20 K€ par place ; potentiel de 10 000 places), la création de ports « secs » pour le stockage (5-15 K€ par place), l'aménagement de parcs à bateaux etc.
- Compte tenu de la pression de la demande et pour autant que des montages financiers privés ou publics/ privés puissent être mis en place³³, un **développement significatif des investissements** devrait se produire dans la décennie à venir, un effort particulier devant être consenti pour **que ces équipements respectent un environnement littoral déjà fragilisé**. Sous cette réserve, un programme de **60 000 places sur 10 ans** aurait un coût de **900 M€**, soit 90 M€ de travaux neufs par an s'ajoutant à 80 M€ de gros entretien. Cette accélération n'aurait qu'un impact encore limité à l'horizon 2005.

³⁰ Avec l'Outre-mer, le chiffre de la DTPML est de 837 601 bateaux au 1er septembre 2003.

³¹ 20 497 en 2001, 21 330 en 2002, 22 261 en 2003 selon les données de la DTPML.

³² Le développement des catamarans et celui de grands bateaux de plaisance avec équipage conduisent à un besoin d'espace accru par bateau.

³³ La forte implication du secteur public local (56 % des ports sont en régie, 11 % relèvent de SEM, 11 % de CCI) est une spécificité qui ne se retrouve pas dans les autres pays. Cette situation a conduit à des tarifs de location de places assez faibles. La mise en place de nouveaux montages financiers devrait conduire à un accroissement des tarifs pour les installations à construire.

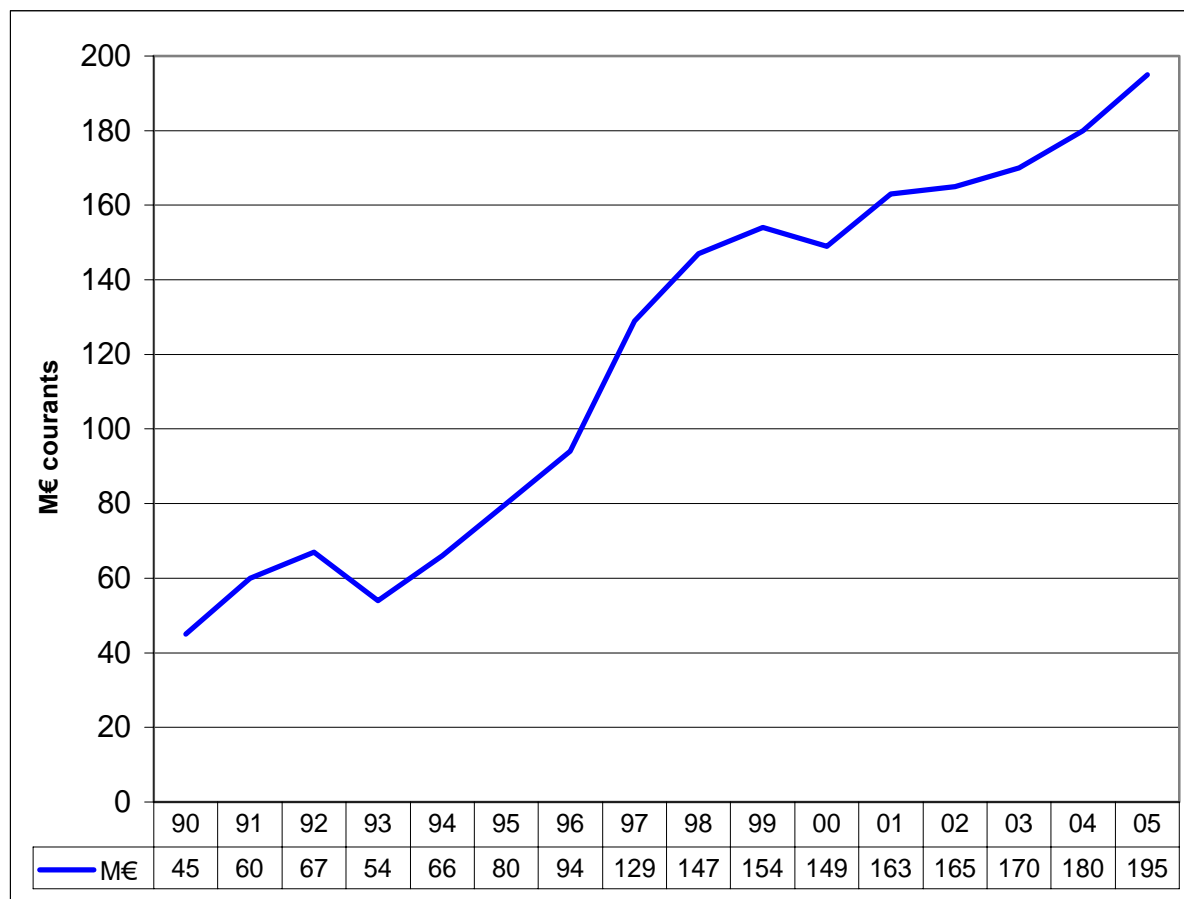
J. CASINOS

1. Evolution du parc de machines à sous

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre	1 810	4 072	6 825	9 116	10 544	11 201	11 725	12 845	12 987	13 216	13 157	14 403	14 888	16 402

Au 31 octobre de chaque année, d'après Casinos de France

2. Evolution des investissements des casinos (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Casinos de France, rapports annuels Partouche et Groupe Lucien Barrière, Rapport d'information N° 223 du Sénat, session ordinaire de 2001-2002 «Les jeux de hasard et d'argent en France » ; [http://www.senat.fr \(/rap/r01-223\)](http://www.senat.fr (/rap/r01-223)) ; <http://www.partouche-finance.com> ; <http://www.lucienbarriere.com>

4. Méthode

A partir des rapports annuels, calcul de ratios reliant l'investissement des grands groupes dans les casinos, évaluation des investissements totaux en France à partir des ratios précédents et des données concernant le produit total des jeux, le produit net des jeux et le parc de machines à sous.

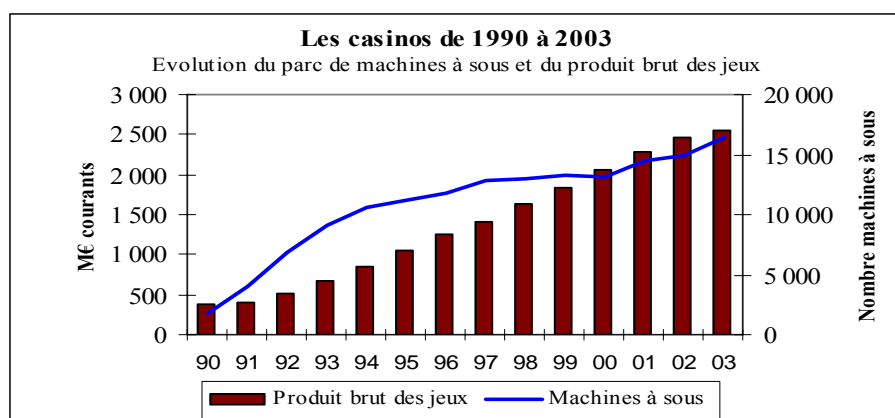
5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) : ■ ■

Codification de la qualité des évaluations

- ■ ■ Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- ■ Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

L'INVESTISSEMENT : MOTEUR D'UN SECTEUR PARVENANT À LA MATURITÉ

- Au sein d'un marché des jeux estimé en 2000 à 23,4 Milliards d'Euros³⁴, **l'arrivée des machines à sous dans les casinos**³⁵ a conduit à une croissance du produit brut des jeux de plus de 15% l'an de 1990 à 2003³⁶. Correspondant au chiffre d'affaires du secteur, le produit net après prélèvement des impôts et taxes sur les jeux, a connu une évolution sensiblement parallèle, atteignant 1 128 Millions d'Euros en 2001.



- Ces évolutions ont conduit à une **croissance des investissements**. Ceux ci ont porté à la fois sur les établissements existants et sur la création de nouveaux casinos : 132 en 1987 et 180 aujourd'hui. Noter que des casinos étaient implantés dans 160 communes et 56 départements en 2000, les investissements récents ou à venir concernant Lyon, Bordeaux, Le Havre (ouverture en mai 2004), Saint-Amand-les-Eaux, Saint-Valéry-en-Caux etc. Avec 117 M€ de produit brut en 2003 (+ 44% par rapport à 2002), **Enghien-les-Bains est devenu le 1er casino en France**³⁷, devant Charbonnières (70 M€), Divonne-les-Bains (67 M€), Nice Ruhl (64 M€) et Aix en Provence (62 M€).
- Une **inflexion de l'activité est sensible en 2003**, le produit brut ne progressant que de 3,7% par rapport à 2002 : ouverture de casinos en Suisse conduisant à des diminutions du produit des jeux à Evian, Divonne-les-Bains et Annemasse, impact défavorable de la guerre en Irak sur la clientèle étrangère de certains établissements (Nice, Deauville), conséquences du passage à l'Euro, certains joueurs étant désorientés par une division monétaire moins favorable qu'auparavant³⁸.
- Le renouvellement limité des jeux et peut-être aussi la concurrence des TIC (casino sur le Net), laissent à penser qu'une **maturité progressive** devrait succéder à l'expansion rapide des années 90. Une concentration du secteur devrait s'en suivre, à l'image du **rapprochement des groupes Accor et Lucien Barrière**, la nouvelle entité devenant leader du marché français devant Partouche. Ces évolutions pourraient être **favorables à l'investissement**, notamment pour exploiter le marché des grandes agglomérations, si les autorisations délivrées par l'Administration le permettent.

³⁴ PMU, Française des Jeux, Casinos et divers : voir le rapport du Sénat mentionné ci-dessus.

³⁵ C'est la loi du 5 mai 1987 qui a autorisé l'implantation de machines à sous dans les casinos

³⁶ Noter que les exercices annuels vont du 1er novembre au 31 octobre de l'année suivante.

³⁷ L'installation de machines à sous a permis à ce casino de tirer parti de la demande parisienne et francilienne.

³⁸ A mise totale et taux de redistribution donnés (au minimum 85 % dans le cas des machines à sous), l'assortiment des pièces détermine le nombre de parties et le temps de jeu : 100 parties avec 100 F joués en pièces de 1 F, contre 75 parties de 20 centimes d'€ chacune avec les 15 € équivalents aujourd'hui.

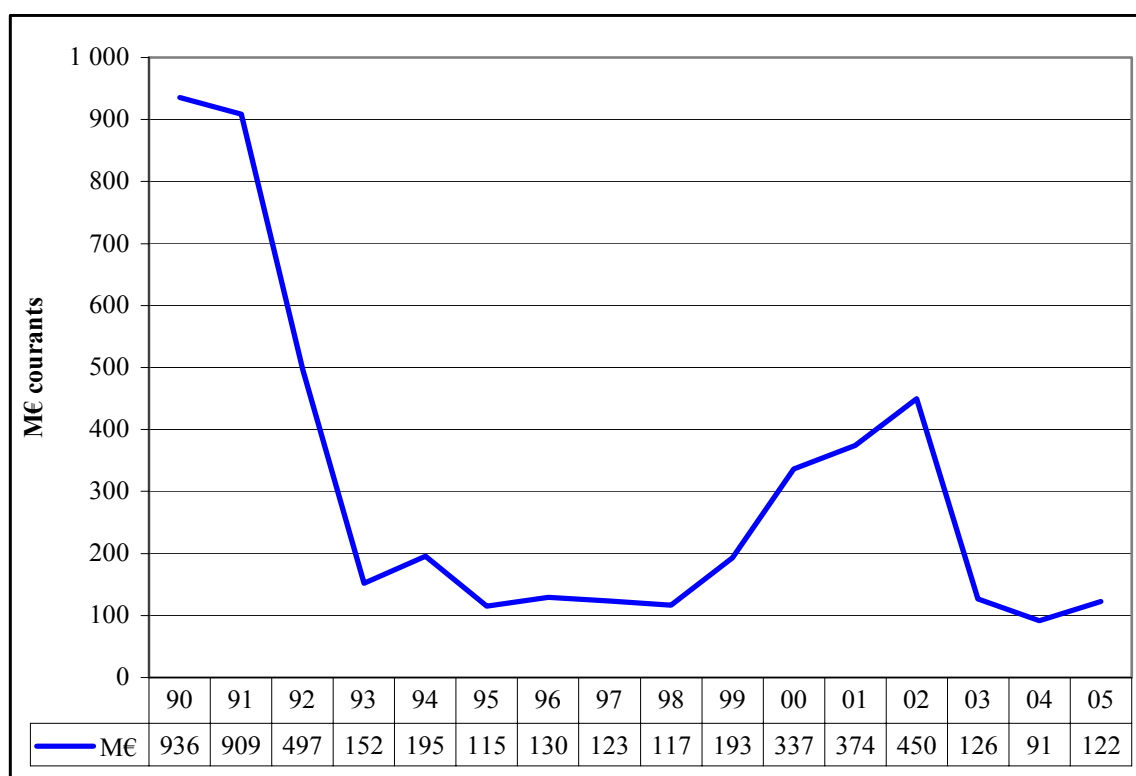
K. PARCS DE LOISIRS

1. Fréquentation

	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Milliers visiteurs	35 194	36 654	31 168	37 107	40 223	43 576	46 463	49 156	48 198	50 618	51 287	53 989	54 517	53 437

Estimation ECCE d'après ONT (parcs récréatifs et animaliers) et enquêtes

2. Evolution des investissements (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : SNELAC, rapports annuels Eurodisney SCA, Grevin et Cie, AFIT (« note sur les principaux parcs de loisirs depuis 5 ans »), Observatoire National du Tourisme (fréquentation), étude Contours ; enquêtes directes auprès d'entreprises ; <http://www.snelac.com> ; <http://www.eurodisney.com> ; grevinetcie.com ; <http://www.infoparks.com>

4. Méthode

A partir des rapports annuels et/ou d'entretiens auprès de responsables de grands groupes du secteur (notamment Eurodisney, Grevin et Cie et Futuroscope), établissement de séries d'investissements, analyse des projets ayant abouti à des investissements de création sur la période (Vulcania par exemple), ratios reliant l'investissement régulier à la fréquentation et au chiffre d'affaires (nouvelles attractions, gros entretien).

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) :

Codification de la qualité des évaluations

- Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

AU CREUX DU CYCLE DE L'INVESTISSEMENT

- Les parcs de loisirs couverts par le présent indicateur correspondent à des **espaces clos poursuivant une finalité de divertissement d'un public familial**. Plus précisément, l'indicateur a été construit en regroupant³⁹ l'activité des opérateurs classés par l'Observatoire National du Tourisme (ONT) dans les catégories « Parcs récréatifs » (environ 220 parcs pour une fréquentation de 36 millions de visiteurs en 2002) et « Parcs animaliers » (de l'ordre de 140 parcs pour une fréquentation de 19 millions de visiteurs en 2002).
- En forte croissance dans les années 90, notamment depuis l'ouverture d'Eurodisney en 1992, la **fréquentation marque le pas depuis le tournant de la décennie** et a probablement même reculé en 2003. Une analyse plus précise suggère que les parcs à vocation nationale semblent avoir davantage souffert que ceux qui misent plutôt sur le développement de la clientèle de proximité.
- Ce résultat est à mettre en rapport avec les différences concernant le chiffre d'affaires par visiteur. Dans les périodes de basse conjoncture, le modèle économique qui vise à maximiser la dépense par visiteur, se trouve pris en défaut, les clients manifestant une **forte sensibilité aux prix dans leur choix de consommation**. L'existence de cette élasticité prix élevée ne signifie pas en revanche que la demande soit saturée, le marché s'inscrivant sur une croissance de l'ordre de 3% l'an. Encore faut-il pour cela que la politique d'investissement permette de maintenir l'attractivité de l'offre.
- De 1990 à 2003, **l'investissement** réalisé dans les parcs de loisirs a représenté de l'ordre du **tiers du chiffre d'affaires** des activités concernées. Cette conjonction d'une **activité fortement capitalistique**, d'une **demande moins vive** qu'il y a quelques années et de **difficultés** rencontrées par certains parcs (cas d'Eurodisney et du Futuroscope notamment), conduit aujourd'hui les investisseurs à une grande prudence, y compris du côté des collectivités locales. Des projets sont ainsi annulés, retardés ou redimensionnés à la baisse. Aussi retenons-nous l'hypothèse d'une **stabilisation de l'investissement en 2004-2005**, après la pointe de 2002 (2ème tranche d'Eurodisney).
- L'heure semble en effet moins à la multiplication de nouveaux parcs qu'à une **recomposition de l'offre au niveau européen**. Grévin & Cie, désormais filiale à 100 % de la Compagnie des Alpes, illustre cette stratégie de réunion d'entités existantes : parc Astérix, musée Grévin, Bagatelle, France Miniature, Aquarium de Saint-Malo, Harderwijk, Hellendoorn, Panorama Park etc. Il est ainsi possible de **valoriser un savoir-faire d'organisation et d'animation**, tout en diminuant les risques, notamment par **l'adossement**⁴⁰ à un groupe financier (Groupe CDC dans le cas de la Compagnie des Alpes-Grévin et Cie).

³⁹ L'étude réalisée en 2002 par CDC Consultants considérait séparément les parcs récréatifs et animaliers. Bien qu'il existe des différences entre ces deux catégories de parcs, il nous a semblé que leurs caractéristiques communes de demande (divertissement familial) et d'offre (intensité capitalistique élevée) justifient de les regrouper. On notera d'ailleurs que les travaux de l'AFIT et la vocation du SNELAC traduisent ce souci d'une vision large des parcs de loisirs.

⁴⁰ La reprise de Grévin & Cie par la Compagnie des Alpes suggère que la concentration de l'offre ne concerne pas que les parcs, mais pourrait s'étendre à d'autres domaines de la production de loisirs.

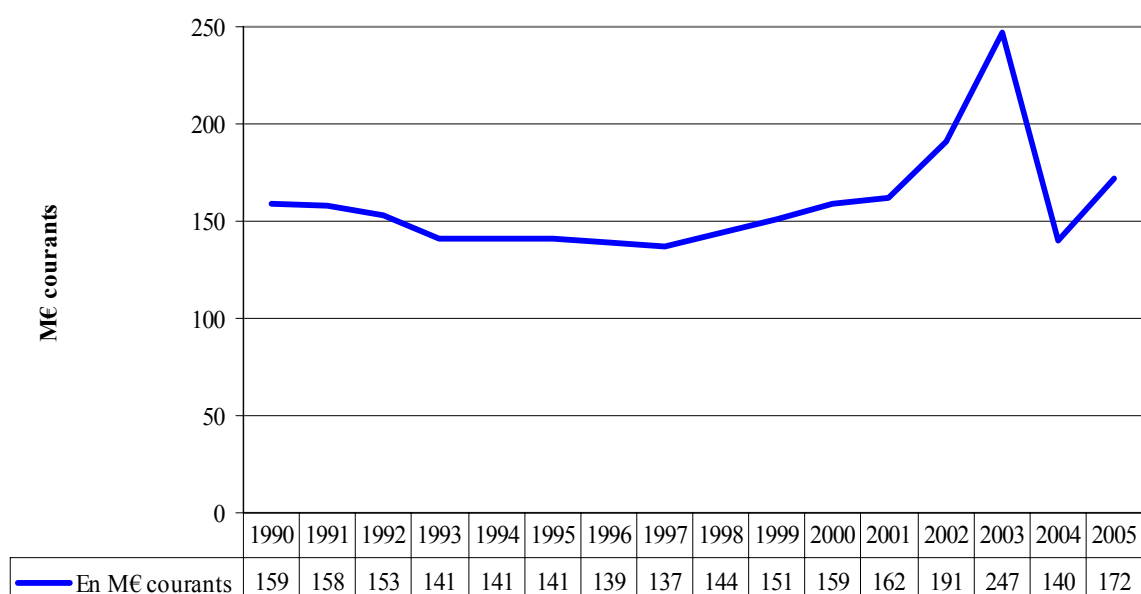
L. CENTRES DE CONGRÈS ET PARCS D'EXPOSITION

1. Indicateurs d'activité du secteur « Organisation de foires et salons » (748 J)

Indicateurs	1996	1999	2001	Croissance annuelle moyenne (%)	
				1996 - 1999	1999 - 2001
Nombre d'entreprises	1 116	1 653	1 686	14,0%	1,0%
Personnes occupées	6 836	9 781	10 828	12,7%	5,2%
Chiffre d'affaires en M€ courants	1 274	1 679	2 098	9,6%	11,8%

748 J "Organisation de foires et salons : organisation de manifestations économiques ; de rencontres scientifiques ou culturelles et de congrès ; fourniture et mise en place des matériels d'exposition. Enquête Annuelle d'Entreprises citée par "Foires Salons et Congrès de France" pour 1996 et 1999 ; Cédérom INSEE "Les entreprises de services en 2001" pour 2001.

2. Evolution des investissements (prévision ECCE de 2003 à 2005)



3. Sources d'informations : Foires Salons et Congrès de France (surfaces par équipements, projets d'investissements sélectionnés), France Congrès (construction de nouveaux centres de congrès), enquêtes directes ECCE auprès de structures réalisant des investissements (listes fournies par Foires Salons et Congrès de France, ainsi que par France Congrès).

<http://www.foiresaloncongres.com> ; <http://www.france-congres.org> ;

4. Méthode

Pour les années 2002 à 2005, les informations proviennent de projets d'investissements réalisés ou à réaliser fournis par les structures contactées, ces structures représentant la moitié des surfaces existantes ; une estimation des investissements a été réalisée par ECCE pour l'ensemble des autres structures. Pour la période 1990 - 2001, on a repris les estimations établies en 2002 lors des travaux antérieurs de CDC Consultants, l'information étant obtenue étant de qualité plus incertaine que pour les années récentes.

5. Qualité de l'évaluation des investissements (voir codification ci-dessous) : ☐ (☑)

Codification de la qualité des évaluations

- ☑ ☑ ☑ Utilisation directe de sources fiables et pérennes (Comptes nationaux, Enquête Annuelle d'Entreprises ou EAE, rapports annuels d'entreprises etc.), la cohérence de ces sources ayant été vérifiée
- ☑ ☑ Evaluation ECCE à partir de données ponctuelles (ratios de coûts unitaires, capacités en nombre de lits...) recoupées par des dires d'experts, la confrontation de plusieurs approches distinctes assurant une bonne fiabilité
- ☑ Ordre de grandeur plausible, le profil de la série ayant été reconstitué par ECCE à partir de travaux macro-économiques (évolution de la FBCF des entreprises par exemple).

UNE CONJONCTION DE GROS PROJETS ENTRAÎNE UN PIC D'INVESTISSEMENTS EN 2003

- Les investissements recensés ici comprennent l'ensemble des **constructions neuves, rénovations, mises aux normes et opérations de gros entretien** entreprises par les **maîtres d'ouvrages publics et privés** de centres de congrès et de parcs d'exposition. Ces investissements jouent un **rôle central pour la structuration de la filière du tourisme d'affaires** :
 - **120 centres de congrès** (3 fois plus qu'en 1980) placent la France au premier européen (environ 35% de l'offre) et au 2ème rang mondial en termes d'équipements ;
 - **80 parcs d'exposition** offrent 1 800 000 m² bruts utiles, une augmentation sensible ayant eu lieu dans les années 90 ;
 - Depuis une **dizaine d'années**, les palais des congrès accueillent de plus en plus d'expositions et de salons, tandis que les parcs d'exposition s'ouvrent aux congrès et conventions d'entreprises, la **filière acquérant ainsi une plus grande unité**.
- L'analyse des résultats de l'Enquête Annuelle d'Entreprises indique un **dynamisme marqué du secteur « Organisation de foires et salons »** (748 J). Le nombre d'entreprises tend à se stabiliser, indication d'une **concentration de l'offre** depuis notamment le rachat de Miller Freemann Europe par Reed Exhibition Companies en 2000.
- Les travaux de l'Institut des Recherches et d'Etudes Publicitaires (IREP) montrent que les **achats d'espaces par les entreprises exposant dans les foires et salons**, se sont élevés à **1,33 Milliard € en 2003 comme en 2000**, l'ensemble des dépenses des annonceurs⁴¹ ayant atteint 29,75 Mds € en 2003 et 29,06 Mds € en 2000. Malgré le ralentissement économique et le développement d'Internet, les **foires et salons continuent ainsi à jouer un rôle important** dans les investissements commerciaux des entreprises⁴².
- Le début de la décennie 2000 a été marqué par une **forte progression des investissements**, due à la réalisation simultanée en 2003 d'opérations de première importance, en particulier à **Clermont-Ferrand** (création de la grande Halle d'Auvergne combinant Hall d'exposition, centre de conférences et Zénith, opération de 170 M€ dont 70% sur 2003), **Paris** (60 M€ en 2003, avec en particulier la rénovation du Hall 5 à la porte de Versailles) et **Bordeaux** (30 M€ en 2003 : construction d'un nouveau centre de congrès).
- Pour 2004 et 2005, les investissements devraient retrouver un niveau plus faible que celui, exceptionnel, enregistré en 2003. Compte tenu des enjeux économiques du secteur et des lacunes de la France dans ce domaine⁴³, il est souhaitable **que l'effort d'investissement se poursuive** dans les années à venir afin de maintenir notre compétitivité à l'international. Par delà la réalisation d'investissements, cette mobilisation passe également par une **sensibilisation des acteurs et notamment des élus**, de manière à accroître la tenue dans notre pays de grands salons et congrès internationaux, comme le souligne la Datar dans ses travaux sur les métropoles françaises.

⁴¹ Grands médias (presse, télévision, affichage, radio, cinéma) et hors média (annuaires, marketing direct, promotion, relations publiques, Internet, publicité par l'événement dont « Salons et foires » et « Mécénat parrainage »).

⁴² En 2002, 70 foires expositions ont accueilli 6,3 millions de visiteurs et 207 salons 7,6 millions de visiteurs, soit au total près de 14 millions de visiteurs (chiffres contrôlés par l'Office de Justification des Statistiques).

⁴³ Dans le domaine des parcs d'exposition, la France demeure en retrait pour les surfaces de plus de 100 000 m² capables d'accueillir les grandes manifestations internationales face à l'Allemagne ; or, les retombées de ces manifestations sont particulièrement importantes, les travaux de Foires Salons et Congrès de France montrant que pour 1 € investi dans les salons internationaux, les entreprises réalisent un chiffre d'affaires à l'exportation de 35 €. S'agissant des congrès, si Paris demeure au 1er rang mondial pour les congrès internationaux, le nombre de manifestations qui y sont organisées tend à diminuer depuis une quinzaine d'années.

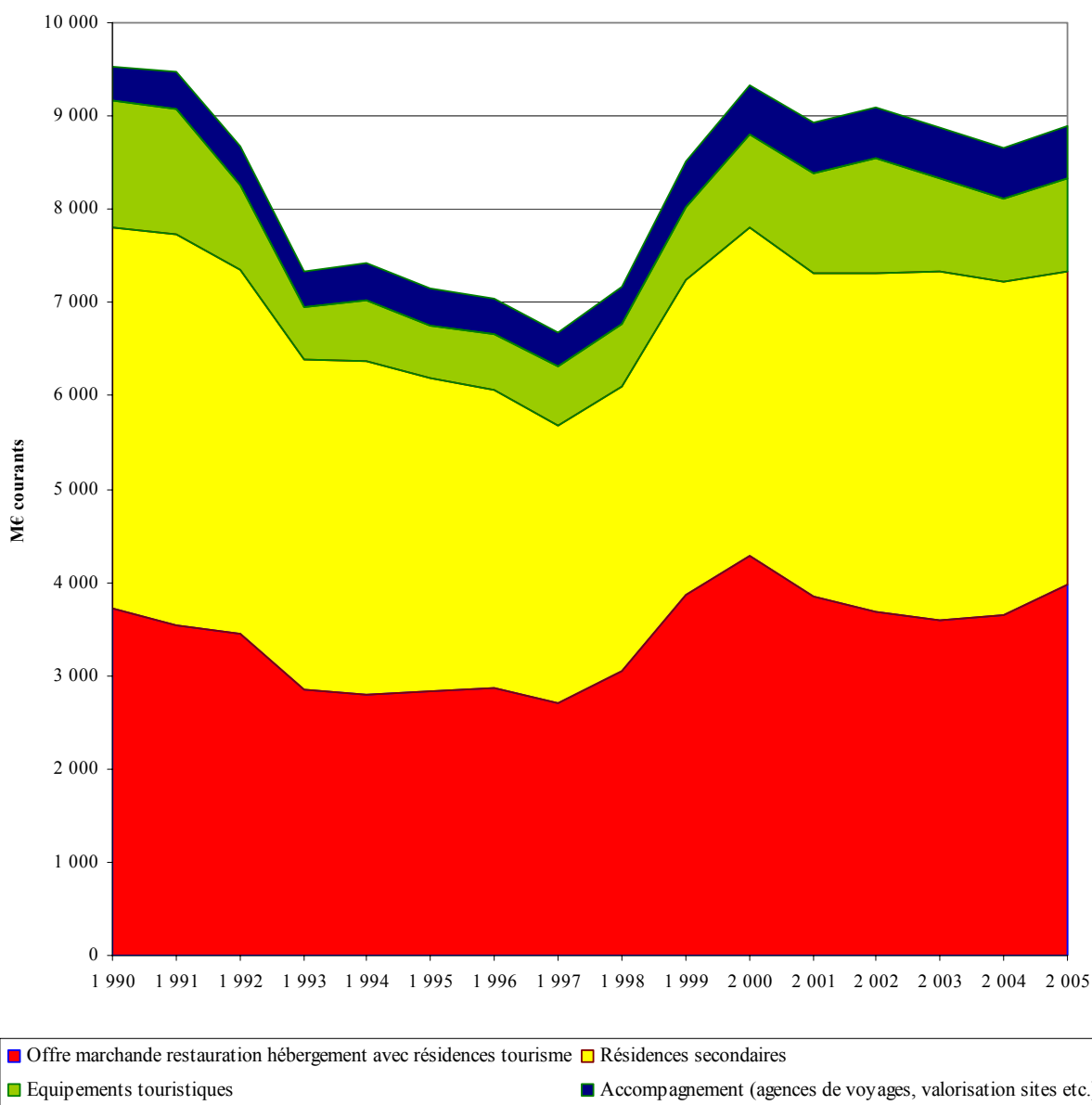
M. RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

1. Résultats

En Millions € courants	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005
Offre marchande restauration hébergement avec résidences tourisme	3 713	3 546	3 446	2 856	2 792	2 823	2 869	2 713	3 042	3 866	4 291	3 851	3 687	3 590	3 649	3 982
Résidences secondaires	4 099	4 181	3 909	3 529	3 587	3 360	3 184	2 966	3 048	3 370	3 507	3 470	3 632	3 741	3 573	3 350
Equipements touristiques	1 363	1 345	897	558	644	561	603	642	687	791	1 005	1 060	1 222	1 000	894	998
Accompagnement (agences de voyages, valorisation sites etc.)	362	405	424	395	401	412	386	361	394	483	530	544	542	537	547	573
TOTAL GENERAL	9 537	9 477	8 677	7 337	7 423	7 155	7 043	6 682	7 171	8 510	9 333	8 925	9 084	8 868	8 662	8 902

Source : ECCE par agrégation des indicateurs détaillés

2. Mise en perspective



PAUSE DES INVESTISSEMENTS DEPUIS 2001

- Le tableau et le graphique ci-contre segmentent les **investissements touristiques en quatre catégories**⁴⁴ :
 - **l'offre marchande de restauration hébergement** (hôtels, hôtellerie de plein air, villages de vacances et auberges de jeunesse, gîtes et chambres d'hôtes, résidences de tourisme, meublés touristiques, restaurants, cafés tabacs, débits de boisson) ;
 - **les résidences secondaires** ;
 - **les équipements touristiques** (remontées mécaniques, ports de plaisance, casinos, parcs de loisirs, Centres de congrès et parcs d'exposition, activités thermales et de thalassothérapie) ;
 - **les investissements d'accompagnement** (agences de voyages, valorisation des sites, soins de beauté et entretien corporel).

- Depuis 2001, l'investissement touristique a **globalement marqué une pause en monnaie courante** qui tranche avec la progression observée à partir de 1998. Selon la prévision effectuée par ECCE, cette pause pourrait se poursuivre en 2004, la réanimation de l'investissement n'intervenant qu'en 2005. Si cette prévision se réalise, l'investissement retrouvera **à peine en 2005 son niveau de 1990** ; or pendant cette période de 15 ans, la **consommation touristique pourrait avoir doublé** en termes nominaux⁴⁵.

- Selon certains observateurs, le début des années 90 avait été marqué par la fin d'un surinvestissement en particulier dans le domaine hôtelier ; de plus, le début de la décennie écoulée a également été caractérisé par un grand dynamisme de l'investissement en parcs de loisirs, tout particulièrement avec l'ouverture d'Eurodisney. Il demeure que la question est posée de savoir **si l'investissement touristique se situe à un niveau suffisant**.

- Même si les investissements d'hébergement-restauration et de résidences secondaires ne retrouvent pas en 2003 (7,3 Mds €) leur niveau de 1990 (7,8 Mds €), les capacités d'hébergement ont continué à progresser dans la période sous revue⁴⁶. En revanche, **l'évolution des investissements en équipements touristiques est plus préoccupante**. Pendant un temps, on a pu penser que le développement des parcs de loisirs suffirait à assurer l'attractivité des territoires, mais les difficultés économiques de certains des plus grands parcs, limitent la diffusion de ce modèle de développement.

- Pour la période qui s'ouvre, la capacité d'attraction du Pays et des territoires qui le composent, dépend peut-être plus de **l'association de différents équipements et de leur mise en réseau** que d'une catégorie dominante d'investissements. Dans cette perspective, il est apparu utile d'élargir le champ à deux familles d'investissements non spécifiquement touristiques - les **infrastructures de transports et la culture** - dont les fiches sont présentées plus loin dans le rapport.

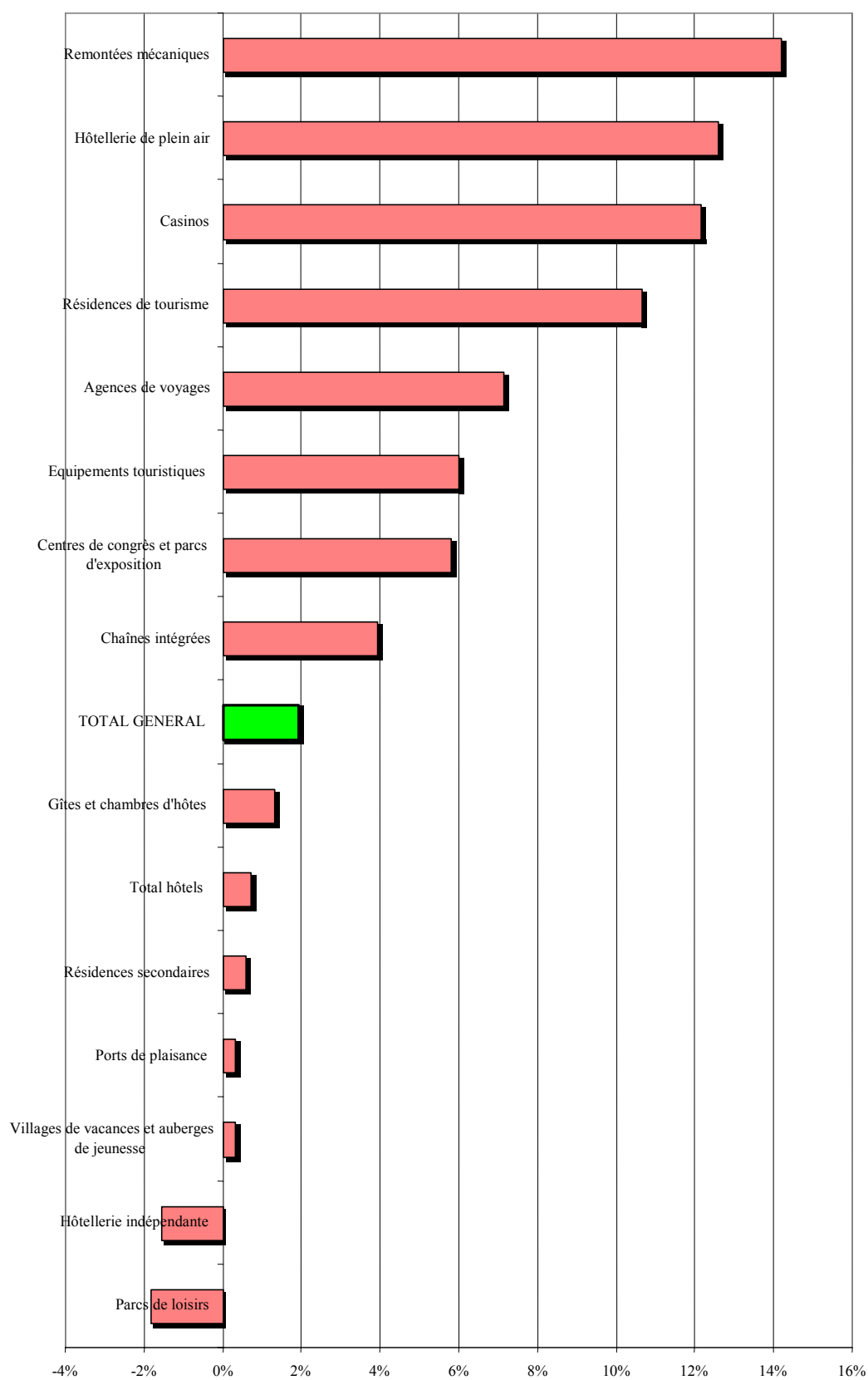
⁴⁴ Les différents postes qui composent ces catégories reprennent les indicateurs détaillés ayant fait l'objet de fiches détaillées (hôtels au sein de l'offre marchande de restauration hébergement par exemple) et les complètent pour les secteurs n'ayant pas fait l'objet de fiches (restaurants par exemple).

⁴⁵ Voir plus haut l'évolution de la consommation touristique telle qu'elle peut être retracée à partir des données de l'INSEE sur la consommation des ménages.

⁴⁶ Elles sont passées de 11 113 lits en 1990 à 12 102 lits en 2003 (voir fiche récapitulative relative à l'hébergement qui montre que cette évolution quantitative s'accompagne d'une montée en gamme et/ou d'un élargissement de l'offre).

N. EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT PAR SEGMENT

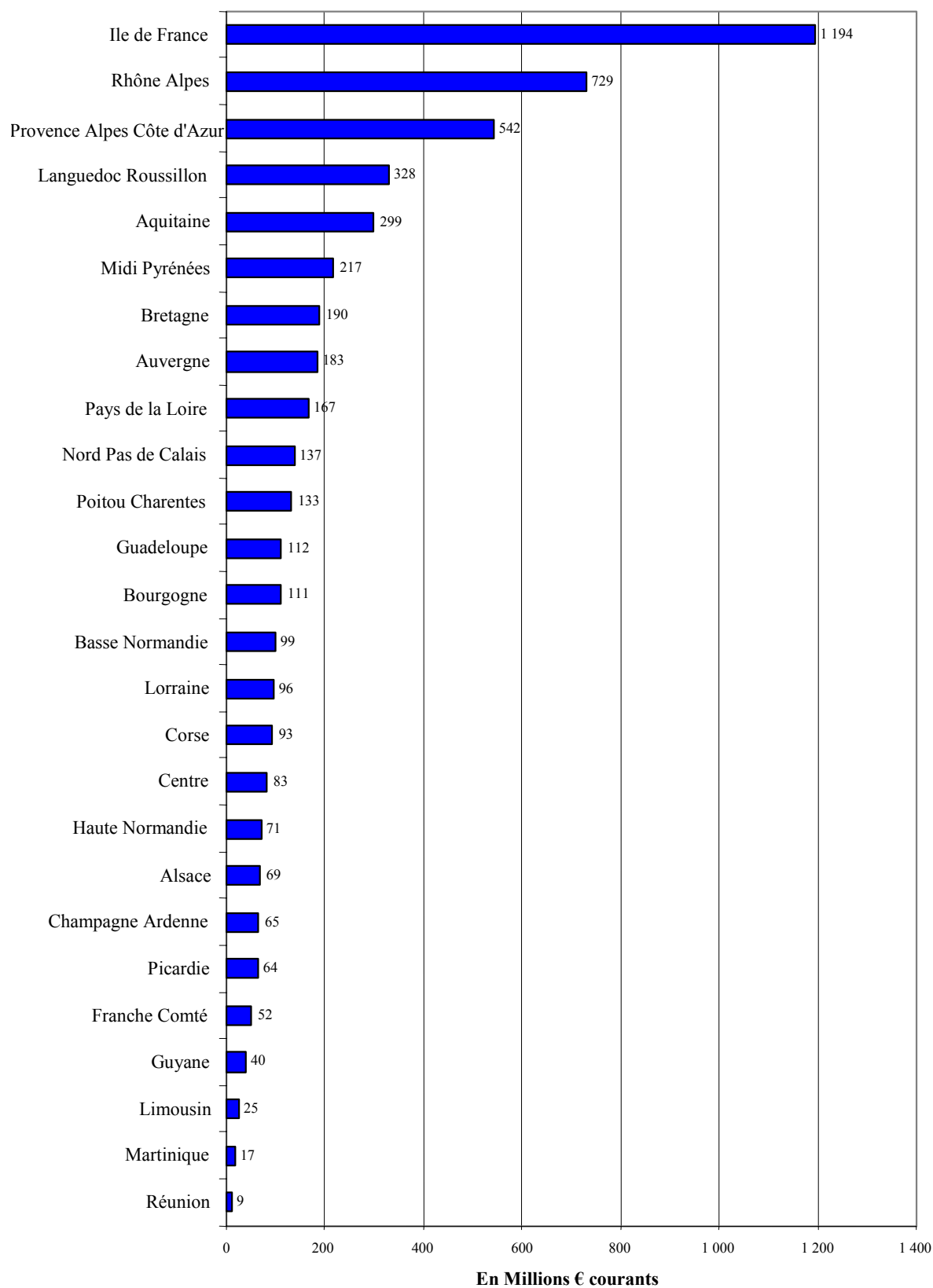
Taux de croissance annuel moyen en valeur 1993-2003



DE FORTES DISPARITÉS D'ÉVOLUTION SELON LES SEGMENTS

- L'investissement est une **grandeur économique qui fluctue de manière importante** : au niveau d'une entreprise même importante, des évolutions de +20% ou -20 % d'une année à l'autre ne sont pas rares. En se plaçant au niveau de segments où plusieurs entreprises sont présentes, on limite les variations erratiques liées aux « effets de base », mais on ne les élimine pas, ainsi que le montre par exemple l'impact des investissements d'Eurodisney dans le cas des parcs récréatifs.
- Ces réserves étant faites, le graphique ci-contre présente **l'évolution des investissements en valeur sur la période 1993-2003**, le choix de ces deux années correspondant l'une et l'autre à des points bas du cycle économique, ce qui permet d'évaluer ainsi la tendance de moyen terme.
- **Quatre segments** ont bénéficié d'une **progression de leurs investissements de plus de 10% par an** en valeur dans la période sous revue :
 - **les remontées mécaniques** (progression de l'activité nourrie par une intensité capitalistique croissante),
 - **l'hôtellerie de plein air** (développement des équipements de type bungalows, *mobil homes* etc.),
 - **les casinos** (augmentation du parc de machines à sous),
 - **les résidences de tourisme** (association d'une gestion professionnelle des hébergements et d'une épargne privée bénéficiant de mesures fiscales incitatives).
- A l'opposé, on remarque la **diminution des investissements** pour les **parcs de loisirs** et **l'hôtellerie indépendante**, le retrait étant sans doute plus important dans ce second cas si l'on considérait les établissements implantés en milieu rural et devant faire face à une forte saisonnalité. On observe également que la diminution de l'investissement pour l'hôtellerie indépendante fait contraste avec la **progression de l'investissement concernant les chaînes intégrées**.
- Par rapport à ces tendances constatées dans les dix ans qui viennent de s'écouler, la synthèse des **progressions attendues à horizon 2005** confirme la **bonne tenue de l'investissement** pour les **casinos** (de l'ordre de 7% par an de 2003 à 2005), les **remontées mécaniques** (6 % par an) et **l'hôtellerie de plein air** (6 % par an).
- Une **amélioration est attendue** pour les **villages de vacances** (plus de 10 % par an de 2003 à 2005 après une stagnation de 1993 à 2003 : requalification des équipements, montée en gamme, offre d'activités nouvelles), **l'investissement hôtelier** (de l'ordre de 6% par an de 2003 à 2005 sous l'effet d'une conjoncture plus favorable, contre 0,7% par an de 1993 à 2003) et les **ports de plaisance** (près de 5 % par an dans l'hypothèse retenue de nouveaux montages financiers permettant de solvabiliser une demande importante).
- Inversement, l'investissement en **centres de congrès et parcs d'exposition** ne se maintiendra probablement **pas au niveau exceptionnellement élevé enregistré en 2003** (conjonction de plusieurs grosses opérations dont notamment la Grande Halle d'Auvergne) et les **parcs de loisirs** n'engageront pas encore leur remontée en 2005. Les **résidences secondaires** amorçant la phase descendante de leur cycle, c'est **l'investissement des entreprises** qui devrait constituer la **composante la plus dynamique** à l'horizon 2005.

O. LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES HORS RÉSIDENCES SECONDAIRES PAR RÉGION



CONCENTRATION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES MARCHANDS

- En s'appuyant sur les informations régionales disponibles par segment (surfaces autorisées de locaux d'hébergement, de résidences secondaires ou de tourisme ; approche directe des investissements en remontées mécaniques, en centres de congrès et parcs d'exposition etc.), on a estimé les **investissements touristiques régionaux** : le graphique ci-contre présente les résultats obtenus pour les investissements sans résidences secondaires, les tableaux complets figurant en annexe.
- En 2003, **l'Ile-de-France, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes** ont concentré à elles seules la **moitié des investissements touristiques hors résidences secondaires** de métropole, ces trois régions, qui sont également celles où la consommation touristique est la plus importante, représentant **41 % de la consommation touristique** métropolitaine en 2002⁴⁷.
- Il apparaît une **relation significative** entre la consommation touristique et les **investissements hors résidences secondaires**⁴⁸, les régions ayant d'autant plus investi en 2003 que leur consommation était élevée en 2002. Une analyse plus fine rapprochant les niveaux **d'investissements hors résidences secondaires de 2003, la consommation touristique de 2002 et son évolution de 1999 à 2003**, fait apparaître plusieurs groupes de régions⁴⁹ :
 - **l'Ile-de-France, Rhône Alpes et l'Auvergne** ont investi sensiblement plus en 2003 que leur consommation touristique ne l'aurait laissé supposer. Cette situation pourrait s'expliquer par la progression de la consommation, plus vive que dans les autres régions. L'hypothèse d'une **dynamique de croissance** a déjà été posée pour **l'Ile-de-France et Rhône Alpes**, mais est nouvelle pour **l'Auvergne**. Le niveau élevé de l'investissement en 2003 tient à la réalisation de la Grande Halle d'Auvergne⁵⁰ qui peut constituer un outil de développement majeur pour la région et le Massif central ;
 - la situation est inverse pour **Provence Alpes Côte d'Azur** (moindre niveau de l'investissement rapporté à la consommation, moindre progression de la consommation), ce qui pourrait traduire une certaine forme de saturation dans une région où le tourisme est déjà fort développé ;
 - en **Champagne Ardenne, en Lorraine et en Bourgogne**, l'intensité de l'investissement se situe sensiblement au même niveau que la moyenne nationale, mais la **consommation progresse moins vite qu'ailleurs**, ce qui peut être l'effet d'une dotation de facteurs moins favorable pour le tourisme que dans le reste du pays ;
 - enfin, les **autres régions** sont caractérisées par un **niveau d'investissement limité** au regard de la consommation touristique et de sa progression. Signalés ci-dessus, les risques d'une insuffisance globale de l'investissement, pourraient se faire particulièrement sentir dans ces régions.

⁴⁷ Au sens de T₂ : consommation des touristes auprès des activités caractéristiques + dépenses des résidents et des non-résidents en achats divers, en alimentation + autres dépenses + loyers fictifs + transports + autres produits caractéristiques + dépenses des pouvoirs publics : voir les Comptes satellites du Tourisme pour plus de détail. La prise en compte des résidences secondaires gomme cette tendance à la concentration, les trois régions citées ne représentant alors que 42 % des investissements touristiques avec résidences secondaires.

⁴⁸ Si C représente la consommation touristique de 2002 et I l'investissement touristique régional hors résidences secondaires de 2003, on a : $I = 0,64 * C$, le coefficient de détermination r^2 étant de 91 %. Si l'on incorpore les résidences secondaires, la relation s'écrit : $I_{avec RS} = 0,1 * C$.

⁴⁹ Compte tenu de la fiabilité limitée des informations de base et de la brièveté de la période d'analyse, il s'agit plus d'hypothèses de travail à valider par des travaux plus approfondis que d'une segmentation définitive.

⁵⁰ La Grande Halle d'Auvergne a représenté plus de la moitié de l'investissement régional en 2003.

P. INVESTISSEMENTS DANS LES TRANSPORTS

1. Les investissements en infrastructures de transport

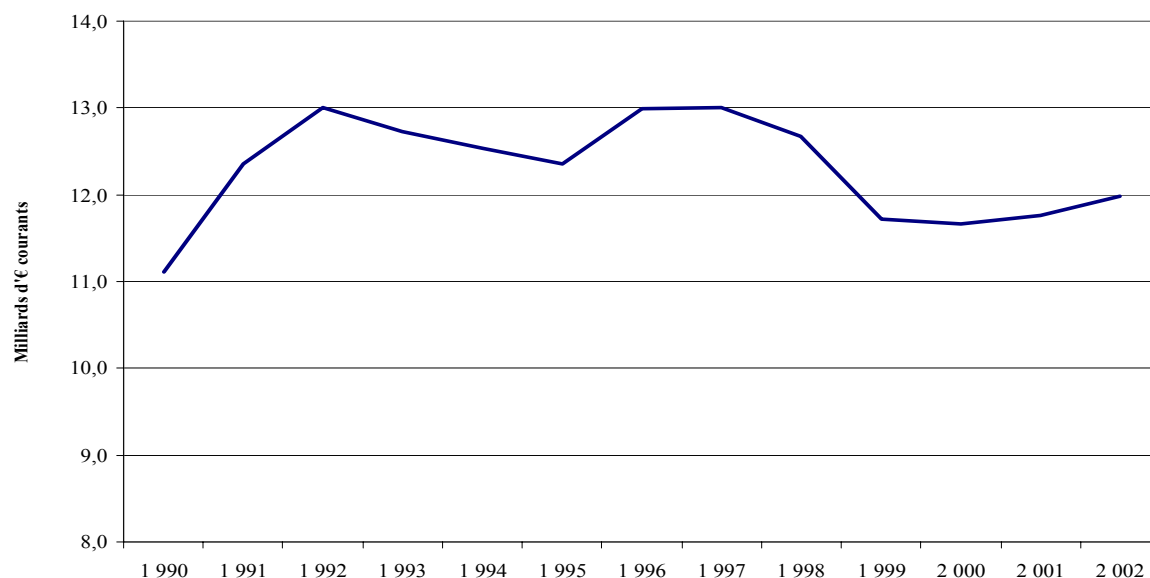
Milliards € courants, d'après Comptes des transports

	2 002	Accroissement annuel moyen en € courants 2002 - 1992 en %
1 - Réseau routier	8,0	-0,4%
1.1 - réseau non concédé	6,5	-0,3%
dont réseau départ. et local	5,1	0,5%
dont réseau national	1,4	-2,7%
1.2 - réseau concédé	1,5	-1,1%
2 - Réseau ferré principal	1,4	-5,4%
2.1 - Réseau grande vitesse	0,4	-10,7%
2.2 - Réseau principal hors LGV	1,0	-1,5%
3 - Transports en Commun Urbains (TCU)	1,1	-0,7%
3.1 - TCU de province	0,5	1,0%
3.2 - RATP	0,4	-0,7%
3.3 - Réseau ferré Ile de France	0,2	-4,1%
4 - Autres infrastructures	1,5	3,7%
4.1 - Ports maritimes	0,3	4,1%
4.2 - Aéroports et nav. aérienne	1,0	3,4%
4.3 - Voies navigables et ports fluviaux	0,2	5,1%
5 - Ensemble	12,0	-0,8%

Source : Insee, DGCP, DGAC, DTMPL, DR, GART, RATP, SNCF, VNF, DAEI/SES

2. Evolution des investissements en infrastructures de transports

Milliards € courants, d'après Comptes des transports



3 Sources d'informations

Les informations présentées ci-dessus sont directement issues des travaux sur les **Comptes des transports en 2002** publiés par le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer. On s'est limité aux investissements des gestionnaires d'infrastructures, sans reprendre les investissements de la branche transports qui retrace l'activité de transport pour compte d'autrui des entreprises résidentes sur le territoire français. La qualité des informations est bonne (niveau); <http://www.equipement.gouv.fr>

UN BESOIN D'INFRASTRUCTURES ORIENTÉ VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Transports et Tourisme ont partie liée** : la consommation touristique T_2 inclut 20 % de dépenses de transports, soit 19,9 Milliards €⁵¹ et, symétriquement, le tourisme compte pour plus de 15 % des dépenses en transports des ménages résidents et non résidents. C'est pourquoi il est apparu utile de présenter une analyse des investissements en transports capables d'orienter le développement du tourisme.
- Le tableau et le graphique ci-contre retracent à cet effet les **investissements en infrastructures de transports**⁵² réalisés en France en 2002 et pendant la décennie écoulée, étant entendu que tous ces investissements ne concourent pas également au développement du tourisme. Partant de 5,5 Milliards € courants en 1980, ces investissements ont fortement augmenté dans la décennie 80, puis ont **diminué au cours des années 90** : c'est le cas des investissements routiers et plus encore de ceux du réseau ferroviaire.
- Dans la décennie écoulée, un débat s'est ouvert sur la possibilité d'un **développement durable** dans lequel la **mobilité des personnes et des marchandises croîtrait moins rapidement que l'activité économique**. Sans trancher ce débat, on peut penser qu'en l'absence de politique particulière d'investissements publics, ce sont les transports routiers qui continueraient à l'emporter : voiture individuelle pour les personnes et camions pour les marchandises. Par delà la question de la mobilité globale, des investissements sont probablement nécessaires pour **favoriser un rééquilibrage modal** visant à reporter une partie du trafic routier sur les autres modes⁵³.
- Les **travaux du Sénat**⁵⁴ concluent pour leur part sur la nécessité de donner une forte impulsion aux investissements d'infrastructures de transports, en particulier par l'établissement d'une loi programme et la mise en place de financements dédiés. De leur côté, les **professionnels du tourisme** interrogés par ECCE souhaitent généralement **que les investissements en transports retrouvent un niveau de priorité plus élevé** (notamment en matière de transports aériens et d'interconnexion entre les aéroports parisiens), craignant qu'à terme l'insuffisance des infrastructures de déplacements ne finisse par entraver le développement du tourisme.
- Au total, les **investissements en infrastructures de transports** devraient connaître un **nouvel essor**, mais **probablement pas avant 2005**, compte tenu des délais de mise en place d'un nouveau programme satisfaisant aux exigences du développement durable et assuré de son financement.

⁵¹ Transport entre le domicile et le lieu de séjour des résidents voyageant en France + transport des non résidents sur le territoire français + transport des résidents partant à l'étranger mais consommant auprès d'entreprises françaises. L'évaluation de 19,9 Mds € ne prend pas en compte le coût, inclus dans T1, des déplacements des touristes sur les lieux de séjour, ni les dépenses de transports des excursionnistes.

⁵² En dehors de ces investissements en infrastructures, les investissements de la branche transports qui réalise des transports pour compte d'autrui, se sont élevés à 14,8 Milliards € en 2001 dont 6,3 Mds € de matériel de transport : 3,3 Mds € de biens automobiles dans lesquels les véhicules utilitaires jouent probablement un rôle essentiel (rappelons que les achats de voitures particulières par les ménages ne relèvent pas de l'investissement mais de la consommation) ; 1,6 Md € de matériel aéronautique ; 1,1 Md € de matériel ferroviaire roulant ; 0,3 Md € de construction navale et de divers équipements.

⁵³ Voir le rapport de la DATAR « La France en Europe : quelle amélioration pour la politique des transports ? », avril 2003.

⁵⁴ « Financement des infrastructures de transports à l'horizon 2020 ». Jacques Houdin, mai 2003. <http://www.senat.fr>

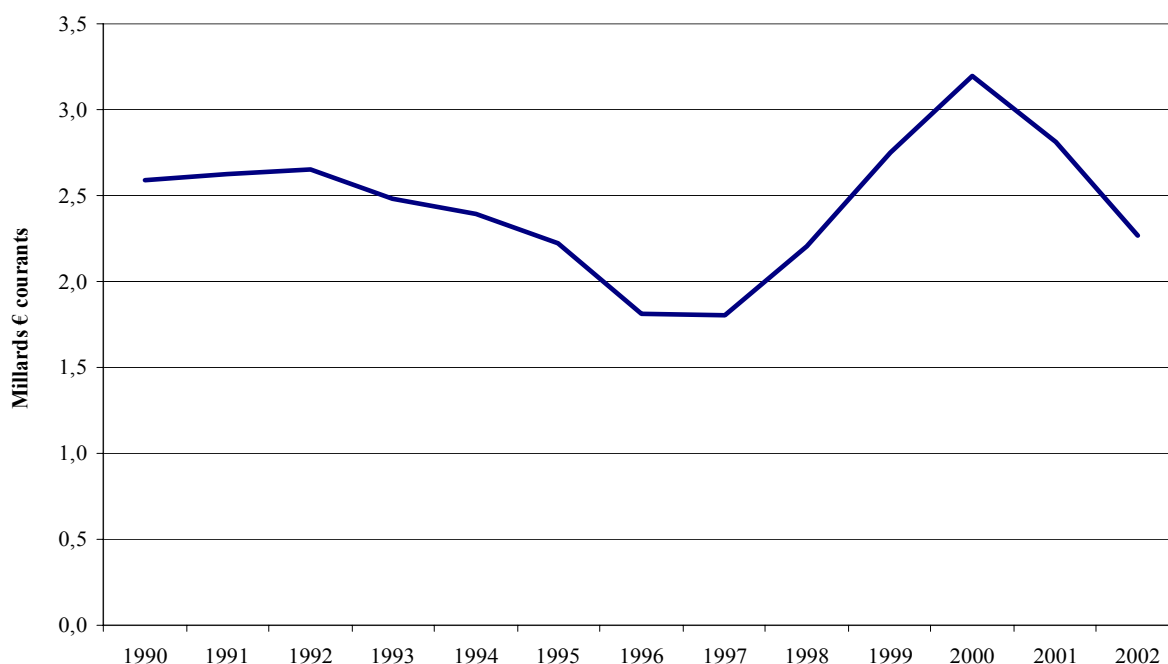
Q. INVESTISSEMENTS CULTURELS

1. Estimation des investissements culturels des collectivités territoriales en 2000

En Millions €, France métropolitaine	Régions	Départements	Communes	Total collectivités territoriales
Musées et lieux d'exposition	91	51	186	328
Salles de spectacles et autres lieux de création	7	7	277	291
Médiathèques	0	16	246	263
Conservation et mise en valeur du patrimoine immobilier	21	96	139	256
Etablissements d'enseignement artistique spécialisé	1	0	86	87
Archives	0	47	39	86
Centres socio-culturels et autres structures d'animation	0	2	53	54
Divers	1	4	23	28
Inventaire	1	2	3	7
Total des investissements en M€	121	226	1 053	1 400

D'après "Les dépenses d'investissement culturelles des collectivités territoriales de 1996 à 2000" Juillet 2002, SFL (Groupe FCL) pour le Ministère de la Culture et de la Communication (DEP). Les chiffres pour les régions et départements sont directement repris de l'étude SFL. Ceux des communes ont été extrapolés à l'ensemble des communes par ECCE, à partir des réponses à la consultation de DEP qui a porté sur 152 communes de plus de 10000 habitants.

2. Essai de mise en perspective de l'ensemble des investissements culturels en France



3. Sources d'information et méthode

Les investissements culturels estimés à travers le graphique ci-dessus, portent sur le même champ que ceux des travaux du Ministère de la Culture et de la Communication : <http://www.culture.gouv.fr>. Sur ce champ, l'évaluation s'efforce de prendre en compte l'ensemble des maîtres d'ouvrages publics et privés. Les estimations pour l'année 2000 proviennent d'une étude de CD Consultants réalisée pour la Caisse des dépôts en 2002 « Les investissements du domaine Tourisme loisirs Culture et la Caisse des dépôts et consignations ». L'estimation pour les autres années a été réalisée à partir des surfaces autorisées du domaine « Culture et loisirs » telles qu'elles ressortent de la base de données SITADEL du Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer. La qualité de l'évaluation doit être considérée comme moyenne (niveau ■).

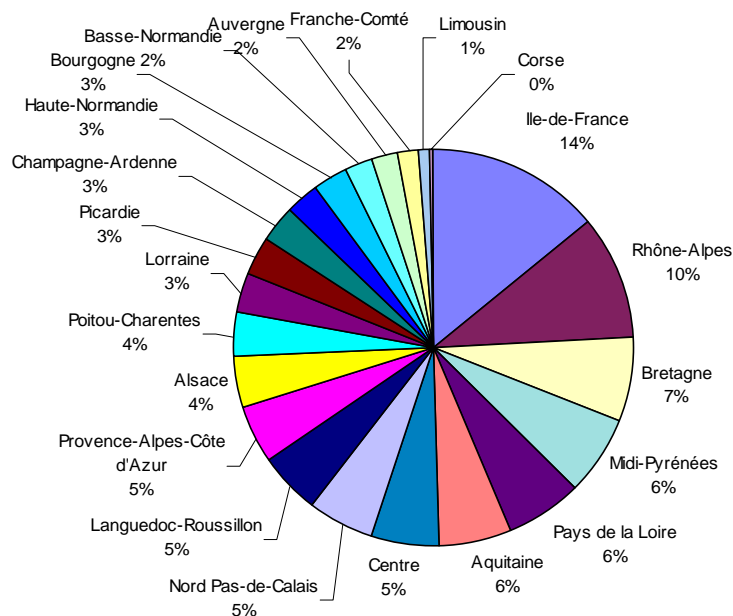
LES INVESTISSEMENTS CULTURELS, FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

- Si l'intérêt touristique des territoires dépend en partie de caractéristiques naturelles telles que la proximité de la mer, le relief et le climat etc. sur lesquelles il est difficile d'agir, il est important de souligner le **rôle des investissements culturels** comme déterminant de l'attractivité.
- La fréquentation touristique en France, peut s'interpréter en effet comme résultant d'une accumulation d'**investissements réalisés à l'échelle historique**, qu'il s'agisse d'architecture civile, de forteresses et de châteaux, d'églises et de lieux culturels, de musées, de salles de spectacles etc. L'entretien de ce patrimoine, sa mise en valeur et son enrichissement, contribuent puissamment à l'attrait touristique et les professionnels du tourisme ont pleinement conscience de cette dynamique.
- Aussi le panorama des investissements entrepris dans la présente étude serait-il incomplet sans une présentation des investissements culturels. Selon une étude réalisée par CD Consultants pour la Caisse des Dépôts, ces investissements se situeraient **autour de 3 Milliards € en 2000**, environ 70% relevant des administrations publiques ou APU. Au sein des APU, les investissements des collectivités locales sont mieux connus grâce aux travaux menés par le ministère de la Culture : ils sont de l'ordre de 1,4 Md €, le poids des communes étant prépondérant.
- En s'appuyant sur les données de permis de construire, le diagramme ci-dessous montre que **l'Ile-de-France et Rhône Alpes représentent ensemble environ le quart des surfaces autorisées de la catégorie « Culture et loisirs⁵⁵ »** en métropole.

Répartition régionale des surfaces autorisées dans le domaine "Culture et loisirs"

M² autorisés en 2001+ 2002 + 1er semestre 2003, maîtres d'ouvrage publics et privés

Construction neuve et non neuve, source SITADEL



⁵⁵ Cette catégorie est plus vaste que les investissements culturels proprement dits : y sont notamment inclus les équipements sportifs et les bâtiments culturels.

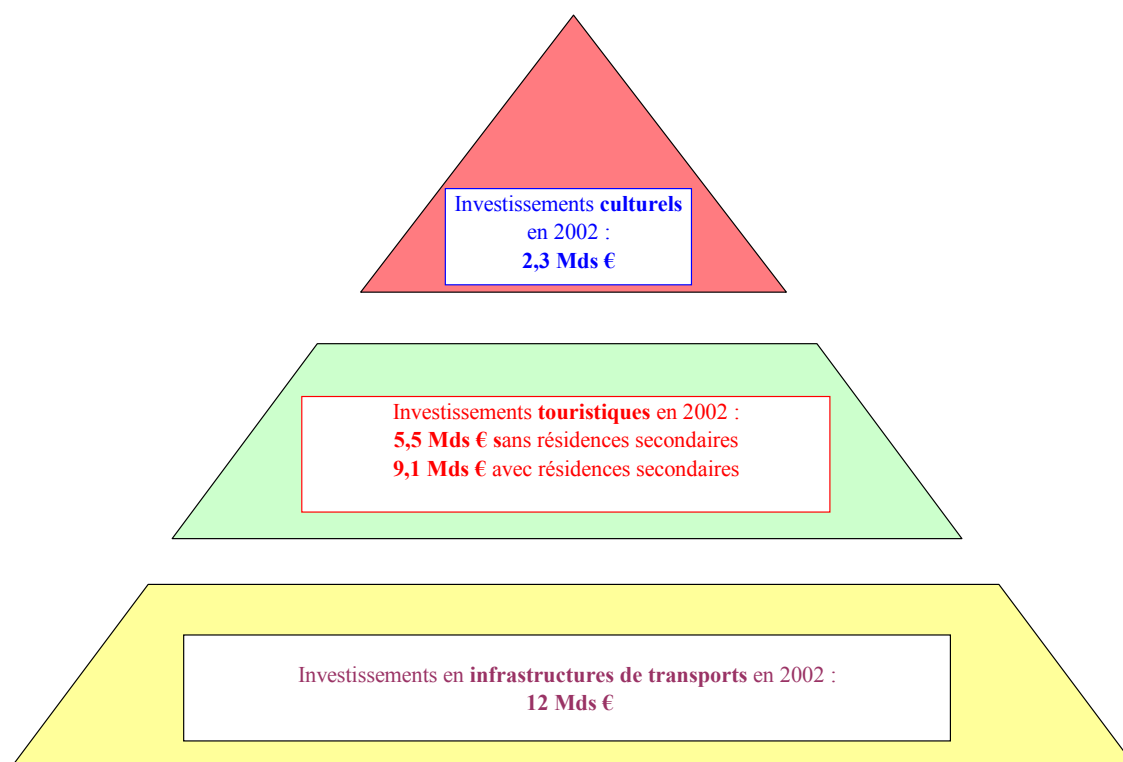
- Même si la précision de l'estimation est limitée, la diminution sur 2001 et 2002 reflète sans doute le **cycle de l'investissement** tel qu'il peut être approché par l'évolution des surfaces autorisées de la catégorie « **Culture et loisirs** ».

R. RÉCAPITULATION DES INVESTISSEMENTS CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Le schéma ci-dessous reprend les différents investissements passés en revue ci-dessus et qui concourent au développement du tourisme :

- le **cœur de la filière** reprend les investissements touristiques *stricto sensu*, qu'il s'agisse de l'hébergement, des équipements et de l'accompagnement ;
- en **amont**, les **infrastructures de transports** jouent un rôle majeur pour organiser la mobilité ;
- en **aval**, les **investissements culturels** contribuent fortement à l'attractivité des territoires.

Tous ces investissements n'ont certes pas le tourisme comme seule finalité et, inversement, d'autres investissements pourraient compléter l'analyse, qu'il s'agisse de la protection et de la gestion de l'environnement, ou encore des équipements sportifs. Quoiqu'il en soit, les **investissements touristiques au sens large** ont représenté de l'ordre de **23 Mds €** en 2002, soit près de 8 % de la Formation Brute de Capital Fixe.



TROISIEME PARTIE

AXES TRANSVERSAUX

A. LES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES ÉTRANGERS EN FRANCE

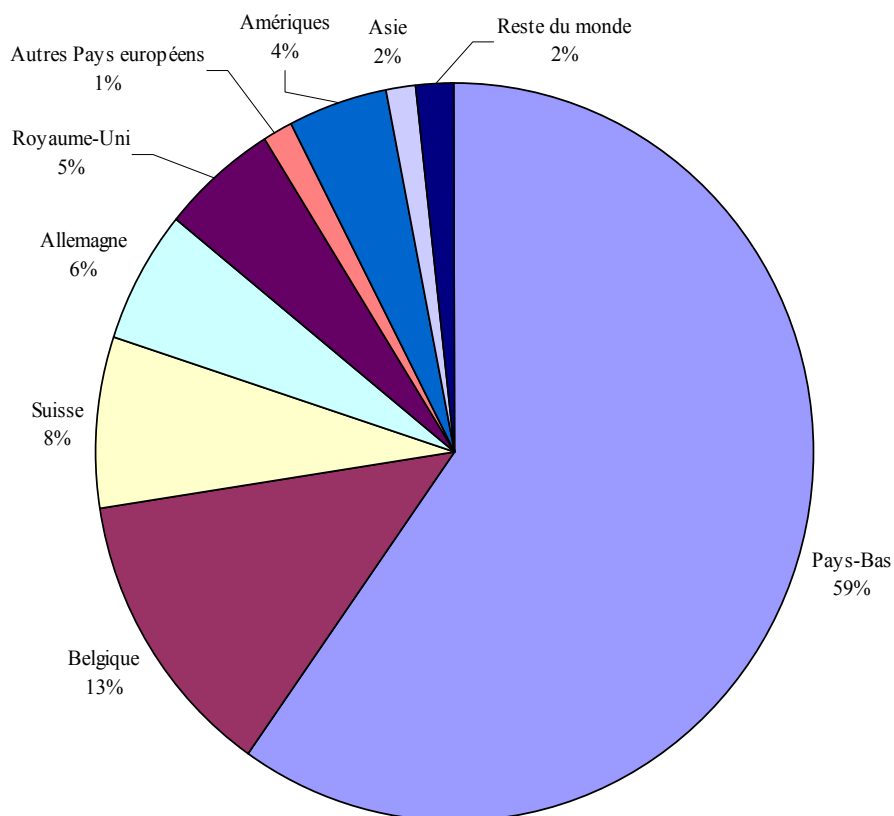
1. Indicateurs d'encours d'investissements touristiques étrangers en France

Millions € courants	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Mi 2003
Restauration hébergement	1 028	912	863	904	912	728	956	848	953	956
Agences de voyages	32	32	21	30	108	98	63	104	165	165
Total	1 060	944	884	934	1 020	826	1 019	952	1 118	1 121

Les évaluations de 1994 à 2001 ont été réalisées par la Banque de France qui a procédé à des reclassements de sociétés dans une optique de branche visant à assurer la continuité des séries. Les résultats obtenus diffèrent des publications de la Banque de France qui adoptent une segmentation par secteur. Pour 2002 et mi-2003, ECCE a procédé à une évaluation des encours s'appuyant sur les flux nets.

2. Encours des investissements touristiques étrangers en France selon les Pays d'origine D'après Banque de France (restauration hébergement et agences de voyages)

<http://www.banque-france.fr>



LE BENELUX, PIVOT DE LA PRÉSENCE DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

- Dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements, la **Banque de France comptabilise les flux d'investissements directs étrangers en France et français à l'étranger**⁵⁶. Parallèlement à cette comptabilisation en flux, la Banque de France procède chaque année à une **estimation des stocks ou encours**, respectivement pour les investissements étrangers en France et les investissements français à l'étranger. La Banque de France dispose également d'informations sur **l'activité des filiales françaises d'entreprises étrangères et des filiales à l'étranger des entreprises résidentes en France**⁵⁷.
- Ces informations en flux, en stocks et en termes d'activités de filiales ont été exploitées pour le secteur « **Restauration et hébergement** »⁵⁸ et les **agences de voyages**. Enfin, la Banque de France dispose également de données sur les Pays de résidence des entreprises investissant en France et, symétriquement, de la destination des investissements à l'étranger d'entreprises françaises.
- D'une année à l'autre, **certaines entreprises changent de classification sectorielle**⁵⁹ sans que leurs actifs soient modifiés pour autant. A la demande de la Direction du Tourisme, la Banque de France a bien voulu constituer pour la présente étude des séries 1994-2001⁶⁰ qui s'efforcent de rendre compte de l'internationalisation des actifs, procédant quand il était nécessaire et possible de le faire à un reclassement des entreprises⁶¹ de manière à suivre un ensemble économiquement homogène d'entreprises. En dépit de ces efforts, l'interprétation des évolutions peut demeurer délicate au niveau sectoriel fin où nous nous plaçons.
- Ces réserves étant faites, l'encours des investissements étrangers en France paraît stabilisé autour **d'un peu moins d'un milliard € dans le secteur Restauration hébergement**⁶². Même si les niveaux sont nettement plus faibles, on note une **progression sensible** des investissements étrangers pour les **agences de voyages**.
- **Plus de 90 % des encours** d'investissements étrangers en France dans les secteurs de la restauration hébergement et des agences de voyages, proviennent d'entreprises résidentes de **Pays européens**, tout particulièrement des Pays-Bas et de Belgique. Sans sous-estimer le dynamisme propre des entreprises de ces Pays, il est probable que ces entreprises enregistrées au Benelux dépendent elles mêmes en partie de groupes d'autres Pays, notamment des Etats-Unis⁶³.

⁵⁶ Les opérations recensées correspondent à la détention d'au moins 10 % du capital d'une entreprise résidente par un opérateur non résident. Voir notamment « Les investissements directs de la France dans la globalisation ; mesure et enjeux ». Colloque Banque de France de mars 2002 et le « Tableau de bord de l'attractivité française » AFII, décembre 2003.

⁵⁷ Le critère utilisé pour définir une filiale est la détention de plus de 50 % du capital de l'entreprise investie.

⁵⁸ Hôtels et restaurants, autres modes d'hébergement, restauration collective.

⁵⁹ Par exemple, une entreprise étrangère répertoriée dans la catégorie « Hôtels et restaurants » en 2000 peut, l'année suivante, apparaître dans la catégorie « Holding », ce qui fausse l'interprétation économique des évolutions.

⁶⁰ Les chiffres pour 2002 et à mi 2003 ont été évalués par ECCE à partir des encours de 2001 et des flux nets d'investissements fournis par la Banque de France pour 2002 et les 7 premiers mois de 2003.

⁶¹ En corollaire, ces reclassements conduisent à des évaluations qui peuvent s'avérer différentes des chiffres usuellement publiés par la Banque de France et de ceux qui figurent dans l'étude de mai 2002 de CDC Consultants « Investissements touristiques. Bilan et perspectives. »

⁶² En 2001, les hôtels et restaurants représentent 83 % des 948 M€, les autres modes d'hébergement se partageant le solde (le chiffre relatif à la restauration collective est négligeable).

⁶³ A titre indicatif, les chambres d'hôtels relevant d'entreprises implantées aux Etats-Unis représentent environ les trois quarts des chambres d'entreprises hôtelières étrangères implantées en France.

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

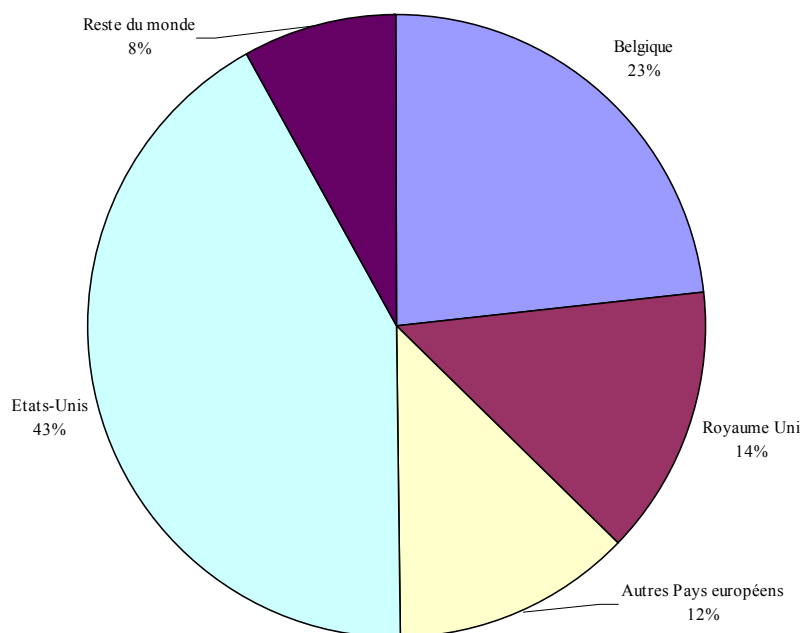
1. Indicateurs d'encours d'investissements touristiques français à l'étranger

Millions € courants	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Mi 2003
Restauration hébergement	3 578	3 140	3 304	4 104	3 928	4 580	4 478	4 457	4 667	4 849
Agences de voyages	0	0	2	1	3	20	16	43	66	71
Total	3 578	3 140	3 306	4 105	3 931	4 600	4 494	4 500	4 733	4 920

Les évaluations de 1994 à 2001 ont été réalisées par la Banque de France qui a procédé à des reclassements de sociétés dans une optique de branche visant à assurer la continuité des séries. Les résultats obtenus diffèrent des publications de la Banque de France qui adoptent une segmentation par secteur. Pour 2002 et mi-2003, ECCE a procédé à une évaluation des encours s'appuyant sur les flux nets.

2. Encours des investissements touristiques français à l'étranger selon les Pays destinataires

D'après Banque de France (restauration hébergement et agences de voyages)



PROGRESSION DE L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES FRANÇAISES

- Globalement, on note une progression non négligeable de l'encours des entreprises françaises à l'étranger dans le domaine de la restauration hébergement. Une analyse par sous secteur fait apparaître une **forte contribution de la restauration collective**, l'encours dans ce domaine atteignant deux milliards d'Euros en 2001, soit environ 45 % du total à cette date.
- Le niveau des encours **d'entreprises françaises à l'étranger** dans le domaine de la **restauration hébergement** est sensiblement **supérieur à celui des entreprises étrangères en France**. La situation est inverse dans le cas des agences de voyages, l'ensemble des deux secteurs faisant néanmoins apparaître une situation qui traduit un bon dynamisme des entreprises françaises dans le mouvement d'internationalisation des investissements, comme le montre tableau ci-dessous.

Encours d'investissements internationaux dans le Tourisme

Encours 2003 en Milliard €	1. Investissements touristiques étrangers en France	2. Investissements touristiques français à l'étranger	3. Ratio 2/1
Restauration Hébergement	0,96	4,85	5,1
Agences de voyages	0,16	0,07	0,4
Total	1,12	4,92	4,4

ECCE, d'après Banque de France

- Si l'on exclut le sous-secteur de la restauration collective de manière à définir un champ conforme à celui du **tourisme stricto sensu**, le ratio entre les investissements français à l'étranger (2,9 Mds €) et les investissements étrangers en France (1,1Md €), est égal à 2,6, traduisant une position favorable aux entreprises françaises, quoique sensiblement moins forte que sur le champ large précédemment retenu.
- Les investissements français à l'étranger sont à plus de **40% concentrés aux Etats-Unis** sur le champ large **incluant la restauration collective**. Si l'on exclut la restauration collective, viennent en tête la **Belgique** (36%), puis les **Etats-Unis** (24%) et les autres Pays européens.

L'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES DU TOURISME

1. L'activité des entreprises étrangères en France et françaises à l'étranger en 2001

Chiffre d'affaires en Milliards € courants	Filiales françaises d'entreprises étrangères	Filiales à l'étranger d'entreprises françaises
Restauration hébergement	0,9	7,5
Agences de voyages	1,2	0,2
TOTAL	2,1	7,7

ECCE d'après Banque de France

2. Essai d'évaluation de la présence d'entreprises étrangère en France en 2001

		Total des activités présentes en France	Entreprises étrangères	% des entreprises étrangères
Restauration hébergement	Chiffre d'affaires en Mds €	53,9	0,9	2%
	Stock de capital en Mds €	43,5	0,8	2%
Agences de voyages	Chiffre d'affaires en Mds €	11,3	1,2	11%
	Stock de capital en Mds €	1,5	0,1	7%
Ensemble	Chiffre d'affaires en Mds €	65,3	2,1	3%
	Stock de capital en Mds €	45,0	1,0	2%

ECCE d'après Banque de France et INSEE (CA et stock de capital « restauration hébergement). On prendra garde au fait que les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires et au stock de capital ne correspondent pas au même champ. Le seuil permettant de définir un investissement étranger est de 10 % pour le stock de capital. L'indicateur de chiffre d'affaires correspond à l'activité de filiales, définies comme étant détenues à plus de 50 % par une entreprise étrangère.

UNE PRÉSENCE DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES GLOBALEMENT LIMITÉE

- L'analyse de **l'activité globale des entreprises étrangères en France et françaises à l'étranger** confirme au premier abord les résultats précédemment présentés sur l'internationalisation des investissements : toutes activités confondues, le chiffre d'affaires des filiales d'entreprises françaises à l'étranger est largement supérieur à celui des filiales d'entreprises étrangères en France. Cela dit, une analyse plus fine amène à nuancer ce diagnostic :
 - S'agissant des **agences de voyages**, l'activité des filiales françaises d'entreprises étrangères est nettement supérieure à celle des filiales françaises à l'étranger. Pour limitée qu'elle soit par rapport à l'ensemble du tourisme, cette faiblesse relative de l'offre à capitaux nationaux des agences de voyages n'est pas sans importance car ce secteur pourrait se trouver à l'origine d'un **effet de domination** affectant l'ensemble de la filière.
 - Pour la **restauration hébergement**, les résultats doivent beaucoup à la **restauration collective** qui n'appartient pas au tourisme *stricto sensu*. Si l'on ôte ce sous secteur, le bilan en termes d'activité paraît sensiblement moins favorable.
- L'**indicateur d'activité** qui se limite aux filiales détenues à plus de 50% par les entreprises non résidentes, fait apparaître une **position moins positive de l'offre française** que celui qui est construit à partir des **encours d'investissements** présenté dans les pages qui précèdent. On se gardera de tirer des conclusions définitives de ce constat qui mériterait d'être affiné, en particulier à partir d'une analyse des stratégies des grandes entreprises du secteur. Tout au plus peut-on suggérer que l'internationalisation des entreprises françaises, plus récente que celle des entreprises étrangères du secteur, n'a peut-être pas encore porté tous ses fruits en termes d'activité.
- La comparaison d'indicateurs relatifs à la **présence des entreprises étrangères** dans le secteur du tourisme par rapport à la **taille des marchés**, conduit à une mise en perspective utile. Elle confirme notamment que la pénétration n'est pas négligeable pour le secteur des **agences de voyages, dépassant 10% en termes d'activité**.
- Cette **pénétration est nettement plus faible pour le secteur de la restauration hébergement**, mais là encore des informations plus fines amènent à nuancer le panorama : ainsi, l'exploitation des données de MKG Consulting sur la capacités hôtelières en France, montre qu'environ 50 000 chambres appartiennent à des groupes étrangers, soit environ 7% de l'offre hôtelière totale en France.
- Au total, **l'internationalisation des investissements et de l'activité** dans le secteur du tourisme est **globalement limitée**, en particulier si on la compare à celle d'autres activités économiques, notamment industrielles. Elle n'en constitue pas moins un **facteur important pour certains segments** (agences de voyages, hôtellerie de chaîne) et, plus généralement, pour **l'orientation des stratégies d'entreprises**.

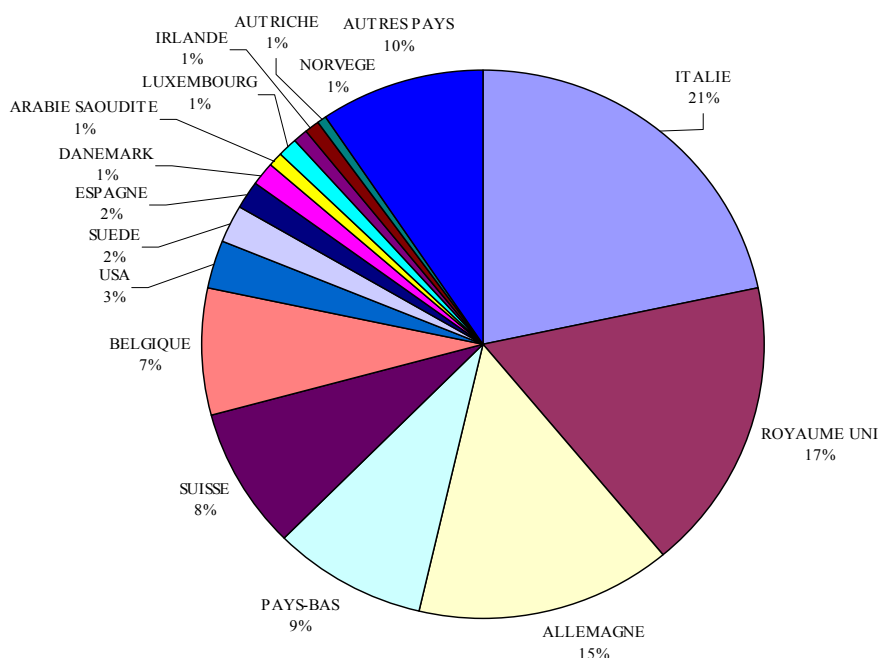
LES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES PAR DES ÉTRANGERS EN FRANCE

1. Acquisitions d'étrangers non résidents en Millions € courants

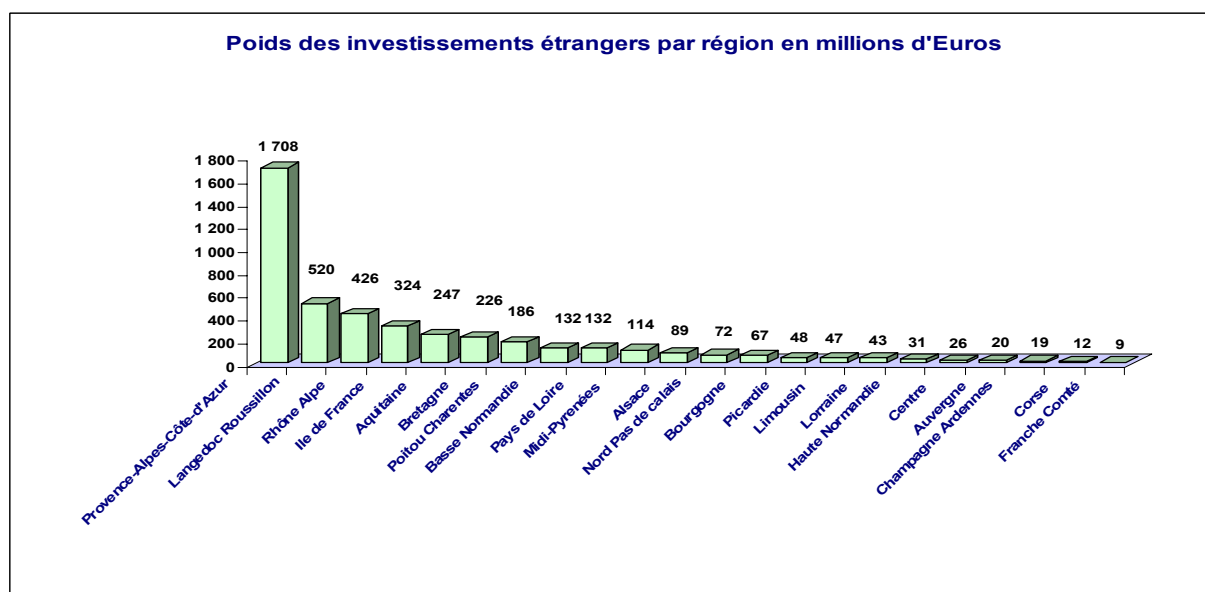
1 994	1 996	1 998	2 000	Estimation 2002
1 810	1 585	2 022	3 098	3 813

D'après "Les investissements étrangers réalisés sur le territoire national en matière d'immobilier de loisir", Universités Paris XII et de Savoie – L. Davezies, A. Goujard, B. Vayssière. Exploitation du fichier du SESDO (Service des Etudes Statistiques et de Documentation du MINEFI)

2. Pays d'origine des étrangers non résidents acquéreurs d'immobiliers en France (1994-2000)



3. Répartition régionale des investissements étrangers en 2002 (SESDO)



IMPORTANCE DES INVESTISSEMENTS DES ÉTRANGERS NON RÉSIDENTS

- **L'internationalisation des investissements** du tourisme ne concerne pas que les entreprises. Elle touche également les particuliers, ainsi que le montre une étude⁶⁴ réalisée en 2003 pour la Direction du Tourisme qui établit que les acquisitions immobilières des étrangers non résidents en France **pour les années 94, 96, 98 et 2000** ont représenté de l'ordre de **8,5 Mds €**. Si l'on tient compte des années intermédiaires et que l'on prolonge l'estimation jusqu'à 2002, ces acquisitions immobilières cumulées pourraient représenter plus de 20 Mds €. En d'autres termes, le cumul des flux des **acquisitions immobilières des étrangers non résidents sur la seule période 1994-2002** paraît **largement supérieur aux encours totaux des entreprises étrangères** en matière de tourisme, évalués ci-dessus à 1 Md €.
- Le **patrimoine des ménages en logements** étant évalué à **1 728 Mds € en 2001** d'après les Comptes nationaux, la part de ce patrimoine détenue par des étrangers non résidents⁶⁵, n'est pas négligeable au niveau macroéconomique. De leur côté, les Comptes du Logement font apparaître un volume d'**acquisitions de logements d'occasion de 84 Mds € en 2000**⁶⁶. Les 3,1 Milliards € d'acquisitions immobilières par des étrangers non résidents en 2000 représenteraient alors **3,3% de toutes les transactions immobilières** en France, niveau significatif au niveau national, en particulier dans les territoires où ces transactions se concentrent, **les prix en étant alors nettement augmentés**.
- Sur la **période 1994-2000**, on note une **prédominance des acquéreurs italiens**, suivis **des Britanniques et des Allemands**, la part des Européens étant supérieure à 85%. En **2002**, la **part britannique** s'est nettement accrue pour atteindre **45% du total des acquisitions**. On observe une **forte concentration** des acquisitions immobilières par les étrangers non résidents **dans le midi - PACA, Languedoc-Roussillon et Aquitaine** notamment - mais également en **Ile-de-France**, la part de ces quatre régions représentant près de 80 % des flux enregistrés en 2002. A l'échelle départementale, la concentration est encore plus forte⁶⁷ : sur la base des données 1994-2000, les **Alpes maritimes représentaient 37% des acquisitions**, le Var 12%, Paris 6%, la Haute-Savoie 5% etc.
- D'autres facteurs que le tourisme agissent comme déterminants de ces acquisitions étrangères : l'internationalisation des marchés, la libéralisation des mouvements de capitaux dans l'Union européenne, les écarts de prix entre Pays etc. La localisation de ces acquisitions montre que la **motivation touristique n'en joue pas moins un rôle central**. De plus, cette internationalisation et le type de tourisme qui en résulte, participent des mécanismes du développement local⁶⁸.

⁶⁴ L. Davezies, A. Goujard et B. Vayssière (Universités Paris XII et de Savoie). Ce travail a été effectué à partir du fichier de SESDO (Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie) qui analyse les acquisitions immobilières des étrangers tous les deux ans.

⁶⁵ Cette part pourrait atteindre de l'ordre de 1,5% à 2% du patrimoine total des ménages en logements au niveau national mais de l'ordre de 12% en PACA. Ces estimations sont incertaines, compte tenu de l'absence d'informations sur l'évolution de cette pénétration avant 1994.

⁶⁶ 79 Mds € pour les résidences principales et 5 Mds € pour les résidences secondaires. En 2001, ce volume d'acquisitions a atteint 90 Mds €. En monnaie courante, on note une croissance de ces acquisitions au rythme de près de 8% par an depuis 1984, cette progression s'accéléralant depuis 1995.

⁶⁷ Le croisement des Pays d'origine et des destinations fait apparaître des stratégies privilégiées, voire historiques : les Britanniques dans l'Ouest mais aussi sur la Côte d'Azur et dans les Alpes du nord, les Italiens dans les Alpes maritimes, les Allemands dans l'Est etc.

⁶⁸ « Développement local : le déménagement des Français. La dissociation des lieux de production et de consommation ». Futuribles n° 295, mars 2004, Laurent Davezies. L'auteur indique que *L'enjeu du développement d'un territoire n'est pas de créer le plus de richesses possibles, mais d'en capter le plus possible*, les achats immobiliers d'étrangers non résidents et leurs séjours touristiques contribuant à cette mutation.

TROISIEME PARTIE

AXES TRANSVERSAUX

B. LES COMMUNES TOURISTIQUES

LES COMMUNES PERCEVANT DES RESSOURCES TOURISTIQUES ET LEURS INVESTISSEMENTS

1. Ressources financières spécifiques des stations classées et communes touristiques

Ressources	Contenu	Montants
Taxes de séjour (par nuitée et forfaitaire)	Etablissement à l'initiative des stations classées et communes désireuses de développer leur promotion touristique (environ 2000 en 2001)	115 M€ en 2002
Dotations touristiques (supplémentaire et complémentaire)	Versées par l'Etat et intégrées depuis 1993 dans la DGF (liste figée d'environ 4000 communes)	195 M€ en 2002
Taxe additionnelle communale aux droits d'enregistrement	Communes de plus de 5000 habitants + communes touristiques plus petites	n.d.
Produit brut des jeux des casinos	Prélèvements progressifs et au titre du cahier des charges pour les communes sièges de casinos	276 M€ en 2001-2002
Taxe communale sur les remontées mécaniques	Taxe sur les titres de transports pour les communes de montagne (123 en 2001)	26 M€ en 2001

Pour une définition plus complète, se reporter au site : <http://www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/territo/urbain>

2. Les communes percevant des dotations touristiques et des taxes de séjour¹ en 2002

	1. Nombre de communes	2. Dotations touristiques M€	3. Taxes de séjour M€	4. Ressources touristiques (2 + 3), M€	5. Investissements directs M€
Communes percevant dotations touristiques <u>ou</u> taxes de séjour	5 001	195	115	310	3 998
dont communes percevant dotations touristiques <u>et</u> taxes de séjour	28%	85%	55%	74%	33%
dont communes percevant la dotation touristique seule	50%	15%	0%	9%	15%
dont communes percevant la taxe de séjour seule	21%	0%	45%	17%	52%

(1). Taxe de séjour par nuitées et taxes de séjour forfaitaires, dotations touristiques supplémentaires et complémentaires, perçues par les communes ou leurs groupements.

ECCE, d'après Ministère de l'Intérieur et MINEFI DGCP

UNE DOUBLE APPROCHE POUR ÉVALUER LES INVESTISSEMENTS INDUITS PAR LE TOURISME

- L'examen des investissements des communes peut être mené de deux points de vue :
 - en identifiant les **investissements spécifiques du tourisme** dont la Maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Pour être atteint complètement, cet objectif supposerait que la nomenclature fonctionnelle des dépenses d'équipement fût en phase avec le champ des investissements suivis, de manière à valider ou compléter l'analyse par segment entreprise dans la deuxième partie. Or cette nomenclature fonctionnelle ne permet d'identifier que **deux postes** qui relèvent de notre domaine d'investigation : « **foires et marchés** » pour 68 M€ en 2001⁶⁹ et « **aides au tourisme** » pour 51 M€⁷⁰ en 2001. Si le suivi de ces deux postes peut donner des indications sectorielles utiles, cette voie d'investigation ne suffit pas pour évaluer l'implication des communes en matière d'investissement touristique ;
 - en analysant les **investissements totaux des communes à vocation touristique**, de manière à évaluer les besoins supplémentaires d'investissement des communes touristiques, besoins liés à la fois au **dimensionnement d'ouvrages ou d'équipements** non spécifiquement touristiques (aménagement urbain ou alimentation en eau par exemple), ou aux opérations visant à **accroître ou à maintenir l'attractivité touristique des communes** ayant choisi cet axe de développement.
- Cette deuxième optique d'appréciation des **effets induits du tourisme** ayant été retenue, sa mise en oeuvre a fait l'objet d'une **double approche** :
 - dans un premier temps, on s'est basé sur des **critères financiers** pour tenter d'évaluer les liens susceptibles d'exister entre le montant des ressources financières spécifiques du tourisme d'une part, et le volume des investissements d'autre part. L'analyse a été focalisée sur les communes percevant des dotations touristiques et des taxes de séjour⁷¹. Ces deux ressources pèsent d'un poids significatif - 310 M€ en 2002 sur un total de l'ordre de 610 M€ pour l'ensemble des ressources financières spécifiques (voir tableau 1 ci-contre) - et concernent un nombre élevé de communes : **5000 communes** ont bénéficié de l'une ou l'autre en 2002 et ont réalisé **4 milliards € d'investissements directs en 2002** (voir tableau 2 ci-contre), soit environ un quart de l'ensemble des investissements des communes dans notre Pays ;
 - la seconde approche est focalisée sur les **communes de moins de 10 000 habitants** et s'appuie sur les travaux du Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales (DGCL) concernant les **communes touristiques**. Ainsi que l'indique le Ministère de l'Intérieur⁷², « la définition choisie est celle utilisée en 1993 pour la dotation touristique de la DGF et qui se fonde sur la capacité d'accueil et d'hébergement de la commune ».

⁶⁹ Cet indicateur fait l'objet d'une fiche dans la deuxième partie. Sous réserve d'une analyse plus complète, la différence entre les 162 M€ d'investissements comptabilisés dans cette fiche et les 68 M€ des communes pourrait s'interpréter comme traduisant les investissements d'autres maîtres ouvrages, publics (régions notamment) ou privés.

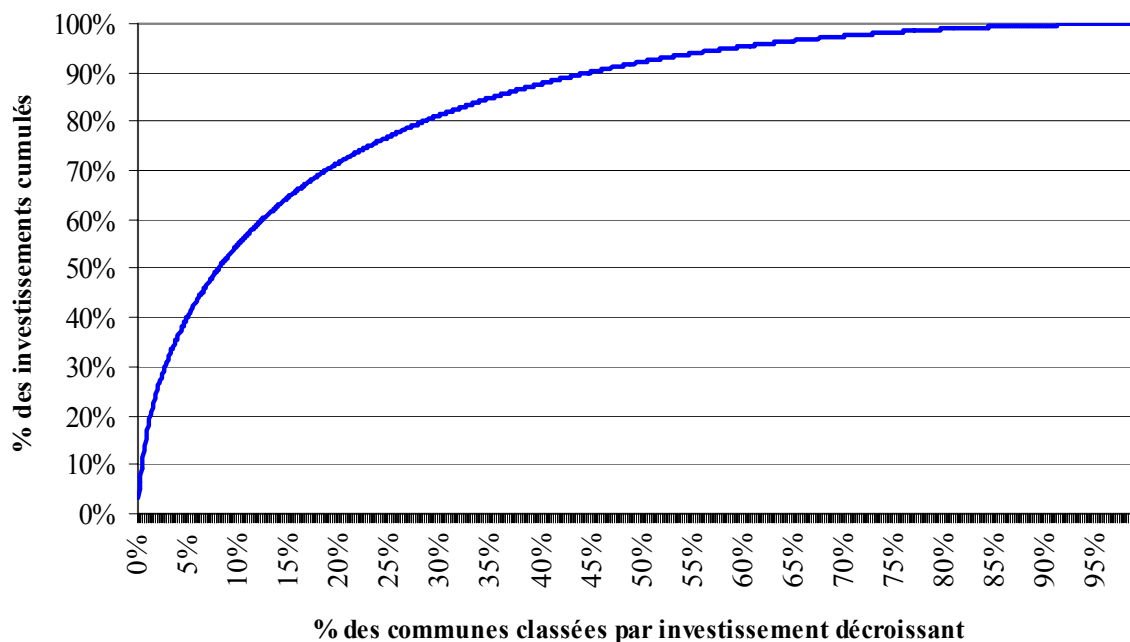
⁷⁰ Le libellé de ce poste suggère qu'il s'agit là de dépenses d'intervention dont la maîtrise d'ouvrage n'est pas communale.

⁷¹ Cette approche pourrait être étendue à l'ensemble des communes bénéficiant de ressources financières spécifiques, y compris donc les prélèvements sur le produit brut des jeux des casinos, les taxes communales sur les remontées mécaniques et les taxes additionnelles communales aux droits d'enregistrement.

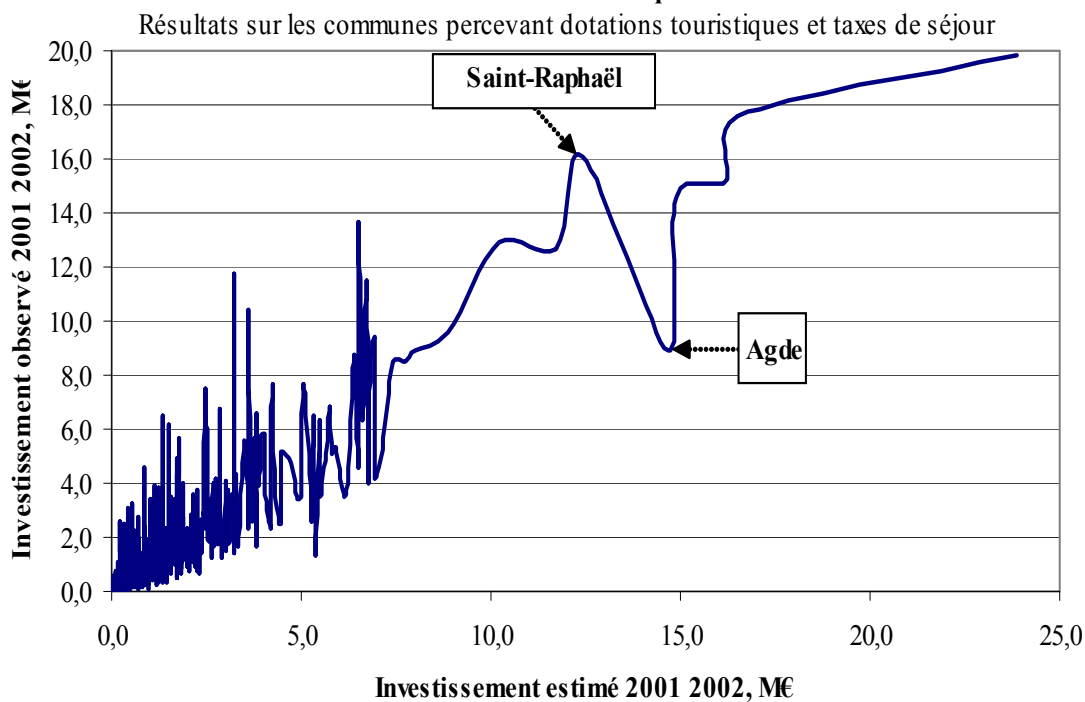
⁷² Voir « Les finances des communes de moins de 10 000 habitants – 2001. Disparités thématiques » (DGCL).

LES INVESTISSEMENTS DES COMMUNES PERCEVANT DOTATIONS TOURISTIQUES ET TAXES DE SÉJOUR

1. Concentration des investissements 2002 des communes percevant dotations touristiques et taxes de séjour



2. Relation entre l'investissement observé et estimé à partir de la population et des ressources touristiques



LES RESSOURCES TOURISTIQUES CONTRIBUENT À L'INVESTISSEMENT

- A partir des informations fournies par le Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales (DGCL), un fichier des communes ayant perçu les **dotations touristiques et les taxes de séjour** en 2001 et en 2002 a été constitué. Pour chaque commune, ce fichier a été complété par l'indication de la **population** et de **l'investissement direct** (dépenses d'équipement brut) pour 2001 et 2002, ces dernières données provenant du MINEFI (Direction de la Comptabilité publique). Au total, le fichier constitué comprend **plus de 1200 communes**. Cet ensemble de communes nous semble particulièrement intéressant car leurs ressources touristiques représentent 16 % de leurs investissements totaux, et sont donc susceptibles a priori de jouer un rôle moteur dans leur politique d'investissement.
- Le graphique 1 ci-contre présente la **concentration des dépenses d'investissement en 2002** pour les communes ayant reçu des dotations touristiques et des taxes de séjour : les 5 % qui investissent le plus ont représenté 40 % de l'investissement total. Cette concentration est plus importante encore si l'on considère l'ensemble des communes percevant des taxes de séjour : dans ce cas, les 5% de communes investissant le plus ont représenté 64 % des investissements en 2002, ce résultat tenant au fait que la plupart des très grandes villes qui sont évidemment celles qui pèsent le plus en termes d'investissements (Paris, Marseille, Nice, Lyon, Grenoble etc.), ont institué des taxes de séjour⁷³.
- En revenant aux communes ayant perçu des dotations touristiques et des taxes de séjour en 2001 et 2002, une **relation significative**⁷⁴ apparaît entre **l'investissement « I »** en €, **la population « P »** en nombre d'habitants et **les ressources touristiques « R »** en € :

$$I = 248 \times P + 0,78 \times R$$

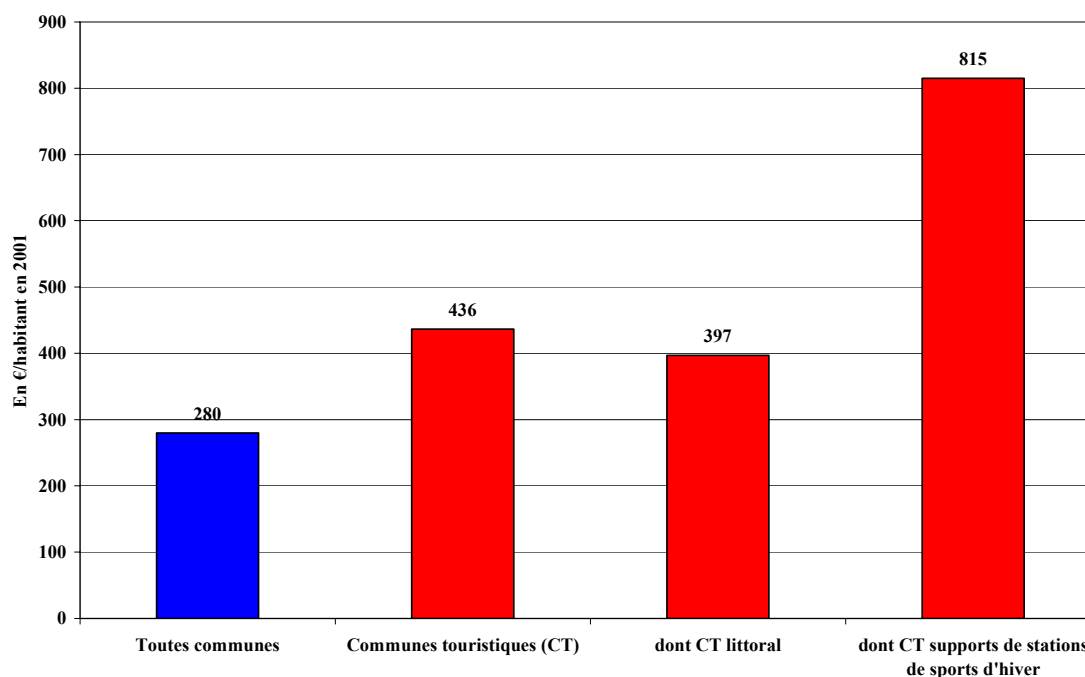
- Pour chaque commune, le graphique 2 relie les **investissements calculés** au moyen de la formule précédente et les **investissements observés**. D'une commune à l'autre, les **cycles d'investissement ne sont pas en phase**, ce qui contribue sans doute à expliquer les écarts entre investissements observés et calculés : ainsi, le niveau d'investissement de la commune d'Agde aurait connu un point bas en 2001-2002, la situation étant inverse pour Saint-Raphaël.
- Le résultat précédent ne doit pas être considéré comme allant de soi : il n'existe pas d'obligation d'affectation des ressources analysées, les communes étant libres de les utiliser comme bon leur semble ; le tourisme entraînant des dépenses de fonctionnement supplémentaires (voir plus loin), les ressources touristiques auraient pu ainsi être absorbées pour couvrir un surcroît de charges courantes. L'existence d'une relation significative montre au contraire que les **dotations touristiques et les taxes de séjour** contribuent à **dynamiser le budget d'équipement des communes analysées**.

⁷³ Pour ces communes, les taxes de séjour ne représentent que 3% des investissements directs.

⁷⁴ Le coefficient de détermination est de 85 %, les coefficients de la régression pour P et R étant eux-mêmes significatifs. La régression a été établie sur 1268 communes.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES TOURISTIQUES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

1. Dépenses d'équipement par habitant et type de communes



2. Dépenses d'équipement par habitant et taille des communes

En €/habitant en 2001	< 500 hab	500-2000 hab	2000-3500 hab	3500-5000 hab	5000-10000 hab	Ensemble < 10000 hab
Toutes communes	307	275	281	266	275	280
Communes touristiques (CT)	637	480	417	360	398	436
dont CT littoral	621	386	402	358	409	397
dont CT supports de stations de sports d'hiver	996	967	792	561	483	815

LES COMMUNES TOURISTIQUES ONT INVESTI 50 % DE PLUS QUE LA MOYENNE EN 2001

- Les travaux du Ministère de l'intérieur montrent qu'en 2001, les dépenses d'équipement par habitant des **communes touristiques** de moins de 10 000 habitants ont atteint un niveau de 436 € par habitant, **soit 55% de plus** que celles de **l'ensemble des communes** de moins de 10 000 habitants (voir graphique et tableau ci-contre). La différence est particulièrement sensible pour les **communes touristiques supports de sports d'hiver** qui investissent **près de 3 fois plus** que la moyenne des communes.
- L'analyse par classe de taille indique que le **surinvestissement des communes touristiques est d'autant plus important que les communes sont plus petites** : pour les communes de moins de 500 habitants, le rapport entre l'investissement par habitant des communes touristiques et celui de l'ensemble des communes est de 2,1, ce ratio passant à 1,7 pour les communes entre 500 et 2000 habitants, 1,5 pour les communes entre 2000 et 3500 habitants etc.
- Connaissant la répartition de la population des communes touristiques par classe de taille, il est possible d'évaluer à **440 Millions € le surinvestissement lié au tourisme dans les communes de moins de 10 000 habitants**, soit 5 % de l'ensemble des investissements des communes concernées. On peut par ailleurs estimer grossièrement à **200 M€ les ressources financières spécifiques** des communes de moins de 10 000 habitants (dotations touristiques, taxes de séjour et taxes communales sur les remontées mécaniques notamment). La **fiscalité touristique couvrant moins de la moitié du surinvestissement**, les communes concernées doivent donc trouver d'autres ressources, ainsi qu'on le verra plus loin.
- Faute d'informations aussi précises que celles réunies par le Ministère de l'intérieur sur les communes de moins de 10 000 habitants, il est **difficile d'évaluer le surcroît d'investissement** lié au tourisme pour **l'ensemble des communes françaises**. On peut simplement noter que les dotations et taxes de séjour se partagent de manière sensiblement égale entre communes de moins et de plus de 10 000 habitants, ce qui suggère que le tourisme pourrait être développé de manière comparable entre petites et grandes communes.
- En suivant l'hypothèse précédente, un **ordre de grandeur de 800 M€ est plausible** pour le surinvestissement touristique de **l'ensemble des communes** de notre Pays⁷⁵. Les ressources financières spécifiques au tourisme se situant un peu au dessus de 600 M€, il en résulte que prises globalement les communes de plus de 10 000 habitants seraient en situation de financer le surcroît d'investissement lié au tourisme à partir de la fiscalité touristique ; ce résultat doit être considéré avec prudence, compte tenu de l'incertitude des informations pour les plus grandes communes et du poids de la fiscalité sur le produit des jeux de casinos (280 M€) qui ne concerne que 160 communes.
- Par delà les disparités entre communes, il apparaît que le **financement du surcroît d'investissement** lié au tourisme concerne **tout particulièrement les communes de moins de 10 000 habitants**, d'où l'intérêt d'une analyse spécifique les concernant.

⁷⁵ Au terme d'une approche indirecte concernant l'ensemble des communes, les travaux menés par CD Consultants en 2002 aboutissaient à un surinvestissement touristique de 750 M€ en 2000 pour l'ensemble des communes.

LE FINANCEMENT DES COMMUNES TOURISTIQUES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

En €/habitant en 2001	Toutes communes	Communes touristiques (CT)	<i>Ratio "Communes touristiques/toutes communes"</i>
1. Recettes de fonctionnement	754	1 236	<i>1,64</i>
2. Dépenses de gestion	554	909	<i>1,64</i>
3. Intérêts de la dette	36	70	<i>1,96</i>
4. Epargne brute (1-2-3)	164	257	<i>1,57</i>
5. Dotations et subventions d'investissement	111	175	<i>1,58</i>
6. Remboursement de la dette et autres dépenses d'investissement	97	192	<i>1,98</i>
7. Dépenses d'équipement brut	280	436	<i>1,56</i>
8. Emprunts et autres recettes d'investissement (4-5-6-7)	102	196	<i>1,92</i>
9. Encours de dette fin 2001	633	1 225	<i>1,94</i>

ECCE, d'après Ministère de l'intérieur DGCL

UN ENDETTEMENT DES COMMUNES TOURISTIQUES 2 FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE

- En se limitant aux communes de moins de 10 000 habitants, le tableau ci-contre présente les **conditions de financement** de l'**ensemble des communes** d'une part, et des **communes touristiques** d'autre part. Rapportées au nombre d'habitants, les recettes de fonctionnement comme les dépenses de gestion des communes touristiques se situent à un niveau supérieur de 64 % à celles de l'ensemble des communes, l'écart étant plus important que celui déjà analysé ci-dessus pour les dépenses d'équipement brut.
- Une analyse plus complète montre qu'au sein des recettes de fonctionnement, les dotations et participations sont de 44 % - seulement - plus élevées dans les communes touristiques que dans l'ensemble des communes de moins de 10 000 habitants. Bien que les ventes de produits et prestations y atteignent un niveau par habitant plus élevé de 81 %, l'équilibre de la section de fonctionnement conduit à des impôts et taxes de 74 % plus importants dans les communes touristiques. A travers les quatre taxes, l'**effort par habitant des contribuables locaux** est en particulier de **61 % plus élevé dans les communes touristiques** que dans la moyenne des communes.
- Rapportés au nombre d'habitants, les **intérêts et le remboursement de la dette**⁷⁶ atteignent pratiquement le **double dans les communes touristiques** des niveaux enregistrés dans l'ensemble des communes. Même si l'investissement par habitant des communes touristiques ne représente que 56 % de plus que dans la moyenne des communes, ces collectivités doivent souscrire de nouveaux emprunts particulièrement élevés : 196 €/habitant dans les communes touristiques contre 102 €/habitant pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants.
- Ces résultats sont encore plus accusés pour les **communes touristiques supports de sports d'hiver**, la dette par habitant y atteignant 2 698 €, soit 4,3 fois plus que pour l'ensemble des communes de moins de 10 000, ce ratio atteignant 8,9 si l'on restreint la comparaison aux communes de moins de 500 habitants.
- Au total, la comparaison des comptes financiers entre communes touristiques et ensemble des communes de moins de 10 000 habitants, confirme l'analyse menée plus haut pour les communes percevant des dotations touristiques et taxes de séjour. Pour faire face à des **dépenses nettement plus importantes** que celles de l'ensemble des communes - en équipement et plus encore en charges courantes -, les **ressources financières propres aux communes touristiques** (dotations touristiques, taxes de séjour etc.) apportent une **contribution importante, mais qui ne suffit pas**.
- Aussi ces communes ont-elles été amenées à établir une fiscalité par habitant à un niveau élevé⁷⁷ et surtout à **recourir à l'emprunt**. Même si l'endettement ne semble pas s'accroître⁷⁸, les finances locales des communes touristiques peuvent apparaître plus tendues que celles des autres communes, surtout pour les plus petites lorsqu'elles doivent faire face à l'équipement de stations de sports d'hiver.

⁷⁶ Au sein du poste « Remboursement de la dette et autres dépenses d'investissement », le remboursement de la dette est nettement majoritaire. Il en va de même pour les emprunts au sein du poste « emprunts et autres recettes d'investissement ».

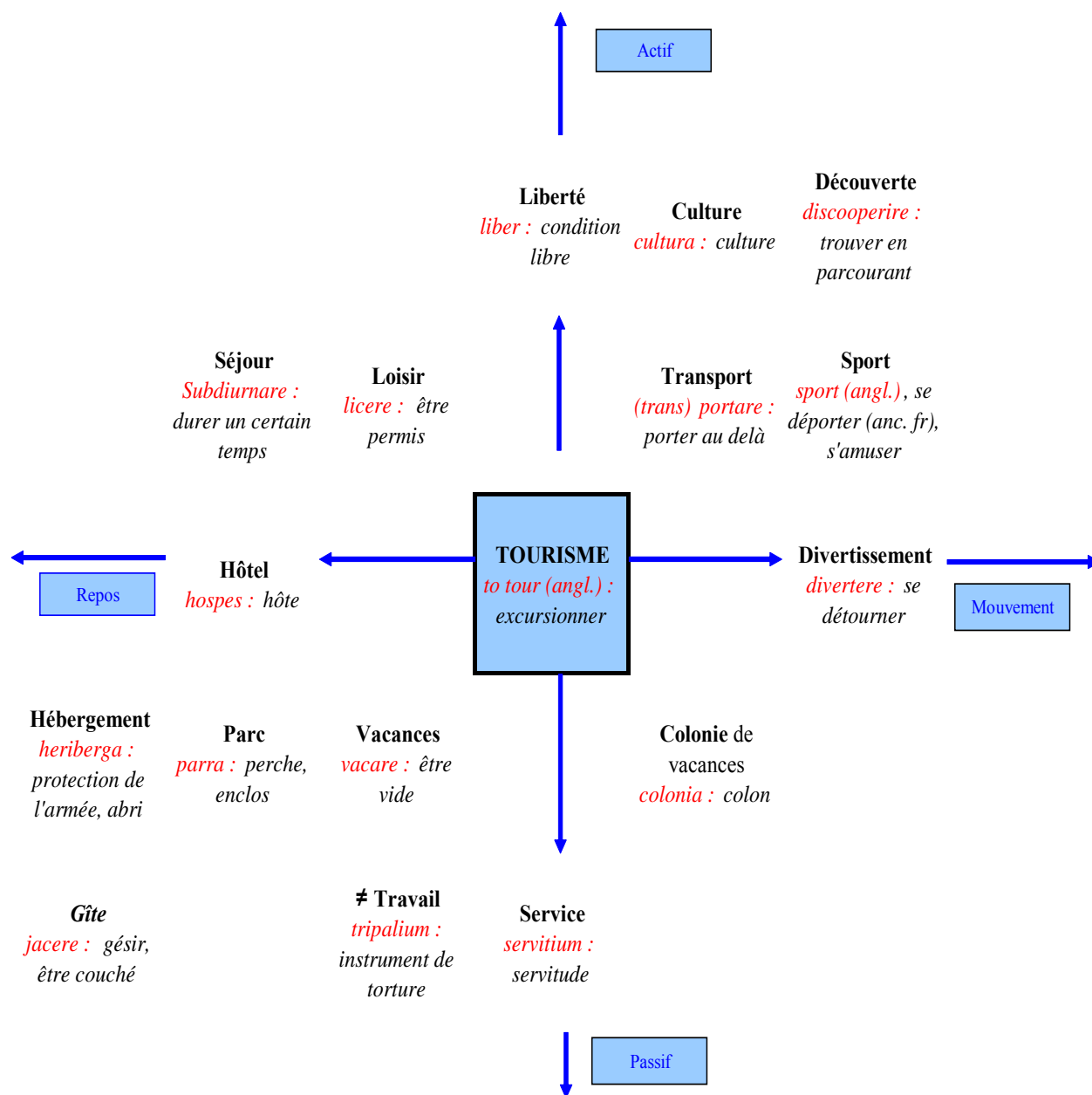
⁷⁷ Une analyse plus complète requerrait de déterminer ce qui revient au potentiel fiscal et à la mobilisation de ce potentiel.

⁷⁸ Ce résultat est fragile car ne reposant que sur l'année 2001.

QUATRIEME PARTIE

ELEMENTS DE PROSPECTIVE

A. LE TOURISME ET SES MOTS



D'après Larousse, Dictionnaire étymologique et historique du français

Sans oublier : **investir**, *investire (ital.)*, attaquer

DOUBLE OPPOSITION « PASSIF / ACTIF » ET « REPOS / MOUVEMENT »

- Pour initier la réflexion prospective, il est apparu utile de présenter **l'étymologie d'un certain nombre de termes caractéristiques du tourisme**⁷⁹. En recherchant la trace sémantique des mots, on parcourt de manière originale le domaine du tourisme, les points de repère obtenus n'interdisant pas une exploration tournée vers le futur⁸⁰.
- Ainsi, le tranquille « **hébergement** » – du francique *heriberga*, sous la protection de l'armée – nous ramène brutalement à l'impératif de sécurité dans la préhistoire du tourisme⁸¹ ; quant au sympathique « **gîte** » – du latin *jacer* (qui a donné aussi « gésir » et « gisement »), être couché –, il mettrait plutôt l'accent sur le confort jadis minimaliste des séjours en dehors de chez soi...
- Plusieurs lectures du diagramme ci-contre peuvent être faites. Par exemple, si le mot « **hôte** » désigne à la fois celui qui reçoit et celui qui est reçu, cette symétrie ne se retrouve pas quand on considère l'**offre de « service »** - du latin *servitium*, servitude - et la demande de **liberté**⁸² du touriste. Il serait exagéré d'en déduire que le tourisme, c'est la liberté des uns achetée au prix du service des autres, mais l'étymologie nous rappelle bien les **contraintes des professions du tourisme**, pour ne pas dire parfois leurs servitudes.
- Deux axes rendent assez bien compte de la variété des connotations que l'étymologie révèle derrière les mots du tourisme :
 - l'**axe vertical** se construirait sur l'opposition qui vient d'être vue entre les **rôles subis et voulus** ;
 - l'**axe horizontal** irait du **repos** (exemples : hébergement, séjour) **au mouvement**, comme le suggère par exemple le **divertissement** (de *divertere*, se détourner).
- En se déplaçant vers le **coin nord est du diagramme**, on privilégierait à la fois la liberté et le mouvement, cette **conception dynamique** du tourisme étant illustrée par le beau mot de « **découverte** », de *discooperire*, trouver en parcourant. Mais d'autres tourisimes sont possibles, depuis les simples **vacances** – de *vacare*, être vide – jusqu'au **loisir** – de *licere*, être permis -, associé à l'idée de liberté, mais sans nécessairement supposer le mouvement.
- Si l'on veut bien se rappeler qu'**investir** provient de l'italien *investire*, attaquer, le thème de notre étude sur **l'investissement touristique** prend une tournure sinon conquérante, du moins **stratégique** : comment les acteurs de l'offre doivent-ils se placer et se déplacer pour susciter le développement d'une demande labile et susceptible de multiples évolutions ?

⁷⁹ Les termes ont été choisis par ECCE. La méthode pourrait être systématisée par une analyse des fréquences d'emplois dans des textes reconnus comme « touristiques » (études et recherches, documents promotionnels d'offices de tourisme, rapports annuels et documentation commerciale d'entreprises etc.), de manière à déboucher sur une analyse lexicale.

⁸⁰ On prendra garde en revanche à l'exploitation téléologique primaire dans laquelle des locuteurs s'exprimant il y a 1 000 ou 2 000 ans auraient pu avoir la prescience d'une réalité présente, hors de leur portée.

⁸¹ Le mot « tourisme » n'est apparu en français qu'en 1841, le « touriste » étant un peu plus ancien (1816). Dans les deux cas, il s'agit de termes d'origine anglaise, issus eux-mêmes d'emprunts au français.

⁸² Ce terme revient souvent dans la documentation commerciale sur le tourisme.

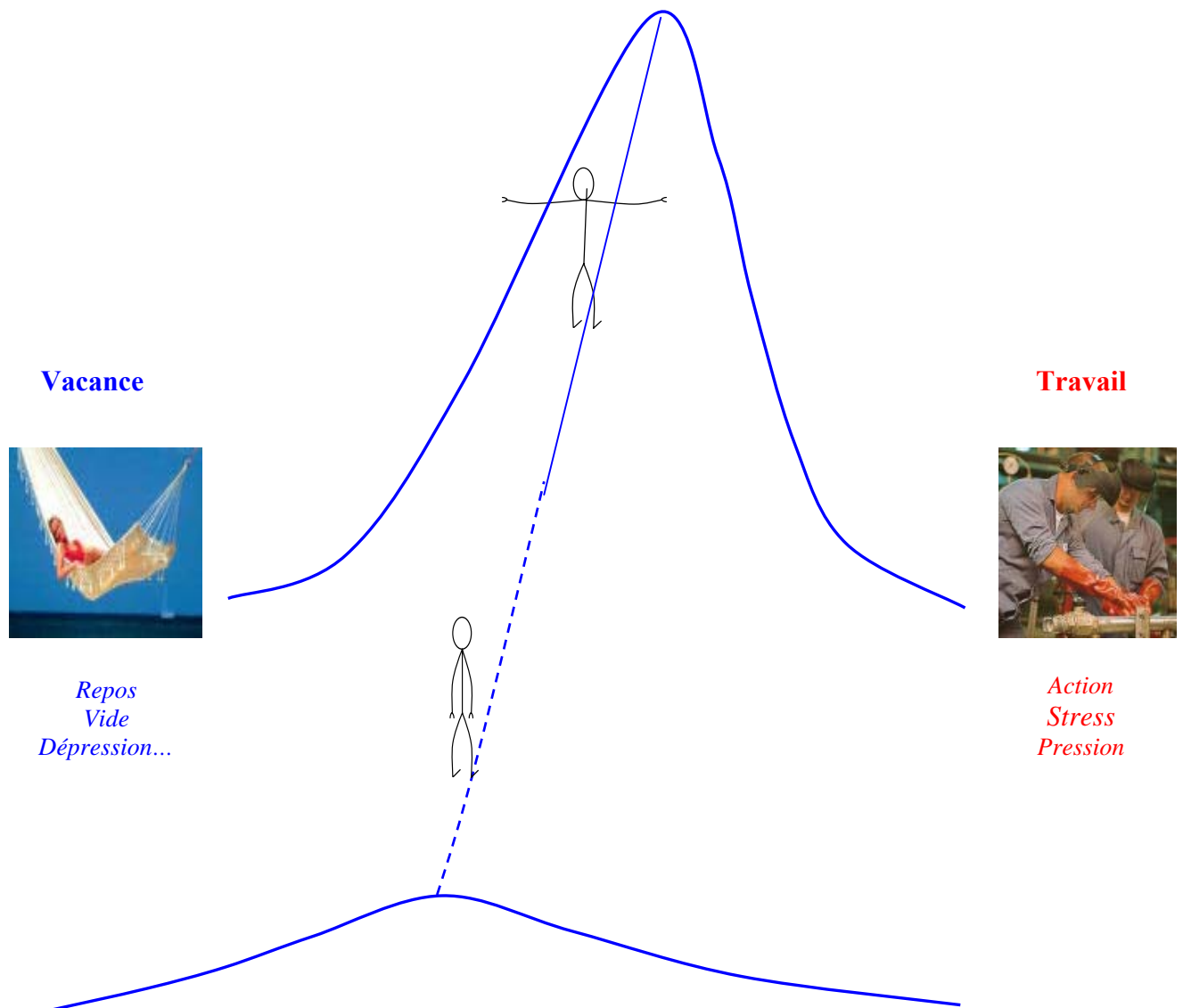
B. TENDANCES DE LA CONSOMMATION

CHAMP	TENDANCES	EXEMPLES
EN GENERAL	Du fonctionnel au virtuel	<i>Pour circuler en ville : une petite voiture (années 60) ou un 4 x 4 ? (aujourd'hui)</i>
	Collectif ⇒ Ménage ⇒ Individu ⇒ Rôle	<i>Pour avoir l'heure : Le beffroi, la comtoise, la montre du 1er communiant, une montre par type d'activité</i>
	Le poids des prix en basse conjoncture	<i>Qu'il s'agisse d'alimentation, d'habillement, les périodes de faible croissance favorisent la recherche du prix minimum</i>
TOURISME ET LOISIRS	Volatilité de la demande	<i>Départs au dernier moment, changement de région en fonction du temps...</i>
	Le superflu, chose très nécessaire	<i>Peu de consommateurs sont prêts à renoncer à leurs vacances au motif d'un contexte économique incertain</i>
	Un rôle central pour l'équilibre de la société	<i>Les tensions difficiles à vivre entre travail et non travail (voir ci-après)</i>

LA SINGULARITÉ DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE

- Si la demande touristique dépend des stratégies de l'offre, elle est influencée par les **modes de consommation en général**, et par des **facteurs propres au domaine**, le tableau ci-contre présentant une sélection de ces deux séries de facteurs.
- S'agissant des facteurs exogènes, on sait que la progression des revenus s'accompagne d'une consommation dont les **motivations sont moins utilitaires** que liées à l'affirmation de signes. Dans le choix de leurs lieux de séjour par exemple, les touristes recherchent la **possibilité** de multiples activités sportives, culturelles, de découverte...sans nécessairement s'y adonner de manière intense.
- A mesure qu'elle devient **moins collective** et davantage tournée vers la **personne** et les **rôles sociaux** que chacun souhaite jouer, la consommation obéit à des ressorts plus intimes, d'où l'importance croissante d'une **segmentation fine des stratégies marketing**. Cette évolution a pris à contre-pied certaines formes de tourisme social basées sur des hébergements collectifs, ce qui entraîne des besoins importants de rénovation de l'offre.
- Les facteurs précédents conduisent à des « effets qualité » et, au total, à une **montée en gamme** des hébergements et équipements. Or depuis 2000, le **retournement conjoncturel** incite les consommateurs à la recherche de prix minimum, ce qui va à l'encontre du positionnement des offreurs ayant choisi d'anticiper la poursuite des tendances structurelles précédentes, et favorise le succès des hébergements à bas prix, le développement des politiques de rabais etc.
- L'opposition entre les tendances du court terme et celles de longue période conduit à une **forte volatilité de la demande**, perçue nettement par les professionnels consultés par ECCE.
- Si le **consommateur insaisissable** déjoue ainsi les stratégies marketing, s'il se détermine au dernier moment, si le développement d'Internet favorise le zapping, si une fois parti le touriste peut encore changer de plan en cours de route..., une chose demeure acquise cependant : **nul n'est prêt à renoncer à ses vacances** au motif d'une conjoncture incertaine. La singularité de la consommation touristique est peut-être là : paraphrasant Voltaire, on pourrait dire qu'il s'agit d'un « superflu, chose très nécessaire », le tourisme et les loisirs jouant un rôle central pour l'équilibre de la société (voir ci-après).
- L'évolution de l'investissement touristique reflète les contradictions précédentes. L'investissement croît avec la montée en gamme et l'éventail plus ouvert des possibilités d'activités réclamé par le consommateur, ce facteur contribuant à la **progression de l'intensité capitaliste**. Le stock de capital augmente ainsi plus vite que l'activité, **l'investissement annuel connaissant cependant d'importantes fluctuations** car il faut bien réduire la voilure lorsque la conjoncture l'exige, à l'image de ce qui est observé dans l'industrie lourde.
- Pour concilier ce **besoin d'accumulation du capital** tout en assurant une **rentabilité satisfaisante de leurs fonds propres**, les entreprises du tourisme cherchent à mobiliser les ressources financières d'autres acteurs, collectivités publiques ou ménages.

C. LA LIGNE DE CRÊTE ENTRE TRAVAIL ET VACANCE



LES DIFFÉRENCES DE RYTHMES DE VIE ENTRE TRAVAIL ET NON TRAVAIL S'ACCROISSENT

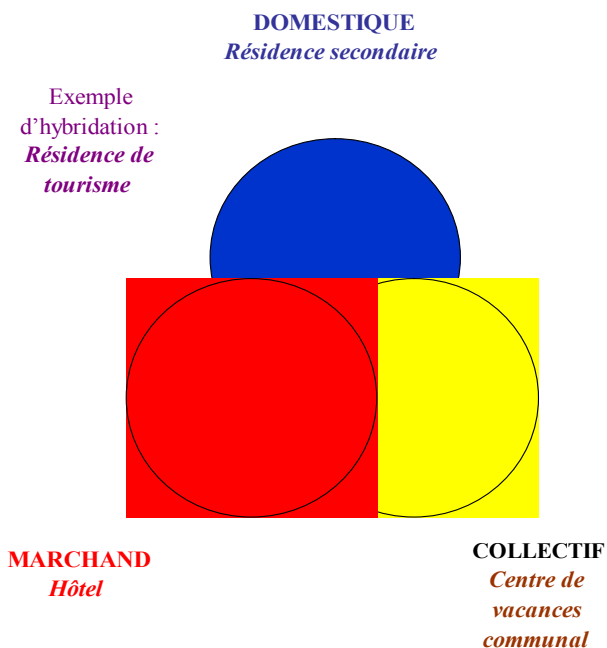
- Le vocabulaire de la **vie quotidienne au travail** emprunte de plus en plus à la résistance des matériaux et à la thermodynamique : s'il faut indiquer qu'une réunion a été difficile, on dira qu'elle a été « chaude » ou que la « tension » y était forte. Pour obtenir plus de quelque'un, on va « lui mettre la pression » et tester ainsi sa capacité de résistance au *stress*.
- Inversement, les **mots du non-travail** renvoient à une absence de pression. On a vu plus haut que le terme de **vacance** provient de *vacare*, être vide, connotation reprise dans l'expression familière « se vider la tête ». La simple « **déprime** » et la redoutable « **dépression** » ne sont jamais très loin du repos, et des craintes qu'il fait naître dans une société éprise d'action.
- **L'opposition entre travail et non-travail** nous ramène à la thermodynamique et plus précisément aux machines thermiques qui fonctionnent d'autant mieux que l'écart entre la « source chaude » et la « source froide » est important⁸³. Si l'on doit certes se défier des transpositions rapides entre sciences dures et sciences molles, ces **écarts accrus** entre le monde du travail et celui de la « vacance » ne sont-ils pas **consubstantiels** aux performances et aux **progrès de productivité** de notre « machine économique » ?
- Quoi qu'il en soit, on peut poser comme hypothèse que les **différences de rythme** entre les phases de travail et de non-travail sont de **plus en plus pénibles à vivre** pour nos contemporains. Avec le développement des TIC, la vie quotidienne est en effet scandée par des **séquences de forte efficacité** – que l'on songe au sentiment de puissance que donne une navigation réussie sur le Net – et des **pauses qui paraissent vite insupportables** : pensons ici à la frustration née d'un blocage de l'ordinateur, d'un automate téléphonique qui répète inlassablement la même invite etc.
- Le schéma ci-contre illustre la difficulté d'un équilibre satisfaisant sur la ligne de crête qui sépare travail et « vacance », cette **ligne de crête semblant de plus en plus marquée** à mesure que l'on passe d'une civilisation de la peine à une civilisation de la panne⁸⁴. Le **tourisme et les loisirs** se voient ainsi **investis d'un rôle central** qui peut prendre de multiples formes :
 - une fonction **réparatrice**, permettant à chacun de reconstituer sa force de travail,
 - la création d'**activités de substitution** de manière à occuper le temps libre,
 - la **découverte** d'autres Pays, de cultures et de modes de vie différents,
 - la recherche d'un **épanouissement personnel**, de **relations sociales** etc.
- Ces tendances ont certes été perçues de longue date. Il n'en demeure pas moins que **l'élargissement et l'approfondissement de la demande sociale** offrent des perspectives nouvelles pour le tourisme et les loisirs, qu'il s'agisse de détendre, de libérer, de jouer, de montrer, d'éveiller ou de suggérer. Ce contexte est au total **favorable pour les investissements touristiques**, dès lors que des mécanismes de financement efficaces permettent de les mettre en oeuvre.

⁸³ T_1 désignant la température de la source froide et T_2 celle de la source chaude, le théorème de Carnot indique que le rendement maximum d'une machine thermique fonctionnant entre ces deux sources est égal à $1 - T_1/T_2$.

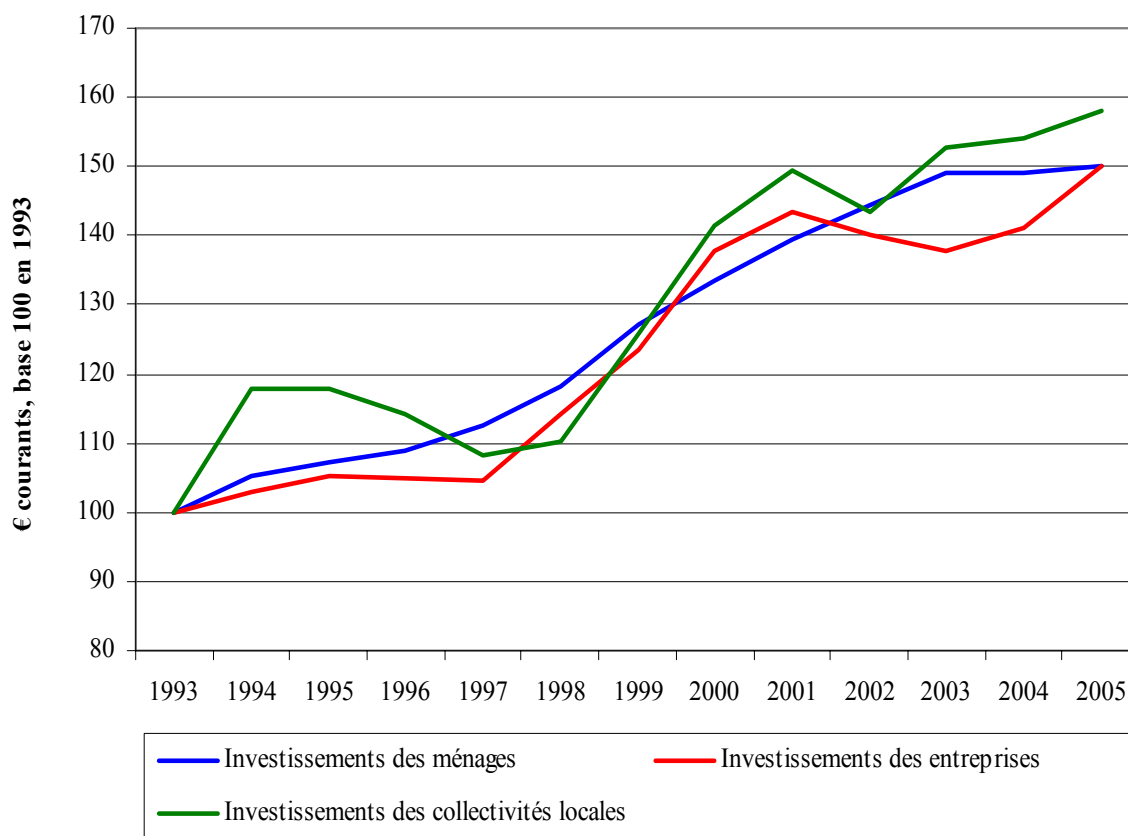
⁸⁴ « Les défis de la modernité ». Source : L'administration du futur, Deligny J-L., Eyrolles, Paris, 1990.

D. LES TROIS PÔLES DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE

1. Présentation



2. Les cycles conjoncturels associés aux trois pôles



L'HYBRIDATION DES TROIS PÔLES

- Le tableau ci-après s'efforce d'évaluer la répartition des investissements touristiques par maître d'ouvrage, selon que l'on considère les investissements touristiques hors résidences secondaires ou avec les résidences secondaires. On remarquera la **contribution essentielle de l'économie domestique** à travers les résidences secondaires⁸⁵ et de tourisme dans l'investissement touristique total.

Les investissements touristiques par maître d'ouvrage en 2003

	Total en M€	En %			
		Entreprises	Adminis. publiques	Ménages	Total
Invest. touristiques sans les résidences secondaires	5 127	75%	15%	10%	100 %
Invest. touristiques avec les résidences secondaires	8 868	45%	10%	45%	100 %

- Inversement, le poids des **administrations publiques (APU)** n'apparaît **pas très élevé en matière de maîtrise d'ouvrage**, mais serait nettement plus important si on l'avait évalué en termes de financement, les collectivités publiques contribuant à la réalisation d'investissements dont elles n'assurent pas la maîtrise d'ouvrage. De plus, les **APU** réalisent de l'ordre de **2 Milliards € d'investissements culturels** dont on a souligné plus haut le rôle important en termes d'attractivité touristique⁸⁶.
- Le fait de pouvoir **s'appuyer sur les trois pôles domestique, marchand et public**, constitue un **facteur de stabilité conjoncturelle** pour l'investissement touristique. En présentant l'évolution respective des investissements totaux des ménages, des collectivités locales et des entreprises, le graphique ci-contre montre que la bonne tenue de l'investissement des deux premiers pôles en 2003 a permis de pallier la baisse des investissements des entreprises.
- Consubstantielle au tourisme**, l'interaction entre les trois économies précédentes n'a pas son équivalent dans les autres grands secteurs économiques. Ces **trois économies peuvent se trouver en concurrence** : ainsi, certains observateurs notent que les hébergements du secteur domestique (meublés par exemple) concurrencent l'offre du secteur marchand sans supporter tout le poids de la fiscalité qui pèse sur les entreprises.
- Mais du point de vue de l'action, l'important n'est-il pas d'organiser une **rencontre réussie entre ces trois logiques** pour déclencher ou entretenir le processus d'investissement ? Le développement des **résidences de tourisme** (interaction entre économies marchande et domestique) et les efforts de **mutualisation pour la gestion de projets** à l'échelle d'un territoire (coopération innovante entre logiques publique et marchande) attestent de l'intérêt de **nouvelles formes d'hybridation entre les trois économies touristiques**.

⁸⁵ Rappelons que les résidences secondaires représentaient 70 % des lits touristiques au 1er janvier 2002.

⁸⁶ Enfin, l'implication des APU est essentielle dans les 12 Milliards € d'investissements concernant les infrastructures de transports.

E. ESQUISSE DE SCÉNARIOS

SCENARIOS	INSTABILITE	FRAGMENTATION	UNIFICATION
ECONOMIE	Fortes tensions Croissance lente et irrégulière	Trois pôles (USA, UE, Asie) <i>Hinterland</i> propre à chaque pôle Croissance moyenne, tirée par les services en France	Réussite mondialisation + exploitation veine technologique = Forte croissance "servo/industrielle"
DEMANDE TOURISTIQUE	Demande volatile Recherche des prix minima	Succès du tourisme urbain Vacances denses et diversifiées confiées à des spécialistes	Explosion du tourisme international Auto-organisation (TIC) de multiples courts séjours
INVEST. TOURISTIQUES	Concentration sur nombre limité de sites Repli sur résidence secondaire	Investissements dans l'archipel des grandes métropoles Complexes intégrés de loisirs créés par les urbains	Invest. de capacité et de modernisation Accent mis sur le tourisme durable Aménagement écologique de l'espace par les ruraux
PARTAGE DES RÔLES	Domestique (invest. résidences secondaires et de tourisme) Marchand (niches)	Public (culture) Marchand (hébergement, équipements de loisirs)	Public (transports, culture) Marchand (hébergement, équipements) Domestique (internationalisation de l'immobilier)

MULTIPLICITÉ DES ÉVOLUTIONS POSSIBLES POUR L'INVESTISSEMENT

- Le tableau ci-contre présente **trois scénarios économiques**⁸⁷, les conséquences en étant examinées pour la demande touristique, les investissements et le partage des rôles entre les trois pôles domestique, marchand et public.
- Le **scénario d'instabilité** suppose la persistance de fortes tensions dans le monde, le contexte géopolitique ne permettant pas l'émergence d'un nouveau régime de développement. A l'image des années 2000-2003, la croissance reste faible et irrégulière. Volatile, la demande touristique est caractérisée par la recherche de prix minima. Les **investissements touristiques sont au mieux stables**, le stock de capital net tendant à diminuer. Face à l'incertitude, les ménages recherchent dans la pierre la protection de leurs actifs. Les entreprises touristiques focalisent leurs investissements dans des niches **sectorielles** (casinos) ou **géographiques** (Ile-de-France, Rhône Alpes). Le **secteur public est peu actif**, concentrant son action sur le maintien d'un minimum d'investissements en faveur du tourisme social, face à des inégalités qui s'accroissent.
- Dans le **scénario de fragmentation**, les Etats-Unis, l'Europe et la Chine associée au Japon, prennent chacun la tête de vastes régions économiques au sein desquelles s'opère une nouvelle division internationale du travail. Tandis que les activités manufacturières sont délocalisées dans l'*Hinterland* de chaque pôle, les activités nouvelles notamment de services prospèrent dans les **grandes cités**.
La vie en ville est si dense que l'on s'ennuie à la campagne, sauf à y faire retour sur un mode ludique et artificiel (complexes intégrés de loisirs). Le **secteur public** retrouve un rôle important dans le domaine des **investissements culturels** qui déterminent largement l'attractivité des villes. Concentrés dans les grandes métropoles, les **investissements des entreprises redémarrent**, qu'il s'agisse d'hébergement ou d'équipements de loisirs. Les ménages montrent moins d'intérêt pour les résidences secondaires, préférant la ville ou les voyages, confiés à des agences et TO spécialisés. Des **partenariats public-privé**, associant le savoir faire de spécialistes du tourisme et les avantages de coûts d'opérateurs locaux, permettent d'investir dans la zone d'influence de chaque pôle.
- Dans le **scénario d'unification**, les tenants de la globalisation et les aspirations des altermondialistes finissent par converger pour exploiter la veine technologique issue des TIC, et mettre en place les prémices d'un gouvernement mondial.
Ce scénario conduit à **1,6 milliard de touristes internationaux en 2020**⁸⁸ (0,7 milliard en 2003). Même si son poids relatif baisse au niveau mondial, **la France reste une destination prisée**, y compris pour les centaines de millions de nouveaux touristes issus de la Chine et de l'Inde qui ont choisi l'Europe. Les **investissements touristiques progressent de 5 à 6% par an**, une telle évolution requérant la mobilisation des trois pôles public, marchand et domestique. Le **secteur public** réalise des investissements considérables, notamment en matière d'**infrastructures de transports** (TGV, plates formes aéroportuaires interconnectées pour désengorger les aéroports parisiens). Les **entreprises** accroissent et modernisent leurs capacités, en même temps qu'elles internationalisent leur activité. L'**économie domestique** s'internationalise elle aussi, à l'image de ce que l'on commence à observer en France (voir plus haut l'analyse des acquisitions immobilières des étrangers non résidents). L'accent est mis sur le **tourisme durable** : maîtrise de la fréquentation des grands sites, aménagements écologiques de l'espace par les ruraux permettant une valorisation de l'ensemble du territoire national.

⁸⁷ Ces scénarios s'inspirent en partie de travaux du Bipe dirigés il y a quelques années par les experts d'ECCE (cf « Prospective de l'environnement en France à l'horizon 2010 »).

⁸⁸ Voir les travaux de l'OMT consultables notamment sur <http://www.chez.com/geotourisme>.

ANNEXES

Annexe 1. LISTE DES PERSONNES CONTACTÉES

Annexe 2. SÉMINAIRE DE TRAVAIL DU 18 MARS 2004

Annexe 3. DÉFINITION DES INVESTISSEMENTS

Annexe 4. LA CONSOMMATION TOURISTIQUE

Annexe 5. EVOLUTION DES PRIX RELATIFS DU TOURISME

Annexe 6. LES COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE

Annexe 7. EVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT À COURT ET À MOYEN TERME

Annexe 8. INDICATEURS DU TOURISME EN 2002

Annexe 9. LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES PAR SEGMENT ET ANNÉE

Annexe 10 COMPARAISON DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES DE L'ANNÉE 2000 ÉVALUÉS EN 2002
DANS L'ÉTUDE CDC CONSULTANTS ET DES NOUVELLES ÉVALUATIONS ECCE DE 2004

Annexe 11. LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES PAR RÉGION EN 2003

Annexe 12. LES INVESTISSEMENTS DE L'HÔTELLERIE SAISONNIÈRE ET DE CAMPAGNE EN RHÔNE-ALPES

Annexe 13. EVOLUTION DE GRANDEURS ÉCONOMIQUES RELATIVES À LA BRANCHE FP1
« HÔTELS ET RESTAURANTS » D'APRÈS LES COMPTES NATIONAUX INSEE (ÉD. 2002)

Annexe 14. FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DE LA BRANCHE FP1 « HÔTELS ET
RESTAURANTS » D'APRÈS LES COMPTES NATIONAUX INSEE (ÉDITION 2002)

Annexe 15. L'APPRÉCIATION DE LA CONJONCTURE PAR LES ENTREPRENEURS DU TOURISME

Annexe 1. LISTE DES PERSONNES CONTACTÉES (DÉBUT)

Organismes	Noms	Mail ou site internet
Accor	M. Serge Hattier	hattier_serge@accor-hotels.com
Accor	M. Jean-Claude Luttmann	luttmann_jean-claude@accor-hotels.com
AFIT	M. Maud'hui et Wastiaux	maud'hui@afit-tourisme.fr
Agence française pour les investissements internationaux	Mme Clara Gaymard, M. Edouard Mathieu	emahieu@afii.fr
Banque de France Dir. balance des paiements	Mme Jocelyne Tanguy, M. Claude Peyroux	claud.peyroux@banque-france.fr
BDPME	MM. Barreteau, Guyot, Mesguich, Richard Livet, Rung et Savajol	alain.guyot@bdmpe.fr
Caisse des dépôts Dévelop. culturel et touristique	M. Christophe des Roseaux	christophe.desroseaux@caissedesdepots.fr
Caisse des dépôts Solidec	MM Philippe Moisset	philippe.moisset@caissedesdepots.fr
Casinos	M. Christian Rouyer	casinos@casinos.fr
Club Méditerranée	M. Christian d'Hauthuille	francois.dhauthuille@clubmed.com
France Congrès	M. Emmanuel Dupart	emmanuel.dupart@France-congres.org
Contours	Mme Emmanuelle Galiana et M. Gilles Guyomard	e.galiana@contours-conseil.com
Dexia	M. Dominique Hoorens	dominique.hoorens@clf-dexia.com
Dexia	Mme Béatrice Bernard-Pau	beatrice.bernaud-pau@clf-dexia.com
DTPML, Sous Direction Littoral et activités nautiques	MM. Paravy et Clérin	equipement.gouv.fr
Eurodisney	Mmes Miller, Picard et Victorina Hetheron	sandra.picard@disney.com
FAGIHT	Mme Madeleine Montaz et M. Jacques Jond	fagiht@wanadoo.fr
Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air	Mlle de Lartigue MM. Féraud et M. Belorgey	fnhpa@club-internet.fr
Fédération Nationale des Gîtes de France	MM Pascal Boulet-Gercourt et Philippe Coadour	direction@gites-de-France.fr
Fédération nationale des SEM (FNSEML)	M. Geneteau	jm.geneteau@federationdessem.org
Foires Salons Congrès de France (1)	Mmes Arsaut-Mazières et Raphaële Neveux	r.neveux@foiresaloncongres.com

(1) Une quinzaine d'investisseurs et de gestionnaires de parcs d'exposition et de salles de congrès ont par ailleurs été contactés individuellement par ECCE

Annexe 1. LISTE DES PERSONNES CONTACTÉES (FIN)

Organismes	Noms	Mail ou site internet
Futuroscope	Mme Juliette Faity, M. Gilbert Guittard	futuroscope.com
Grévin Compagnie	Tanneguy de Menibus, 03 44 62 30 99	tanneguy.de.menibus@parcasterix.com
INSEE	Mme Magali Demotes-Mainard	magali.demotes-mainard@insee.fr
Ministère de la Culture DEP	MM Jean-Cedric Delvainquière et François Rouet	jean-cedric.delvainquiere@culture.gouv.fr
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, CP	Mme Isabelle Guyot, MM. Jean Bassères et Alain Privez	Isabelle.guyot@cp.finances.gouv.fr
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, DT	Thierry Cartron, Direction du Trésor	thierry.cartron@dt.finances.gouv.fr
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement	Mme Andrée Mbonyinshuti, M. Florent Boudjemaa	jean-alexandre.blanchard@equipement.gouv.fr
Ministère de l'Intérieur	MM. Chabert (conc. Etat) et Suquet (taxes séjour)	interieur.gouv.fr
ONT	Mme Provansal, M. Desbos	clotilde-provansal@ont-tourisme.com
Parc Astérix	M. Michel Linet Frion, Mme Sylvie Arechavaleta	parcasterix.com
Pierre et Vacances	M. Jean Michel Klotz	jmklotz@pierre-vacances.fr
Promotour	M. Tassin et de la Brosse	jf.tassin@noos.fr
SEATM	M. Guy Faure	seatm@tourisme.gouv.fr
Secrétariat d'Etat au Tourisme	Mmes Le Garrec et Duval, MM. Le Scouarnec, Crola, Terrier, Vassile et Vecchiet	marie-anne.le-garrec@tourisme.gouv.fr
SNELAC	Mme Sophie Huberson	sophie.huberson@snelac.com
Stations touristiques classées	Mme Géraldine Leduc	gleduc@communes-touristiques.net
Syndicat National des Résidences de Tourisme	Mme Jallet 01 47 38 35 60	snrt@snrt.fr
Thermes Auvergne / Assoc. des maires de thermalisme	Jean-François Beraud	jf.beraud@borvo.com
UMIH, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie	M. Rémi Malettras	remi.malettras@umih.asso.fr
UNAT	Mme Armelle Demeure	www.unat.asso.fr
Vulcania	Mme Gagnerault	vulcania.com

Annexe 2. SÉMINAIRE DE TRAVAIL DU 18 MARS 2004 – DIRECTION DU TOURISME

Tableau de bord des investissements touristiques

CONTEXTE - OBJECTIFS DE LA SÉANCE :

La réunion est intervenue aux deux tiers de l'avancement de l'étude menée par Jean-Marie Poutrel - ECCE, pour le département de la Stratégie. Il s'est agi de valider les premiers résultats sectoriels, d'enrichir les premiers éléments de prospective des investissements proposés par Jean-Marie Poutrel, et d'évoquer la pérennisation de cette démarche.

PARTICIPANTS :

Mme Béatrice Bernaud-Pau et Deforas (DEXIA), Géraldine Leduc (association des Stations Touristiques), Sophie Huberson (Snelac), Raphaëlle Neveux (Foires, salons et congrès de France), Patricia Correze-Lenée (Conférence permanente du tourisme rural) ;

MM Claude Peyroux (Banque de France), François d'Hautuille (Club Méditerranée), Jean-Claude Luttmann (Accor), Jean-François Tassin (Promotour, Gefil), M. Belorget (FNHPA), Christian Mantei (Afit) et Bruno Fareniaux, Christophe Terrier, Laurent Vassille, Noël Le Scouarnec, J-F Crola (DT)

Annexe 3. DÉFINITION DES INVESTISSEMENTS

1. FBCF et investissement⁸⁹

Pour un agent économique producteur, la **Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)** est le **solde entre les acquisitions et les cessions d'actifs fixes**, ces actifs fixes, corporels ou incorporels, pouvant être achetés, produits pour compte propre, reçus à titre de transfert en capital ou acquis dans le cadre d'un contrat de crédit-bail. Les actifs fixes sont par définition utilisés dans un processus de production pendant au moins un an.

Au niveau national, les **échanges d'actifs préexistants ne contribuent pas à la FBCF** puisque comptés positivement par l'acheteur, ils sont comptabilisés négativement par le vendeur. Aussi, la notion de **FBCF est-elle plus restreinte que celle d'« investissement »** utilisée dans le langage courant ou en économie d'entreprise. En particulier, les **terrains et les investissements financiers**⁹⁰ ne sont **pas comptabilisés en FBCF**.

Les **gros travaux d'entretien ou d'amélioration** des bâtiments, ouvrages de génie civil ou équipements sont en revanche enregistrés en FBCF. **Pour les ménages**, seule **l'acquisition du logement** – cas des résidences secondaires pour le tourisme - et les **dépenses de gros entretien** sont comptabilisées en FBCF, les achats de bien durables figurant en consommation. Notons enfin qu'au titre des **investissements incorporels**, les logiciels ainsi que les œuvres littéraires ou artistiques originales, sont comptabilisées en FBCF dans la nouvelle base 1995.

La FBCF est **enregistrée au moment du transfert de la propriété** des actifs concernés. Les actifs produits pour compte propre et les bâtiments faisant l'objet d'un contrat de vente à l'avance, sont enregistrés en FBCF au fur et à mesure de leur production. La **FBCF est évaluée au prix d'acquisition**, celui-ci comprenant les frais d'installation et les coûts relatifs au transfert de propriété.

Dans toute la mesure du possible, on s'est efforcé de **se caler sur le concept de FBCF** :

- dans le cas des **activités d'hébergement et de restauration**, la **cohérence est complète** puisque les évaluations s'appuient directement sur celles de la FBCF de la branche « Hôtels et restaurants » réalisées par l'INSEE ;
- dans le cas des **résidences secondaires**, on s'est efforcé d'ôter la valeur des terrains servant d'assise à la construction, ces informations ayant été fournies par la DAEI ;
- en revanche, pour les **équipements touristiques** comme pour la **valorisation des sites et les autres investissements touristiques** (agences de voyages par exemple), les informations disponibles n'ont pas permis d'évaluer les terrains avec une précision suffisante. Il en résulte une surestimation, cette dernière restant faible dès lors que l'on considère l'ensemble des investissements. Ainsi, même si les terrains représentaient 15 % des investissements concernés, l'évaluation globale de la FBCF ne serait surestimée que de moins de 3 %.

⁸⁹ Pour l'essentiel, ce paragraphe reprend une présentation de l'INSEE accompagnant l'édition 2000 des Comptes nationaux sur CD-ROM.

⁹⁰ Y compris les investissements étrangers lorsqu'ils ne s'accompagnent pas de la constitution d'actifs nouveaux sur le territoire national.

2. Secteur et branche

Le **secteur** regroupe les **entreprises ayant la même activité principale**. Ainsi, l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) présente-t-elle chaque année le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'emploi et l'investissement de l'ensemble des entreprises ayant l'activité principale « 55. Hôtels restaurants ». Sont donc inclus dans ces évaluations la totalité des chiffres d'affaires, valeurs ajoutées, emplois et investissements des entreprises concernées, y compris lorsqu'elles ne relèvent pas de la catégorie « Hôtels restaurants » (cas d'une entreprise hôtelière qui aurait des activités en matière de transports et d'organisation de voyages par exemple).

Inversement, l'activité « Hôtels restaurants » d'entreprises qui ont une autre activité plus importante, n'est pas décrite dans les résultats du secteur 55 (cas d'une entreprise de location de biens immobiliers qui aurait également une activité relevant du champ « Hôtels et restaurants »).

Pour décrire plus précisément l'ensemble des activités relevant d'un même domaine, on utilise le concept de branche. A cet effet, **la branche décrit l'activité de tous les agents économiques relevant du même champ, ici le tourisme** tel que défini ci-dessus.

Sauf indication contraire, c'est ce **concept de branche qui a été mis en œuvre dans l'étude**.

3. Maître d'ouvrage et financeur

Les investissements de la branche « tourisme » définie précédemment regroupent ceux dont la **Maîtrise d'ouvrage** est assurée par :

- des **entreprises** ou **parties d'entreprises** ayant une activité touristique⁹¹,
- des **ménages** au titre des résidences secondaires,
- des **Administrations publiques**⁹², essentiellement les Administrations Publiques Locales ou APUL (en particulier, collectivités locales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ou EPCI).

Cette segmentation est différente de celle qui aurait pu être mise en œuvre en s'intéressant aux **agents qui financent** : ainsi, les collectivités locales assurent directement la maîtrise d'ouvrage de certains équipements, mais contribuent également au financement de projets portés par des entreprises.

4. unités de mesure

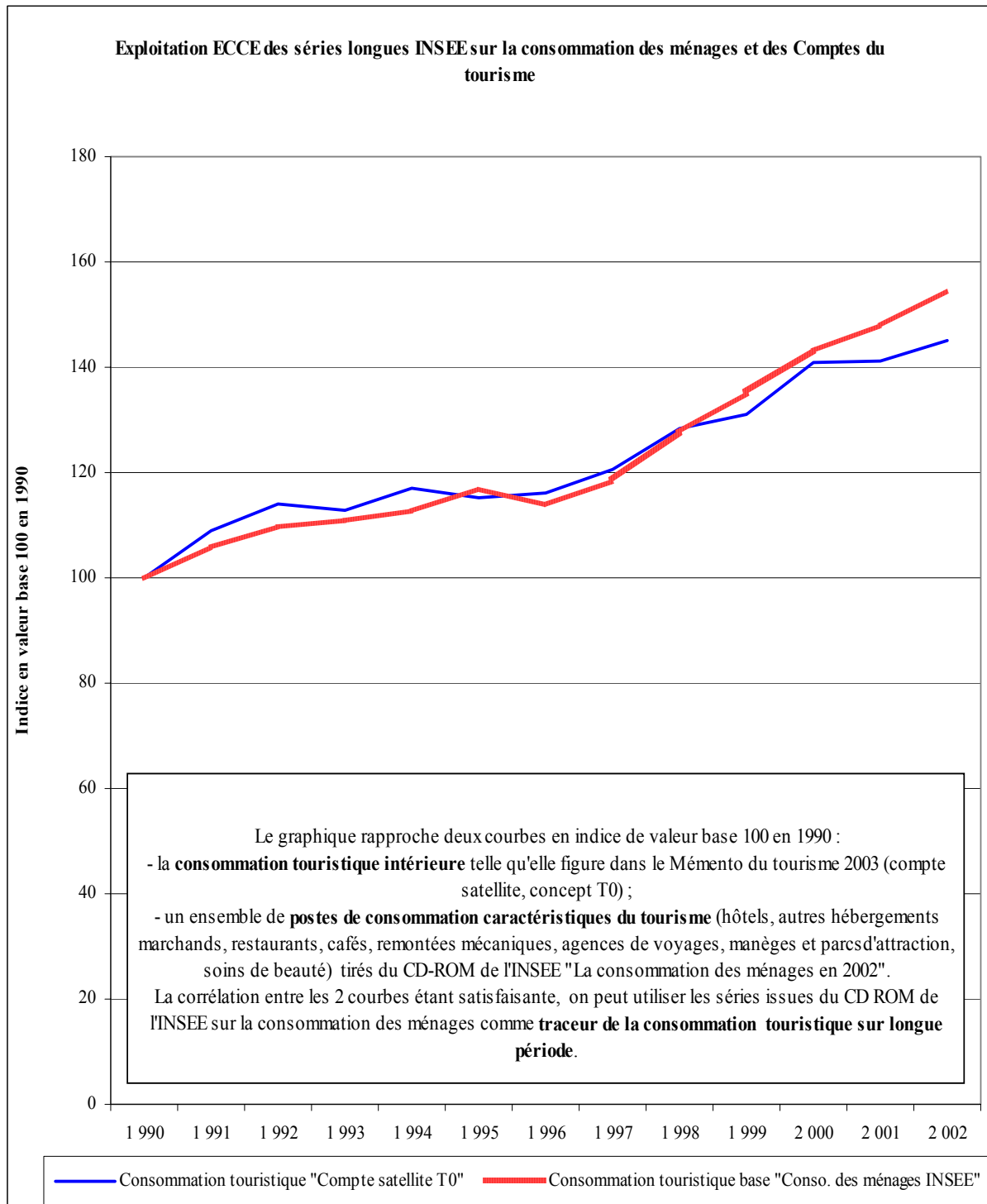
Les évaluations ont été effectuées en **francs courants, puis converties en Euros**. De manière à prendre une mesure plus exacte de la croissance économique en volume des grandeurs concernées et notamment des investissements, il convient d'ôter l'évolution des prix des séries calculées en monnaie courante. Pour ce faire, on a utilisé les **prix chaînés de l'INSEE établis en base 1995**⁹³.

⁹¹ Y compris les associations et les Entreprises Individuelles. Ainsi, un investissement en Chambres d'hôtes porté par un particulier, n'est pas comptabilisé au titre des ménages, mais dans la catégorie « entreprises ».

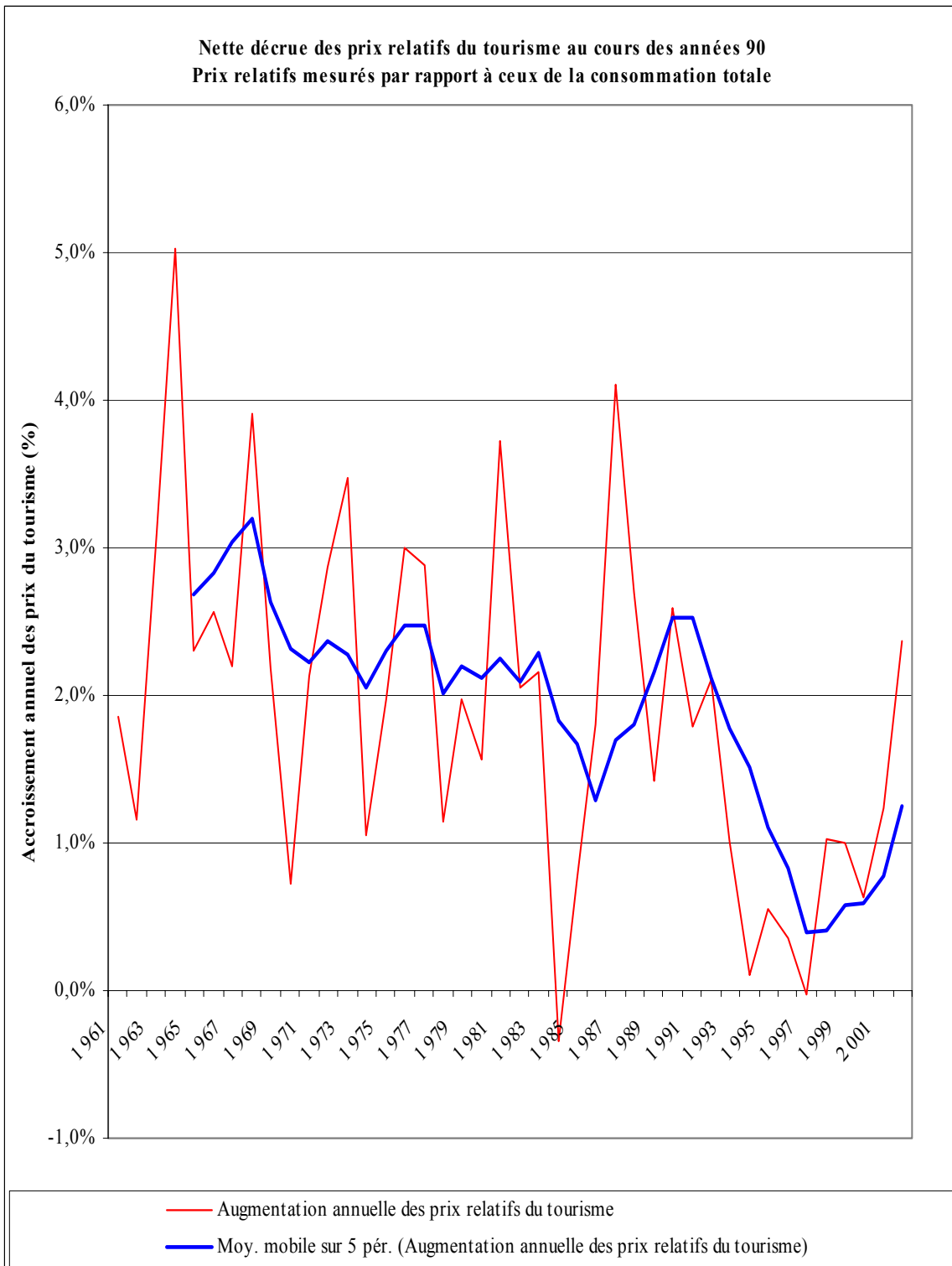
⁹² Noter que les Sociétés d'Economie Mixte contrôlées par les collectivités et les associations de la mouvance des collectivités, relèvent de la catégorie « entreprises ».

⁹³ Auparavant, l'INSEE établissait ses comptes en monnaie courante, aux prix de l'année n-1 et aux prix d'une année de référence. Dans la nouvelle base 1995, l'INSEE n'établit plus ses comptes en prix d'une année de référence ancienne, et a mis en place un système de prix chaînés qui permet de mieux mesurer l'évolution des prix sur longue période. On prendra garde au fait que, dans le nouveau système, les séries en prix chaînés ne sont pas strictement additives. Cela dit, l'influence de ce facteur reste limitée dans notre cas, si l'on veut bien prendre en compte l'incertitude avec laquelle certaines informations sont connues.

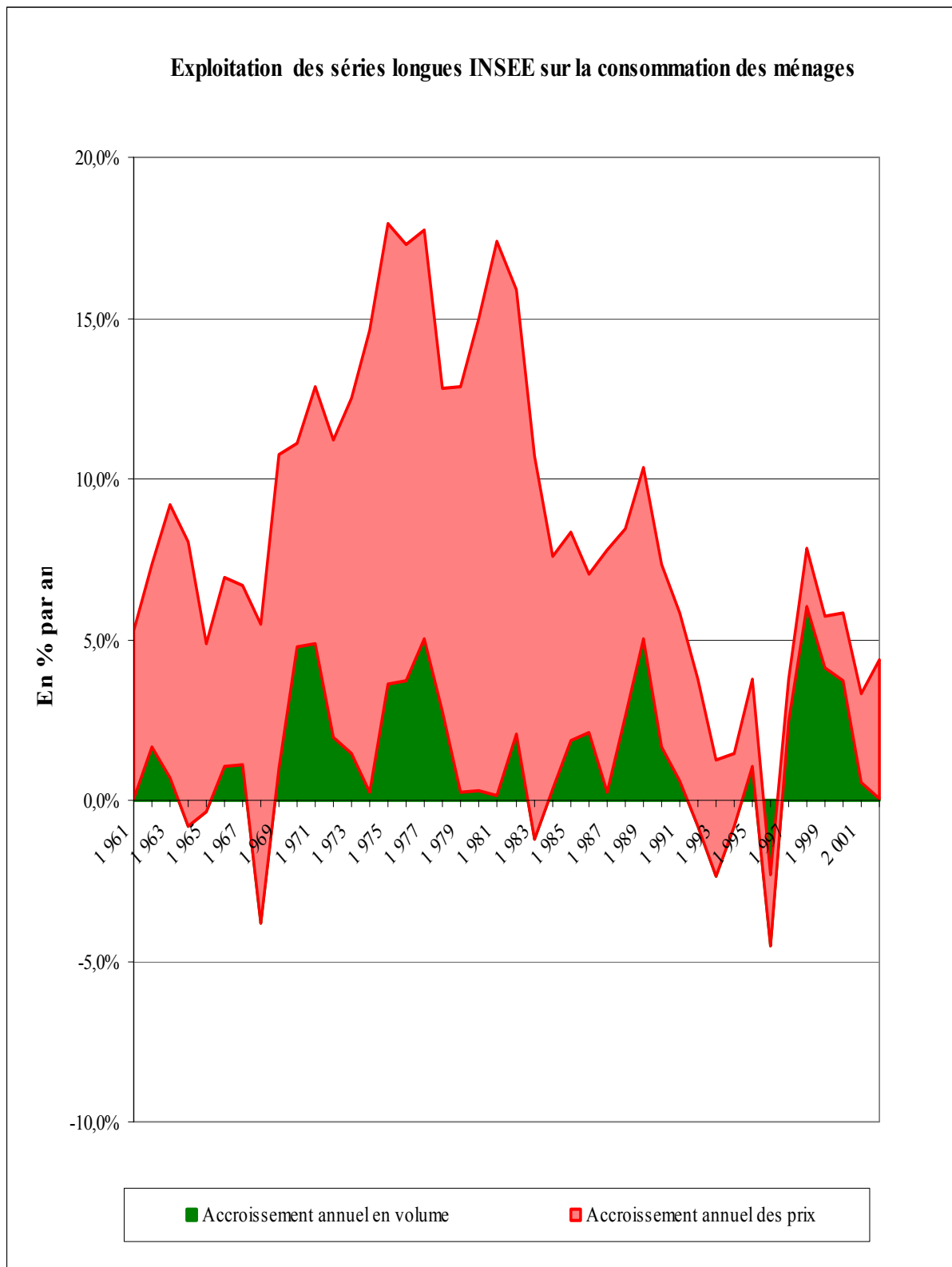
Annexe 4. LA CONSOMMATION TOURISTIQUE



Annexe 5. EVOLUTION DES PRIX RELATIFS DU TOURISME

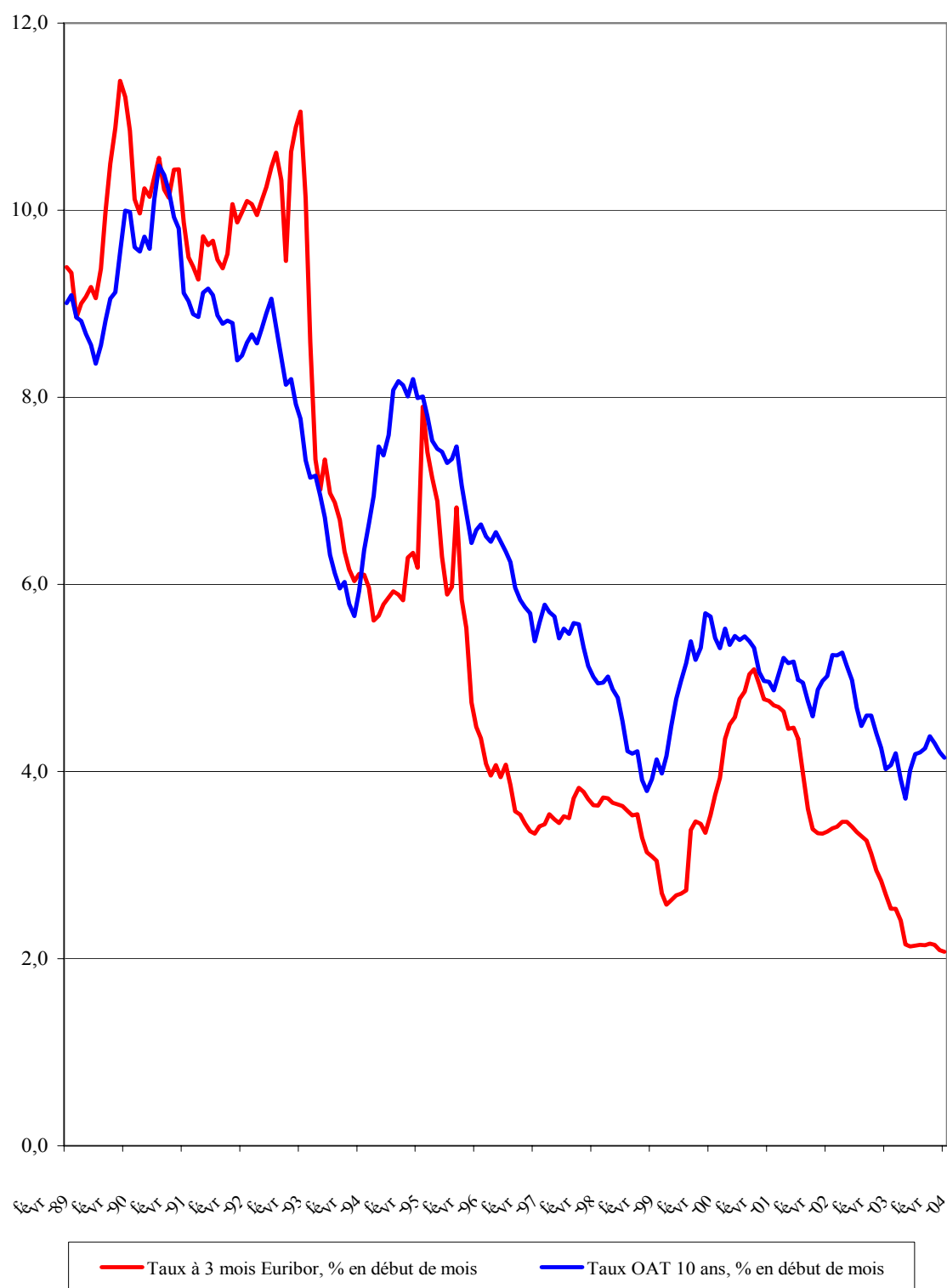


Annexe 6. LES COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE



Annexe 7. EVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT À COURT ET À MOYEN TERME

D'après données fournies par CDC IXIS



Annexe 8. INDICATEURS DU TOURISME EN 2002

Indicateurs		2 002
Consommation	Consommation touristique T2 en M€ courants	101 300
	En % du PIB	6,7%
Valeur ajoutée	Valeur ajoutée touristique , en M€ courants (estimation des activités caractéristiques)	44 500
	En % du PIB	2,9%
Investissements	Investissements touristiques avec résidences secondaires en M€ courants	9 084
	En % des investissements totaux	3,1%

T₂ : consommation des touristes auprès des activités caractéristiques + dépenses des résidents et des non-résidents en achats divers, en alimentation + autres dépenses + loyers fictifs + transports + autres produits caractéristiques + dépenses des pouvoirs publics : voir les Comptes satellites du tourisme pour plus de détail

Annexe 9. LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES PAR SEGMENT ET ANNÉE
 Détail des résultats⁹⁴ en Millions € courants

Segments	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005
Hôtellerie indépendante	793	906	922	808	792	823	814	540	444	607	683	753	781	691	718	775
Chaînes intégrées	623	712	696	446	504	523	504	648	676	879	924	715	631	655	661	736
Hôtels	1 417	1 617	1 618	1 254	1 296	1 346	1 319	1 187	1 120	1 486	1 608	1 468	1 412	1 346	1 379	1 510
Hôtellerie de plein air	74	82	96	87	101	122	189	196	266	278	289	268	300	286	293	320
Villages de vacances et auberges de jeunesse	152	172	160	145	146	138	127	122	120	171	184	164	153	149	161	185
Gîtes et chambres d'hôtes	103	119	142	158	171	176	178	170	170	173	172	180	181	180	183	190
Meublés touristiques	243	223	211	180	164	161	156	141	157	228	252	226	210	198	201	221
Restaurants	974	892	846	721	655	644	624	565	628	915	1 009	905	839	792	807	885
Cafés tabacs, débits de boisson	175	160	152	129	117	116	112	101	113	164	181	162	151	142	145	159
Offre marchande restauration hébergement hors résid. tourisme	3 138	3 265	3 226	2 675	2 651	2 703	2 705	2 482	2 574	3 415	3 694	3 373	3 244	3 093	3 169	3 471
Résidences de tourisme	575	281	221	181	141	120	164	230	469	451	597	478	443	497	480	511
Offre marchande restauration hébergement avec résidences tourisme	3 713	3 546	3 446	2 856	2 792	2 823	2 869	2 713	3 042	3 866	4 291	3 851	3 687	3 590	3 649	3 982
Remontées mécaniques	101	88	47	86	117	103	123	143	166	174	234	231	285	324	346	364
Ports de plaisance	96	104	107	99	99	97	92	85	87	91	96	99	101	102	106	112
Activités thermales et de thalasso thérapie	26	27	26	26	25	25	25	24	27	28	30	31	31	30	31	33
Casinos	45	60	67	54	66	80	94	129	147	154	149	163	165	170	180	195
Parcs de loisirs	936	909	497	152	195	115	130	123	117	193	337	374	450	126	91	122
Centres de congrès et parcs d'exposition	159	158	153	141	141	141	139	137	144	151	159	162	191	247	140	172
Equipements touristiques	1 363	1 345	897	558	644	561	603	642	687	791	1 005	1 060	1 222	1 000	894	998
Agences de voyages	64	76	81	70	70	81	81	64	71	137	158	154	152	140	145	160
Autres investissements touristiques (soin de beauté et entretien corporel)	25	25	25	25	24	24	24	23	25	26	29	30	29	28	29	31
Valorisation des sites	274	303	318	300	307	308	281	274	297	321	343	360	362	369	373	382
Total investissements touristiques hors résidences secondaires	5 438	5 296	4 767	3 808	3 836	3 796	3 858	3 716	4 123	5 140	5 826	5 455	5 452	5 127	5 090	5 552
Résidences secondaires	4 099	4 181	3 909	3 529	3 587	3 360	3 184	2 966	3 048	3 370	3 507	3 470	3 632	3 741	3 573	3 350
Total hébergement	6 663	6 675	6 357	5 534	5 606	5 423	5 317	5 012	5 349	6 157	6 608	6 254	6 329	6 397	6 270	6 288
TOTAL GENERAL	9 537	9 477	8 677	7 337	7 423	7 155	7 043	6 682	7 171	8 510	9 333	8 925	9 084	8 868	8 662	8 902

⁹⁴ Le tableau reprend les résultats des fiches sectorielles et les complète pour les segments ne faisant pas l'objet de fiches (meublés touristiques par exemple). Dans ce second cas, les résultats présentés ne constituent pas de véritables prévisions et ne correspondent donc qu'à des hypothèses techniques visant à assurer la cohérence comptable de l'ensemble.

Annexe 10. COMPARAISON DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES DE L'ANNÉE 2000
ÉVALUÉS EN 2002 DANS L'ÉTUDE CDC CONSULTANTS ET DES NOUVELLES ÉVALUATIONS
ECCE DE 2004

Investissements en M€ courants en 2000	Evaluation faite en 2002	Evaluation faite en 2004	Origine de l'écart
Hébergement restauration	3 637	4 291	Révision à la hausse de branche (INSEE). Nouvelles évaluations pour l'hôtellerie de plein air et les résidences de tourisme (ECCE)
Résidences secondaires	3 430	3 507	Nouveaux chiffres DAEI
Equipements touristiques (hors thalasso)	1 018	1 005	
Valorisation des sites	343	343	
Autres (agences de voyages etc.)	115	187	Calage sur l'EAE
Total général	8 544	9 333	

Annexe 11. LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES PAR RÉGION EN 2003

Millions € courants en 2003	Investissements touristiques sans résidences secondaires	Investissements touristiques avec résidences secondaires
Réunion	9	16
Martinique	17	29
Limousin	25	67
Guyane	40	69
Franche Comté	52	85
Picardie	64	111
Champagne Ardenne	65	81
Alsace	69	79
Haute Normandie	71	88
Centre	83	133
Corse	93	263
Lorraine	96	130
Basse Normandie	99	189
Bourgogne	111	176
Guadeloupe	112	193
Poitou Charentes	133	413
Nord Pas de Calais	137	187
Pays de la Loire	167	410
Auvergne	183	248
Bretagne	190	634
Midi Pyrénées	217	436
Aquitaine	299	591
Languedoc Roussillon	328	630
Provence Côte d'Azur	542	1 049
Rhône Alpes	729	1 357
Ile de France	1 194	1 204
TOTAL	5 127	8 868

**Annexe 12. LES INVESTISSEMENTS DE L'HÔTELLERIE SAISONNIÈRE ET DE CAMPAGNE
EN RHÔNE ALPES**

La **Fédération Autonome Générale de l'Industrie Hôtelière Touristique** (FAGIHT) a réalisé une analyse des **aides à l'investissement apportées par la région Rhône Alpes** à l'hôtellerie saisonnière et de campagne dans la Région. Cette aide concerne les **établissements hôteliers saisonniers** (durée d'ouverture n'excédant pas 9 mois par an), les **établissements non saisonniers dans les stations thermales ou de sports d'hiver** et les **hôtels de campagne non saisonniers** implantés dans les communes de moins de 10 000 habitants ne faisant pas partie d'une agglomération de plus de 10 000 habitants⁹⁵.

Quoique ne portant que sur une seule région, ce dispositif renseigne sur les investissements des établissements parmi **les plus vulnérables au sein de l'hôtellerie indépendante**. Ces résultats invitent ainsi à poursuivre les travaux entrepris par ECCE en affinant la segmentation adoptée en 2004.

Fiche récapitulative des dossiers subventionnés d'avril 1989 à décembre 2003

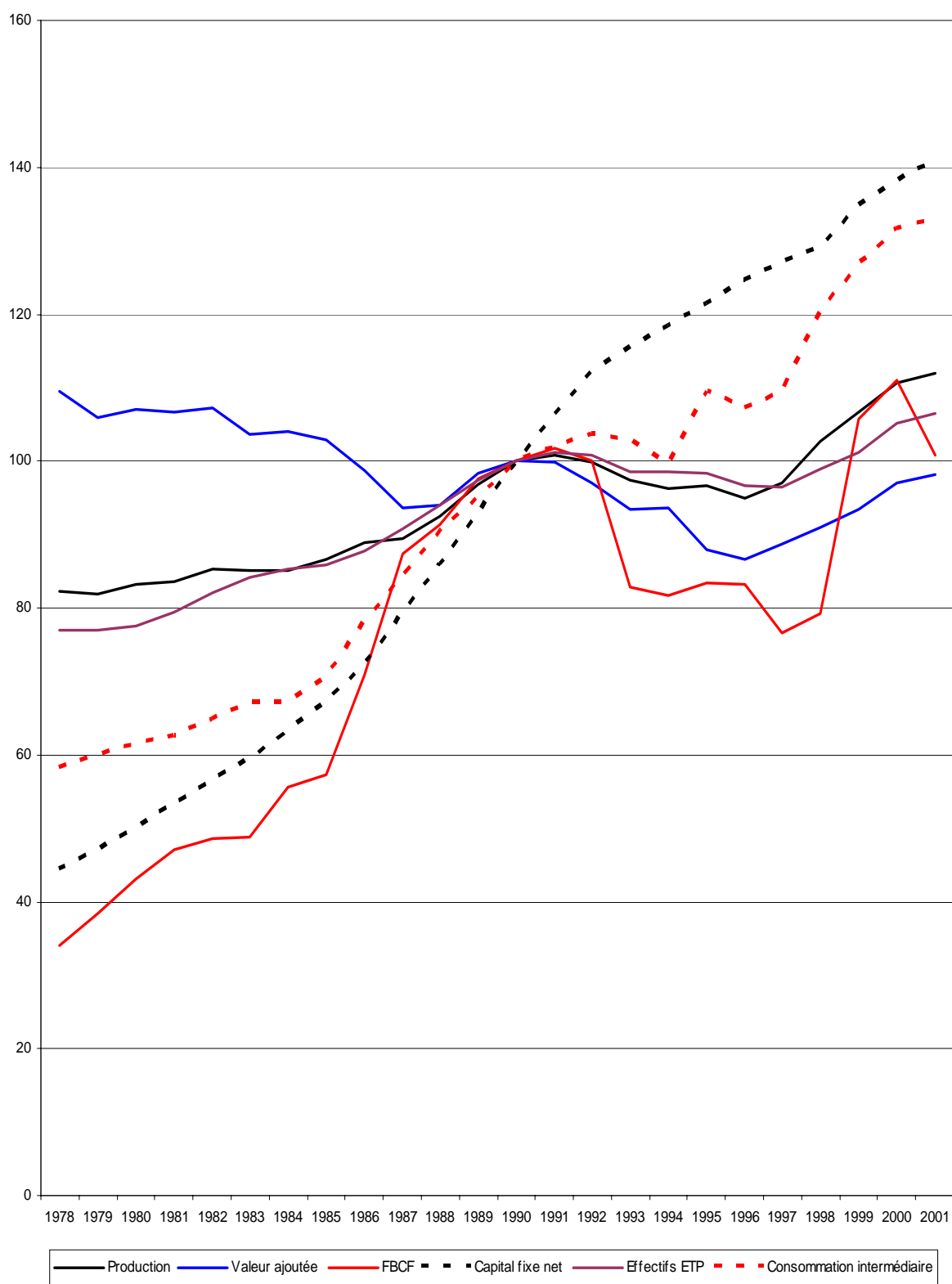
En Millions €	Nombre de dossiers	Modernisation : agrandissement		Création		Total	
		Travaux retenus	Subventions	Travaux retenus	Subventions	Travaux retenus	Subventions
Haute Savoie	284	46 301 894	7 786 154	157 315	39 329	46 459 209	7 825 483
Savoie	162	32 065 738	4 545 196	1 248 557	152 449	33 314 295	4 697 645
Isère	103	12 635 523	2 492 757	0	0	12 635 523	2 492 757
Drôme	13	2 047 334	388 591	0	0	2 047 334	388 591
Rhône	16	1 779 098	351 201	518 327	76 225	2 297 425	427 426
Ain	34	7 744 948	1 242 396	1 124 423	152 449	8 869 371	1 394 845
Loire	16	1 819 406	366 006	198 184	49 546	2 017 590	415 552
Ardèche	68	8 478 296	1 644 536	405 917	76 225	8 884 213	1 720 761
TOTAL	696	112 872 237	18 816 837	3 652 723	546 223	116 524 960	19 363 060

D'après FAGIHT

⁹⁵ Ces critères sont applicables depuis 1995, des critères un peu différents s'étant appliqués de 1989 à 1995.

**Annexe 13. EVOLUTION DE GRANDEURS ÉCONOMIQUES RELATIVES À LA BRANCHE FP1
« HÔTELS ET RESTAURANTS » D'APRÈS LES COMPTES NATIONAUX INSEE (ÉDITION 2002)**

Indice base 100 en 1990, données en volume (prix chaînés 1995), emplois intérieurs en ETP



Annexe 14. FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DE LA BRANCHE FP1 « HÔTELS ET RESTAURANTS » D'APRÈS LES COMPTES NATIONAUX INSEE (ÉDITION 2002)

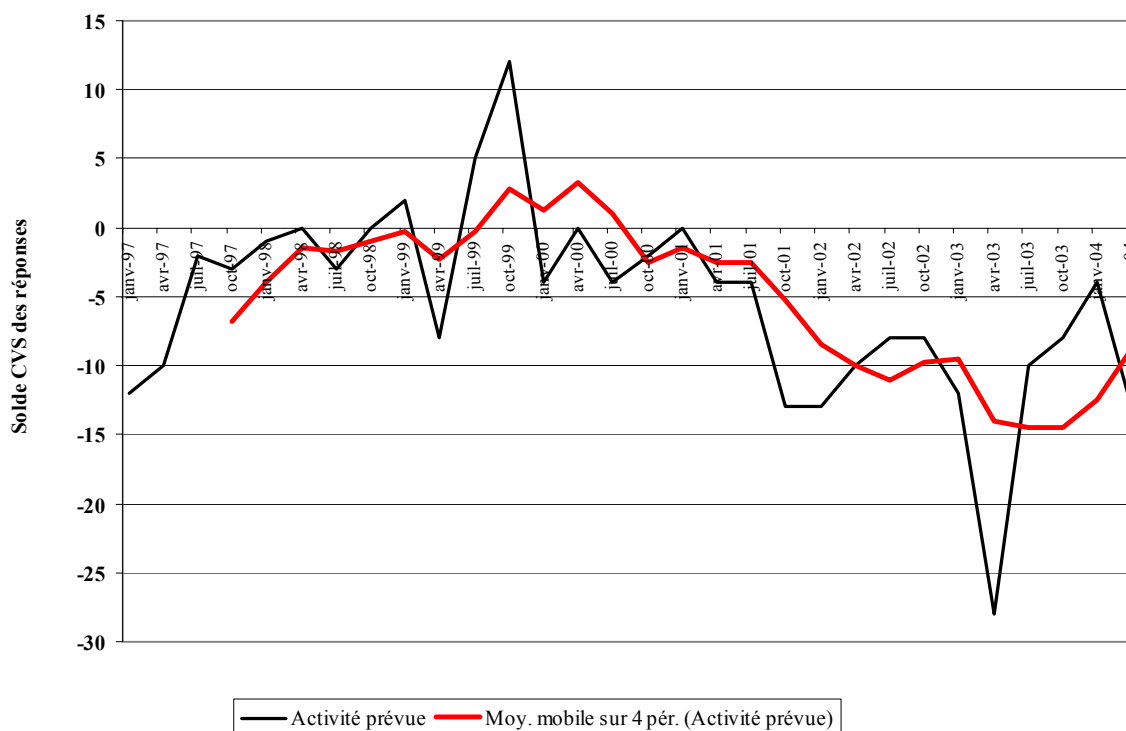
	FBCF Mds € courants	FBCF Mds € prix 95 chaînés
1978	0,747	1,464
1979	0,917	1,650
1980	1,149	1,857
1981	1,363	2,027
1982	1,538	2,086
1983	1,642	2,097
1984	1,964	2,387
1985	2,092	2,460
1986	2,621	3,045
1987	3,308	3,758
1988	3,567	3,924
1989	3,939	4,192
1990	4,159	4,299
1991	4,327	4,374
1992	4,275	4,297
1993	3,545	3,561
1994	3,514	3,516
1995	3,582	3,582
1996	3,585	3,577
1997	3,290	3,293
1998	3,411	3,406
1999	4,526	4,542
2000	4,896	4,769
2001	4,471	4,336

Selon les estimations d'ECCE, 25 % de la FBCF de la branche ne correspondent pas à des activités touristiques (traiteurs, cantines d'entreprises, hébergement collectif non touristique)

Annexe 15. L'APPRECIATION DE LA CONJONCTURE PAR LES ENTREPRENEURS DU TOURISME

Source : INSEE, enquête trimestrielle de conjoncture auprès des entrepreneurs des services
Dernière parution dont les résultats ont été intégrés : avril 2004

1. Activité prévue dans les hôtels restaurants



2. Activité prévue dans les agences de voyages

